



Société anonyme au capital de 3.924.322,50 €
Siège social : 42, rue de Bellevue 92100 Boulogne Billancourt
Siret n° 404 536 922 00192 / APE : 6202 A

RAPPORT FINANCIER

***EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2018***

SOMMAIRE

Déclaration de la personne responsable du Rapport Financier Annuel	3
Rapport de gestion de l'exercice 2018	4
<i>Dont Rapport sur la Responsabilité Sociétale d'Entreprise 2018</i>	23
<i>Dont Performance Extra financière 2018</i>	31
Comptes consolidés 2018	59
<i>Dont Honoraires des Commissaires aux Comptes</i>	100
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés 2018	101
Comptes sociaux 2018	106
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux 2018	129

**DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE
DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2018**

Personne responsable du Rapport Financier Annuel

Monsieur Jean Michel BENARD, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de ITS GROUP SA.

Attestation de la personne responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion joint au présent rapport financier présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

A Boulogne Billancourt, le 10 mai 2019

Jean Michel BENARD
Président du Conseil d'Administration
Directeur Général



RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A
L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES
DU 28 JUIN 2019

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Mixte, conformément aux dispositions légales et statutaires, pour vous rendre compte d'une part, de l'activité du groupe et de votre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2018 et d'autre part, pour soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés dudit exercice.

Tous les éléments sociaux et consolidés, comptes et renseignements s'y rapportant, ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais réglementaires.

1. Faits marquants de l'exercice

Commentaires sur l'activité du groupe.

L'année 2018 a été marquée par des variations importantes dans le périmètre du groupe, avec une acquisition et une cession majeure.

L'exercice a débuté avec l'acquisition par ITS Integra le 19 janvier de Asplenium Hosting Services, spécialisée dans les solutions d'hébergement SaaS et IaaS à forte valeur ajoutée pour la gestion des données sensibles en particulier dans le domaine de la Santé. Cette société a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires fortement récurrent et rentable de 3,6 M€ et détient un agrément Hébergeur de Données de Santé délivré par l'Agence des Systèmes d'Information Partagés de Santé.

Cette acquisition stratégique a permis d'accélérer le développement des offres autour de l'hébergement hautement sécurisé de ITS Integra qui a investi fortement dans l'automatisation, la sécurité et l'hybridation de ses services.

Le prix d'acquisition (3,6 M€) a été payée intégralement en numéraire, principalement par la mise en place d'un emprunt bancaire à moyen terme.

Le 31 juillet 2018, ITS Group a finalisé la cession de sa filiale ITS Overlap, spécialisée dans le « négoce d'infrastructures IT» en France, au groupe international Getronics. Le chiffre d'affaires de l'activité cédée était de 50,2 M€ dans les comptes consolidés 2017.

La réalisation de cette opération a mobilisé le management du groupe tout au long du premier semestre de l'exercice et s'inscrit dans le plan focalisé sur le développement des activités stratégiques dont l'ensemble des ressources humaines et financières sont désormais dédiées aux activités cloud et prestations de services (infogérance, mobilité et conseil).

Le prix de cession, 2,74 M€ intégralement en numéraire, reste à percevoir à hauteur de 1M€ au cours des exercices 2019 et 2020, sans conditions de performance.

L'activité « négoce » située en Suisse, rentable n'a finalement pas été intégrée au périmètre de l'opération et reste dans le groupe comme une activité complémentaire.

Le chiffre d'affaires annuel s'élève à 134,1 M€ en hausse de +4% dont 124,7 M€ pour les activités stratégiques (hors négoce) et se décompose de la manière suivante :

- **Le pôle « prestations de services » a réalisé une bonne fin d'exercice qui lui permet d'afficher une croissance de 1,8% sur l'ensemble de l'année.** Cette bonne performance repose notamment sur une meilleure dynamique sur le plan de recrutement au second semestre (effectifs facturables, y compris sous-traitants, de 1030 collaborateurs à fin décembre 2018, soit +1,9% sur un an) et sur une légère augmentation des prix de vente. Le taux d'activité est resté élevé à près de 88% sur l'ensemble de l'exercice.
- **Le pôle « cloud » réalise un chiffre d'affaires annuel de 29,5 M€ (+24%),** conforme à l'objectif fixé autour de 30 M€. Avec un chiffre d'affaires annuel de 3,8 M€, la contribution d'Asplenium Hosting Services a été

parfaitement en ligne avec les attentes et confirme également le potentiel du Groupe dans le secteur de la santé. A périmètre comparable, la croissance ressort à +8,0%, reflétant notamment la mise en production de nouveaux contrats sur l'exercice.

- **Les activités de « négoce » sont réalisées désormais exclusivement en Suisse**, et ont réalisé un chiffre d'affaires de 9,4 M€ en retrait par rapport à l'exercice précédent (11,4M€).

2. Les métiers du groupe

Le pôle « Prestations de services »

↳ ITS GROUP SA, société mère du groupe

Son chiffre d'affaires représente 59 % de l'activité du groupe, contre 40 % en 2017 lorsque ITS Overlap filiale dédiée au négoce d'infrastructures faisait partie du groupe.

ITS Group S.A. regroupe les prestations de service sur site client : infogérance et assistance technique autour de la transformation et de la sécurisation des infrastructures IT. Elle intervient dans les agences d'Ile de France et de Province et offre une expertise à différents niveaux, du renforcement des compétences et de la flexibilité des équipes d'exploitation à la maîtrise d'ouvrage et au développement des solutions informatiques.

↳ THEMIS CONSEIL SAS

Themis Conseil est un cabinet de conseil en systèmes d'information, organisation et management qui intervient directement auprès des Directions Générales de grands donneurs d'ordres en s'appuyant sur ses grandes pratiques que sont l'amélioration de la compétitivité, le management de la transformation ou l'alignement de la gouvernance.

↳ ITS GROUP BENELUX Sprl

Filiale de droit belge, cette entité se développe, comme les filiales françaises, autour des métiers de gestion des infrastructures IT et propose également l'ensemble des métiers du groupe.

↳ ITS IBELEM SA

ITS Ibelem combine une expertise dans l'intégration et la distribution de solutions de mobilités, pour déployer tout type de projet relatif à la gestion de la mobilité en proposant un accompagnement global et sur mesure à chacun de ses clients.

ITS Ibelem est organisée en trois pôles : terminaux mobiles ; Infrastructures WiFi et édition de logiciels (architecture informatique mobile).

Le pôle « Cloud »

↳ ITS INTEGRA SAS

ITS INTEGRA, spécialiste de l'infogérance informatique (hors site client) et de l'hébergement à valeur ajoutée est l'un des tous premiers hébergeurs français avec plus de 6000 serveurs hébergés et infogérés et plus de 400 clients. Ces services portent aussi bien sur des systèmes d'information, des applications Web grand public que sur des applications métier ou des messageries d'entreprise.

↳ ASPLENIUM HOSTING SERVICES

Société acquise en janvier 2018, qui a permis de renforcer les offres du pôle cloud dans les solutions d'hébergement des données sensibles, en particulier dans le domaine de la santé (hôpitaux et cliniques).

Les activités de Négoce d'infrastructures

↳ MIB Suisse Sarl

Cette filiale concentre les activités de négoce et d'intégration d'infrastructures sur en Suisse et dispose des relations fortes avec les principaux partenaires, constructeurs et éditeurs pour la mise en œuvre des architectures.

3. Résultats

Comptes de résultat de l'exercice 2018

L'exercice 2018 a été marqué par la cession en juillet 2018 de l'activité « négoce » en France. Pour des raisons de comparabilité, le Groupe présente un compte de résultat 2017 retraité. Le résultat de l'activité cédée a été reclassé, ainsi que la plus-value comptable réalisée en 2018, en « résultat et plus-value des activités cédées ».

Les chiffres clés de l'activité du groupe sont récapitulés dans le tableau suivant :

Données consolidées en M€	2017 Publié	2017 Retraité	2018 Publié
Chiffre d'affaires	178,9	128,7	134,1
Dont activités stratégiques	117,3	117,3	124,7
Dont négoce	61,6	11,4	9,4
Résultat opérationnel courant	6,5	7,3	5,9
Dont activités stratégiques	6,8	6,8	5,5
Dont négoce	(0,3)	0,5	0,4
Autres produits et charges opérationnels	(0,9)	(0,5)	(0,6)
Résultat opérationnel	5,5	6,8	5,3
Résultat financier	(0,4)	(0,4)	(0,4)
Résultat et plus-values sur activités cédées	-	(1,0)	3,4
Impôt sur les résultats	(1,9)	(2,3)	(1,6)
Résultat net	3,2	3,2	6,6
Résultat net part de groupe	3,0	3,0	6,5

↳ Le résultat opérationnel courant ressort à 5,9 M€, soit une marge opérationnelle courante de 4,4%.

Cette dernière est similaire entre les activités stratégiques (4,4% sur l'exercice, dont 5,2% au second semestre) et l'activité négoce en Suisse (4,3%). Le résultat opérationnel courant se répartit de la manière suivante :

- **Le pôle « prestations de services »** (95,2 M€ de CA, +2% par rapport à 2017) contribue pour 4,4 M€ au résultat opérationnel courant, à comparer à 5,9 M€ en 2017. Cette évolution s'explique principalement par une érosion de la marge brute, en raison d'un recours accru à la sous-traitance et d'un décalage entre la hausse des prix de vente et la hausse des salaires, mais aussi par les efforts portés sur le recrutement avec des dépenses en forte hausse, ce qui a permis de faire progresser les effectifs facturables de +2,0% en 2018 pour atteindre 1030 collaborateurs au 31 décembre 2018.
- **Le pôle « Cloud »** (29,5 M€ de CA, en hausse de +24%) améliore sa contribution avec un résultat opérationnel courant de 1,1 M€, à comparer à 0,9 M€ en 2017. La progression des résultats a été atténuée en 2018 par les coûts afférents à l'intégration d'Asplenium et à la gestion de la forte croissance, et par une activité de data management virtualisée non rentable (1M€ de CA en 2018), qui a été arrêtée en fin d'année.
- **L'activité « négoce »** en Suisse génère un résultat opérationnel courant de 0,4 M€, à comparer à 0,5 M€ en 2017. Cette activité complémentaire et rentable est conservée dans le périmètre du groupe.

Résultat d'exploitation de ITS GROUP S.A.

Le résultat d'exploitation de la société mère ITS GROUP SA est de 0,6 M€ (0,7 % du CA) contre 2,1 M€ (2,6 % du CA) pour l'exercice 2017. Il a été impacté sur cet exercice par la hausse des salaires plus importante que celle des prix de vente, par la baisse de la marge sur la sous traitance et par l'augmentation des frais centraux.

↳ Résultat opérationnel

Après intégration de charges non courantes pour 0,6 M€ (constituées notamment des coûts liés à l'arrêt de l'activité data management virtualisé de ITS Integra), le résultat opérationnel ressort à 5,3 M€.

↳ Résultat financier

Le résultat financier consolidé 2018 est de -389 K€ et est composé essentiellement des intérêts des emprunts en cours.

↳ Résultat et plus-value sur activités cédées

La cession des activités de Négoce en France (ITS Overlap) permet au groupe d'enregistrer une plus-value comptable significative de 3,4 M€, calculée sur la base du prix de cession, du résultat de la période et de la situation nette de cette entité à date de cession, ainsi que des divers coûts liés à cette opération.

↳ Résultat net

Compte tenu de la plus value de cession importante, le résultat net consolidé s'établit à 6 607 K€ soit 4,9 % du chiffre d'affaires, avec une charge d'impôt sur les résultats de 1 632 K€ incluant la CVAE.

Le résultat net part du groupe s'élève à 6 495 K€ soit 4,8 % du chiffre d'affaires avec des intérêts des minoritaires (112 K€) provenant des filiales IBELEM SA et MIB Suisse dont respectivement 3,4 % et 33,0 % du capital sont hors groupe.

4. Proposition d'affectation du résultat

Fort de sa confiance en ses perspectives et en sa capacité à poursuivre sa croissance et l'amélioration de sa rentabilité, le conseil d'administration soumet ces comptes à votre approbation et vous propose d'affecter le bénéfice net de ITS GROUP SA s'élevant à 1 939 340,98 € de la manière suivante :

- Distribution d'un dividende de 0,12 centime par action, soit au maximum 941 837,40 € (1)
 - le solde au compte « Autres Réserves », soit 997 503,58 €.
- (1) Compte tenu des programmes de liquidité et de rachat d'actions en vigueur ce montant sera diminué de 0,12 € x le nombre d'actions autodétenues dans ces programmes au moment de la mise en paiement du dividende.
Au 26 mars 2019, la société détenait 578 815 de ses propres titres.

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que la société ITS GROUP a procédé à la distribution d'un dividende de 922K€ au titre de l'exercice 2017, 768 K€ au titre de l'exercice 2016 et 765 K€ au titre de l'exercice 2015.

5. Frais de recherche et développement

Le groupe est amené à engager des frais de recherche (veille technologique) et à réaliser des développements logiciels ayant vocation à être commercialisés ou à être intégrés dans des offres globales de services. Les coûts sont essentiellement constitués par la masse salariale chargée affectée à ces frais de recherche et développement.

Les coûts liés aux développements voués à être commercialisés sont comptabilisés en « Immobilisations en cours » pendant la phase de conception de ces logiciels, puis transférés au poste « Immobilisations incorporelles » dès lors qu'ils seront prêts à être commercialisés (520 K€ transférés en immobilisations incorporelles en 2018, 463 K€ en 2017).

Les autres frais sont conservés en charges d'exploitation et ne sont pas valorisés à l'actif du bilan.

Au titre de ces activités, le groupe a constaté sur l'exercice 2018 des « Crédits d'Impôts Recherche » à hauteur de 1017 K€, dont 379 K€ au sein de la société mère ITS Group SA. En 2017, le montant total des « Crédits d'Impôts Recherche » s'élevait à 977 K€.

Par ailleurs, le groupe estime ne pas avoir de risque de dépendance à l'égard des brevets et licences.

6. Le Contrôle Interne

6.1. Objectifs du Contrôle Interne

Les procédures de contrôle interne ont pour objet :

- d'une part de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- d'autre part, de veiller que les informations comptables, financières et de gestion communiquées produites reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et de maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers.

Le Groupe s'appuie sur une longue pratique et sur des systèmes documentaires et d'information formalisés. Certaines sont accessibles à tous les collaborateurs et d'autres uniquement à certaines directions (Finance, Ressources Humaines, Juridique) ainsi qu'aux Directeurs Opérationnels. Ce système de contrôle ne peut cependant fournir une garantie absolue sur l'atteinte des objectifs et l'élimination des risques dont il vise à réduire la probabilité d'occurrence et l'impact potentiel.

6.2. Les facteurs de risque

6.2.1. Risques particuliers liés à l'activité



Risques liés aux prestations au forfait.

Les prestations de ITS Group et de ses filiales sont essentiellement facturées soit au temps passé, soit au forfait (le plus souvent projets avec livrables et risques de dépassement). Cette dernière modalité représentant une part de plus en plus significative du chiffre d'affaires des prestations de services, les procédures d'évaluation et de contrôle ont été développées au sein d'un pôle spécialisé dans la mise en œuvre des contrats d'infogérance sur site client :

- Dès l'initialisation du projet, le Responsable Technique propose un plan qualité décrivant la démarche, les étapes suivies, les pré-requis techniques et organisationnels demandés au client, et l'organisation de ses équipes ;
- Tous les budgets touchant des contrats au forfait intègrent une marge complémentaire de sécurité pouvant représenter jusqu'à 10 % du prix de vente total (« coût du risque ») et permettant de gérer les éventuels dépassements de charges ;
- Un plan de progrès est établi avec pour objectif l'optimisation de la rentabilité du projet sur le long terme ;
- Les projets sont suivis tout au long de leur réalisation par le Responsable Technique qui assure en permanence un contrôle de la qualité des réalisations devant conduire à la conformité des livrables. Corrélativement, le système de conduite de projets permet de réévaluer les budgets et les résultats à terminaison de chaque affaire lors de réunions périodiques avec le Contrôle de Gestion.

↳ Risques liés au niveau d'activité.

L'indicateur de performance utilisé est le taux d'activité congés exclus (TACE) dont la formule de calcul est la suivante :

Nombre de jours produits / (nombre de jours potentiels – CP & RTT)

En conséquence, le consultant qui a produit (jours travaillés donnant lieu à facturation) tous les jours à l'exception des CP et RTT a un TACE de 100 %. Les jours d'inter contrat, de formations, de maladies, d'absences exceptionnelles payées, etc... diminuent le TACE.

Au cours des trois derniers exercices, le TACE du groupe a été de 88%, conformes aux objectifs du groupe. Ce niveau d'activité permet d'assoir la base d'une bonne rentabilité des prestations de services, dépendante néanmoins des indicateurs de prix de vente et de coûts (salaires et coûts de sous-traitance).

6.2.2. Risques clients.

Le poids des principaux clients du groupe (en % du CA consolidé) est le suivant :

Poids cumulé des principaux clients	% du CA consolidé 2018	% du CA consolidé 2017
premier client	11	8
5 premiers clients	37	29
10 premiers clients	48	42

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe est réalisé quasi exclusivement sur les marchés de la production informatique moins sensible à la conjoncture (gestion des infrastructures) et dans des niches métiers extrêmement dynamiques (hébergement et infogérance outsourcée, mobilité).

L'évolution de la répartition en 2018 par rapport aux années précédentes s'explique essentiellement par la cession des activités de négoce en juillet 2018 et non intégrées au chiffre d'affaires de l'exercice (les pourcentages 2017 sont ceux relatifs au CA publié en 2017).

Le chiffre d'affaires consolidé est réalisé essentiellement avec des grands comptes, le risque lié à l'insolvabilité de nos clients est donc très faible.

6.2.3. Risques fournisseurs.

Sur ses activités de prestations de services, le groupe n'a aucun de risque de dépendance envers ses fournisseurs qui sont essentiellement des indépendants ou des sous-traitants.

La part du chiffre d'affaires des prestations de services réalisés par des indépendants, ou sous-traité est en progression à 20% en 2018 contre 17% en 2017, principalement du fait des difficultés de recrutement.

6.2.4. Risques liés aux personnes clés.

Compte tenu de la nature de l'activité de ITS GROUP, son succès dépend de sa capacité à retenir ses principaux managers. Néanmoins, la taille acquise par le groupe au cours de ces derniers exercices, et le nombre de relais opérationnels existants minimisent l'impact d'éventuels départs.

Par ailleurs, l'entreprise veille à ce que les process et contacts soient suffisamment connus et diffusés afin de limiter au mieux la déperdition d'informations.

Afin de prémunir l'entreprise contre le risque que fait peser sur elle la disparition d'un dirigeant dont l'activité est considérée comme indispensable, ITS GROUP a souscrit les contrats d'assurance suivants :

- Jean Michel BENARD, Président Directeur Général : décès / PTIA à hauteur de 2 000 K€
- Philippe SAUVÉ, Directeur Général Délégué : individuel accident à hauteur de 500 K€.
- Geoffroy DELAVENNE, Directeur Général de la filiale ITS INTEGRA : individuel accident à hauteur de 500 K€.

6.2.5. Risques juridiques.

Dans le respect des dispositions légales, le groupe veille à l'évaluation et à la prévention des risques professionnels particuliers à l'exercice de ses activités de prestations de services et d'intégration. Le service juridique de ITS GROUP est en charge de l'évaluation et de l'inventaire de ces risques encourus par les salariés dans le cadre d'un plan de prévention.

Conformément à la norme IAS 37, des provisions sont comptabilisées lorsque, à la date de clôture de l'exercice, il existe une obligation du groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un évènement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques. L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie probable de ressources. Les provisions sont actualisées.

6.2.6. Risques de litige.

Le groupe ne connaît actuellement aucun litige significatif susceptible d'affecter défavorablement sa situation financière.

6.2.7. Assurances et couvertures de risques.

Dans le respect des dispositions légales, le groupe veille à l'évaluation et à la prévention des risques professionnels particuliers à l'exercice de ses activités de prestations de services et d'intégration. Le service Ressources Humaines de ITS GROUP a évalué les risques encourus par les salariés et mis en œuvre un plan de prévention.

La société ITS GROUP, ainsi que ses filiales sont titulaires d'un contrat GAN EUROCOURTAGE 86.081.088, garantissant les activités professionnelles suivantes :

- Conseil, développement de logiciels, revente de matériels et logiciels, proposition et intégration de solutions d'administration systèmes et réseaux.
- Intégration de logiciels (vente de logiciels, matériels, maintenance et prestations associées).
- Ingénierie réseaux télécommunication et accessoirement activités de web ; infogérance.

La garantie est accordée à concurrence des montants suivants et sous réserve des franchises absolues par sinistre suivantes :

Responsabilité civile « Exploitation » :

Nature des dommages	Montant des garanties	Franchises absolues
Dommages corporels, matériels et immatériels :	8 000 000 € par sinistre	
dont :		
-Faute inexcusable	300 000 € par victimes 3 000 000 € par année d'assurance	Néant
- Dommages matériels et immatériels consécutifs :	3 000 000 € par sinistre	304 € par sinistre
- Dommages immatériels non consécutifs :	500 000 € par sinistre	1 524 € par sinistre
- Atteinte à l'environnement accidentelle (corporel, matériel et immatériel) :	1 500 000 € par année d'assurance	1524 € par sinistre

Responsabilité civile « Professionnelle » :

Nature des dommages	Montant des garanties	Franchises absolues
Tous Dommages Confondus	5 000 000 € par année d'assurance	25 000 € par sinistre
-Biens Confiés – Reconstitution des supports informatiques :	150 000 € par sinistre	1 524 € par sinistre

Défense - Recours :

Défense devant les juridictions civiles, commerciales ou administratives. Défense des intérêts civils devant les juridictions répressives	Frais à la charge de l'Assureur, sauf dépassement du plafond de garantie en cause
Recours (préjudices supérieurs à 152 €)	15 244 € par sinistre

Contrat RC des dirigeants :

AIG EUROPE police n° 7906887

RC des dirigeants : Limite 1 600 000 Euros par année d'assurance – sans franchise.

Contrats Hommes clés des dirigeants :

Nature des dommages	Montant des garanties	Assurés
Décès et PTIA (perte totale et irréversible d'autonomie) ALICO	2 000 000 €	Jean Michel BENARD – PDG
Individuelle accident GAN	500 000 € 500 000 €	Philippe SAUVÉ – DGD Geoffroy DELAVENNE – DG ITS INTEGRA

Contrats Multirisques Bureaux :

ITS GROUP dispose de plusieurs contrats multirisques bureaux :

Société	Adresses	Compagnie d'assurance	Police n°	Capital contenu incendie
Siège social ITS GROUP (contrat ITS Group pour toutes activités IDF des sociétés du groupe)	42, rue de bellevue - 92100 Boulogne Billancourt	ALLIANZ	26930152	1 800 000 €
ITS GROUP	Immeuble l'Européen - 19, bd Eugène Deruelle - 69003 LYON	ALLIANZ	27821605	104 500 €
	2, allée des Vieux Tilleuls - 44300 NANTES		27839153	60 000 €
	94 rue St Lazare - 75009 PARIS		60124847	10 000 €
	15 rue de l'Abbé Stahl - 59700 MARCQ EN BAROEUL		60126102	60 000 €
	6, impasse René Couzinet - 31500 TOULOUSE		60125459	50 000 €
	Technoclub Bât B - Avenue de l'hippodrome -33170 Gradignan		27839156	60 000 €
ITS INTEGRA	Place Pierre DUHEM - MILLENAIRE II - 34000 MONTPELLIER	ALLIANZ	27678674	170 000 €
ITS BENELUX	Bruxelles, 55 av de la Toison d'Or	AXA	0107200463 85/A	33 546 €

Le montant annuel des primes versées en 2018 au titre de la RC professionnelle, RC dirigeants, multirisques bureaux, flotte auto, auto mission et autres assurances s'élève à 221 K€.

6.2.8. Risques de liquidité.

La Direction Financière assure la prévention des risques de liquidité et de crédit par le suivi journalier de la trésorerie, le suivi de l'endettement bancaire à moyen terme et le suivi des lignes de crédit court terme. De plus, elle vérifie la concordance des éléments avec les cash-flows prévisionnels de la société.

Elle rend compte hebdomadairement aux membres du Comité de Direction de la corrélation des financements avec des engagements, ainsi que du suivi des encaissements des créances (variations hebdomadaires et états des créances échues)

L'échéancier relatif à l'ensemble des engagements et dettes de la société est le suivant :

Créances par échéance (au 31 décembre 2018)

Nature	Montant total	Montant à 1 an au plus	Montant à plus d'1 an et à moins de 5ans au plus	Montant à plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations	24	24		
Prêts	2 071	26	180	1 865
Autres immo. financières	1 331	100	953	278
Clients	39 589	39 324	264	
Etat - Impôts différés	568	7		560
Personnel & comptes rattachés	16	16		
Oрганизmes sociaux	120	120		
Etat & Impôts sur les bénéfices	4 365	4 365		
TVA	1 583	1 583		
Débiteurs divers	1 853	1 103	750	
Charges constatées d'avance	1 703	1 703		
TOTAL DES CREANCES	53 223	48 372	2 148	2 703

Dettes par échéance (au 31 décembre 2018)

Nature	Montant total	à 1 an au plus	à plus d'1 an et à 3 ans au plus	à plus de 3 ans et à 5 ans au plus	à plus de 5 ans
Emprunts, dettes / d'ets de crédit	14 946	3 538	6 075	3 890	1 443
Dettes fournisseurs et cptes rattachés	11 107	11 107			
Personnel et cptes rattachés	5 022	5 022			
SS et autres organismes sociaux	7 455	7 455			
Impôts différés Passif	385	84	118		183
Etat, IS et autres impôts & taxes	223	223			
TVA	8 000	8 000			
Créditeurs divers	1 585	1 335	250		
Produits constatés d'avance	2 287	2 287			
TOTAL DES DETTES	51 011	39 052	6 444	3 890	1 625

Le remboursement de la part à court terme des dettes financières est assuré par la marge brute d'autofinancement dégagée. En cas de diminution significative de celle-ci, le groupe estime être en mesure de faire face au remboursement de ses dettes à court terme compte tenu de sa capacité à mobiliser de nouveaux financements (du fait notamment de la qualité et du niveau de son actif circulant).

Factures émises et non réglées à la date de clôture de l'exercice.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu I de l'article D. 441-4)													
En K€	Article D. 441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de Clôture de l'exercice dont le terme est échu						En K€	Article D. 441 I.-2 ° : Factures émises non réglées à la date de Clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 Jours	1 à 30 Jours	31 à 60 Jpirs	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)		0 Jours	1 à 30 Jours	31 à 60 Jpirs	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement													
Montant total des factures concernées TTC	7 679	434	449	283	637	1 804	Montant total des factures concernées TTC	24 610	4 777	1 895	957	2 433	10 062
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	10,41%	0,59%	0,61%	0,38%	0,86%	2,45%	Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice						
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice							Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice	12,75%	2,47%	0,98%	0,50%	1,26%	5,21%
(B) Factures exclues de (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées													
Montant total des factures exclues	-	-	-	-	-	-	Montant total des factures exclues	-	-	-	-	-	-
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)													
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	X	Délais contractuels				Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	X	Délais contractuels					
		Délais légaux						Délais légaux					

6.2.9. Risques de crédit.Dettes garanties

Pour financer ses opérations de croissance externe et pour financer les travaux d'aménagements de son site de Boulogne, le groupe a souscrit plusieurs emprunts. Ceux restant en cours au 31/12/2018 sont les suivants :

- Contrat de Développement Participatif (BPI France) du 10 décembre 2013 :
 - Montant : 3.000 K€ ;
 - Durée 7 ans, soit jusqu'au 10/12/2020 avec deux ans de différé de remboursement du capital ;
 - Taux fixe : 2,91% avec complément de rémunération 0,0186% du CA HT ; remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.
- Contrat de Développement Participatif (BPI France) du 09 juillet 2015 :
 - Montant : 1.400 K€ ;
 - Durée 7 ans, soit jusqu'au 31/07/2022 avec deux ans de différé de remboursement du capital ;
 - Taux fixe : 2,08 % ; remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.
- Contrat de prêt (SOCIETE GENERALE) du 5 novembre 2015 :
 - Montant : 825 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 13/11/2020 ;
 - Taux fixe : 1,5% ; remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.
- Contrat de prêt (Banque TARNEAUD) du 10 novembre 2015 :
 - Montant : 825 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 13/11/2020 ;
 - Taux fixe : 1,5% ; remboursement par mensualités ;

- Garantie : aucune.
- Contrat de Prêt croissance (BPI France) du 18 février 2016 :
 - Montant : 1.000 K€ ;
 - Durée 7 ans, soit jusqu'au 28/02/2023 avec deux ans de différé de remboursement du capital ;
 - Taux fixe : 1,78 ; remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.
- Contrat de Prêt croissance (BPI France) du 6 juin 2017 :
 - Montant : 2.000 K€ ;
 - Durée 7 ans, soit jusqu'au 30/06/2024 avec deux ans de différé de remboursement du capital ;
 - Taux fixe : 1,65 % ; remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.
- Contrat de prêt (BNPPARIBAS) du 17 mai 2017 :
 - Montant : 1.200 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 17/05/2022 ;
 - Taux fixe : 1,7% ; remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.
- Contrat de Prêt croissance (BPI France) du 24 juillet 2018 :
 - Montant : 3.550 K€ ;
 - Durée 7 ans, soit jusqu'au 31/07/2025 avec deux ans de différé de remboursement du capital ;
 - Taux fixe : 1,50 % ; remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.
- Contrat de prêt (BNPPARIBAS) du 19 janvier 2018 :
 - Montant : 1.900 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 19/01/2023 ;
 - Taux fixe : 2,5% ; remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.
- Contrat de prêt (BPVF) du 19 janvier 2018 :
 - Montant : 1.900 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 19/01/2023 ;
 - Taux fixe : 2,5% ; remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.

Pour la réhabilitation des locaux de Boulogne la société a contracté les quatre emprunts suivants :

- Contrat de prêt d'Equipement professionnel (BPVF) du 4 octobre 2014 :
 - Montant : 1.000 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 05/10/2019 ;
 - Taux : Euribor 3 mois + 0,90 ; remboursement par mensualités ;
 - Garantie : aucune.
- Contrat de prêt d'Equipement professionnel (Banque TARNEAUD) du 9 décembre 2014 :
 - Montant : 500 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 09/12/2019 ;
 - Taux : Fixe 1,8 % l'an ; remboursement par mensualités ;
 - Garantie : aucune.
- Contrat de prêt d'Equipement professionnel (BNP PARIBAS) du 12 mars 2015 :
 - Montant : 400 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 05/03/2020 ;
 - Taux : Fixe 2 % l'an ; remboursement par mensualités ;
 - Garantie : aucune.

- Contrat de prêt d'Equipement professionnel (SOCIETE GENERALE) du 23 mars 2015 :
 - Montant : 500 K€ ;
 - Durée 55 mois, soit jusqu'au 23/10/2019 ;
 - Taux : Fixe 1,8 % l'an ; remboursement par mensualités ;
 - Garantie : aucune.

Echéancier de la dette au 31/12/2018

Emprunts		Échéances de remboursement					KRD fin d'année
		T1	T2	T3	T4	Total annuel	
2019	BPI CDP 2013	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	600 000 €	600 000 €
	BPI CDP 2015	70 000 €	70 000 €	70 000 €	70 000 €	280 000 €	770 000 €
	BPI Croissance 2016	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	200 000 €	650 000 €
	BPI Croissance 2017			100 000 €	100 000 €	200 000 €	1 800 000 €
	BPI Croissance 2018	- €	- €	- €	- €	- €	3 550 000 €
	BlueSafe (SG/BT)	82 931 €	83 087 €	83 244 €	83 402 €	332 664 €	320 916 €
	Travaux (BNP/SG/BPVF/BT)	125 829 €	126 318 €	126 809 €	73 698 €	452 654 €	20 798 €
	BNP Divers	59 100 €	59 351 €	59 603 €	59 857 €	237 911 €	612 318 €
2020	Asplenium (BNP/BPVF)	177 500 €	177 500 €	177 500 €	177 500 €	710 000 €	2 307 500 €
		715 359 €	716 256 €	817 156 €	764 457 €	3 013 229 €	10 631 532 €
	BPI CDP 2015	70 000 €	70 000 €	70 000 €	70 000 €	280 000 €	490 000 €
	BPI Croissance 2016	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	200 000 €	450 000 €
	BPI Croissance 2017	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	400 000 €	1 400 000 €
	BPI Croissance 2018	- €	- €	- €	177 500 €	177 500 €	3 372 500 €
	BlueSafe (SG/BT)	83 560 €	83 719 €	83 878 €	69 758 €	320 916 €	- €
	Travaux (BNP/SG/BPVF/BT)	20 798 €				20 798 €	- €
2021	BNP Divers	60 111 €	60 367 €	60 623 €	60 881 €	241 982 €	370 336 €
	Asplenium (BNP/BPVF)	177 500 €	177 500 €	177 500 €	177 500 €	710 000 €	1 597 500 €
		561 970 €	541 586 €	542 002 €	705 639 €	2 351 195 €	7 680 336 €
	BPI CDP 2015	70 000 €	70 000 €	70 000 €	70 000 €	280 000 €	210 000 €
	BPI Croissance 2016	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	200 000 €	250 000 €
	BPI Croissance 2017	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	400 000 €	1 000 000 €
	BPI Croissance 2018	177 500 €	177 500 €	177 500 €	177 500 €	710 000 €	2 662 500 €
	BNP Divers	61 140 €	61 399 €	61 660 €	61 922 €	246 122 €	124 215 €
2022	Asplenium (BNP/BPVF)	177 500 €	177 500 €	177 500 €	177 500 €	710 000 €	887 500 €
		636 140 €	636 399 €	636 660 €	636 922 €	2 546 122 €	5 134 215 €
	BPI CDP 2015	70 000 €	70 000 €	70 000 €		210 000 €	- €
	BPI Croissance 2016	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	200 000 €	50 000 €
	BPI Croissance 2017	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	400 000 €	600 000 €
	BPI Croissance 2018	177 500 €	177 500 €	177 500 €	177 500 €	710 000 €	1 952 500 €
	BNP Divers	62 186 €	62 029 €			124 215 €	
	Asplenium (BNP/BPVF)	177 500 €	177 500 €	177 500 €	177 500 €	710 000 €	177 500 €
2023		637 186 €	637 029 €	575 000 €	505 000 €	2 354 215 €	2 780 000 €
	BPI Croissance 2016	50 000 €				50 000 €	- €
	BPI Croissance 2017	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	400 000 €	200 000 €
	BPI Croissance 2018	177 500 €	177 500 €	177 500 €	177 500 €	710 000 €	1 242 500 €
	Asplenium (BNP/BPVF)						
		505 000 €	277 500 €	277 500 €	277 500 €	1 160 000 €	1 442 500 €
	BPI Croissance 2017	100 000 €	100 000 €			200 000 €	- €
	BPI Croissance 2018	177 500 €	177 500 €	177 500 €	177 500 €	710 000 €	532 500 €
2024		277 500 €	277 500 €	177 500 €	177 500 €	910 000 €	532 500 €
	BPI Croissance 2018	177 500 €	177 500 €	177 500 €	- €	532 500 €	- €
2025		177 500 €	177 500 €	177 500 €	- €	532 500 €	- €

Conditions des Lignes de crédit court terme au 31 décembre 2018

Société Générale : 500 000 €, T4M + 1,20 % l'an,
 BNP Paribas : 1 000 000 €, T4M + 1,20 % l'an,
 Banque Tarneaud : 500 000 €, T4M + 1,20 % l'an,
 Banque Populaire Val de France : 500 000 €, T4M + 1,20 % l'an.

Au 31 décembre 2018, aucune de ces lignes de crédit court terme n'était utilisée.

Engagements

ITS GROUP ne compte ni d'engagement complexe, ni engagement relatif à des clauses d'exigibilité liées aux dettes financières.

Evolution de la trésorerie nette

Date	Actif Dispo. + VMP	Passif Emprunts et dettes fin.	Trésorerie nette Actif - Passif
31/12/2018	9 924	14 946	- 5 022
31/12/2017	5 292	12 682	- 7 390

La situation de trésorerie au 31/12/2017 présentée ci-dessus n'intègre pas les actifs et passifs financiers des sociétés en cours de cession qui sont présentés sur les lignes Actifs et Passifs classés comme détenus en vue de la vente. En tenant compte de ces actifs, la trésorerie disponible au 31/12/2017 s'élève à 9 035 K€ et la variation par rapport au 31/12/2018 s'explique de la façon suivante :

- Des flux nets générés par l'exploitation de + 4 540 K€, basés sur :
 - ✓ une Marge Brute d'Autofinancement de + 7 691 K€,
 - ✓ des impôts payés à hauteur de 1 522 K€,
 - ✓ et sur une variation négative du BFR de - 1 629 K€ ;
- Un flux lié aux investissements de – 5 256 K€, lié :
 - ✓ aux investissements corporels et incorporels à hauteur de - 1 142 K€ ;
 - ✓ aux variations des immobilisations financières - 555 K€,
 - ✓ aux variations de périmètre – 3 559 K€ (acquisition Asplenium Hosting Services).
- Des flux nets de financement pour +2 207 K€, dont :
 - ✓ des remboursements d'emprunts pour 3 423 K€ et souscriptions d'emprunts pour 7 299 K€ ;
 - ✓ des versements de dividendes pour 987 K€.

6.2.10. Risques de taux.

Néant : aucun des emprunts en cours n'est à taux variable.

6.2.11. Risques liés au cours de Bourse.

Au 31/12/2018, la société détenait 313 058 de ses propres titres. Le risque lié à une variation du cours de bourse de (4,52€ à cette date) :

- 5 % est de 71 K€,
- 10 % est de 142 K€,
- 15 % est de 212 K€.

6.2.12. Risques de change.

Le groupe facture en très grande majorité de son activité en euro. Seule ITS IBELEM, réalise une partie de ses achats en US dollar, traités sur un compte en devises. La différence de change représente un gain sur l'exercice de 8 K€.

6.2.13. Risques industriels et environnementaux.

Le groupe n'a pas identifié de risque spécifique lié à son activité dans les domaines industriels ou environnementaux (essentiellement des prestations de services intellectuels), notamment concernant la consommation de ressources naturelles, les rejets dans l'air ou dans l'eau. En conséquence, aucune provision ou garantie spécifique pour risque en matière d'environnement n'a été constituée.

Tous les détails sont apportés dans la Déclaration de Performance Extra Financière.

6.3. Moyens du contrôle interne.

a. Acteurs

Les problématiques de contrôle interne relatives aux activités opérationnelles du groupe sont pris en charge par :

- le comité de direction, dans chaque domaine de compétence des membres qui le compose,
- le service juridique, garant du respect des procédures et règlement intérieur, ainsi que des lois et règles générales.

Ces services définissent les procédures de gestion applicables et contrôlent leur application.

En particulier, la Direction Administrative et Financière (comptabilité, trésorerie et contrôle de gestion), sous l'autorité directe du Président Directeur Général, est responsable de la sincérité et de la fiabilité des comptes des sociétés du groupe et de leur conformité à la réglementation, notamment en matière fiscale. Cette direction assure également les relations avec les Commissaires aux Comptes.

b. Référentiels

- lois et règlements,
- convention collective applicable (Syntec) et accords d'entreprise,
- procédures internes,
- Code de gouvernement d'entreprise Middlenext.

c. Elaboration de l'information comptable et financière

Concernant plus particulièrement l'élaboration de l'information comptable et financière destinée aux actionnaires, notion qui recouvre d'une part la conformité aux principes comptables généralement admis et d'autre part la traduction comptable et financière de l'activité du groupe, la Direction Générale et la Direction Financière sont les principaux acteurs du contrôle interne.

- la Direction Générale encadre les processus d'arrêté des comptes et fixe le calendrier et les principaux points spécifiques (engagements, provisions....) au cours de comités spécialisés,
- la Direction Administrative et Financière (comptabilité, trésorerie, contrôle de gestion et administration des ventes), sous l'autorité directe du Président Directeur Général, est responsable de la sincérité et de la fiabilité des comptes des sociétés du groupe et de leur conformité à la réglementation, notamment en matière fiscale. Cette Direction assure également les relations avec les Commissaires aux Comptes.

Pour accomplir leurs missions, ces Directions ont doté l'ensemble des sociétés du groupe dès leur entrée dans celui-ci d'un système d'information financière unique en ce qui concerne la gestion des prestations de services. Ce système d'information, baptisé SYGES, permet à la Direction Générale de disposer d'informations complètes sur l'activité et les résultats de chaque société, de chaque centre de profit et de chaque contrat.

Début 2018, les sociétés du groupe ont basculé leur système d'information sous Erwin/SX en ce qui concerne les prestations de service, et sous Everwin/GX pour les activités d'intégration ou d'hébergement.

L'ensemble des centres de profit du groupe respecte les mêmes méthodologies dans le domaine comptable et financier. La Direction Financière veille à la cohérence des méthodes et process du groupe.

La DSI du groupe assure le maintien en conditions opérationnelles des infrastructures et systèmes qui hébergent le système d'information. Dans ce cadre ont été mis en place des procédures de sauvegarde et de restauration nécessaires en cas de pannes ou d'accidents susceptibles d'affecter le fonctionnement de l'entreprise, pour permettre un redémarrage des systèmes sous 24 heures.

Les Commissaires aux Comptes, dans le cadre de leur mission, exercent un contrôle externe sur la qualité des informations comptables et financières au cours de leurs interventions.

d. Les reportings périodiques.

Des reportings réguliers, remontés de l'ensemble des centres de profit des entités du groupe, permettent d'informer le Comité de Direction sur l'activité et les résultats :

- Quotidiennement :
 - un tableau de suivi de l'activité ou de la non activité (intercontrats, congés, maladies, etc...) des collaborateurs de chaque agence est mis à jour au fil de l'eau.
 - l'établissement des rapprochements bancaires permet de réagir immédiatement à toute anomalie et d'optimiser la gestion de la trésorerie.
- Hebdomadairement :
 - le tableau de suivi du chiffre d'affaires prévisionnel (contrats signés) des trois mois à venir est communiqué au Président Directeur Général. Ce tableau compare les prévisions et les réalisations de chiffre d'affaires de l'exercice avec l'exercice précédent et avec le budget de l'exercice en cours.
 - la réunion commerciale permet de faire le point sur les affaires prévisionnelles (contrats à signer), sur le déroulement des contrats en cours et sur leurs dates d'achèvement afin d'optimiser le taux d'activité des consultants.
 - la réunion interservices (commerciale, technique et recrutement) permet de lister l'ensemble des collaborateurs sans mission et les solutions de remplacement envisagées.
 - l'état de la trésorerie et des retards de règlement client.
- Mensuellement :
 - le Comité de Direction :
 - i. examine les résultats d'exploitation de chaque centre de profit,
 - ii. analyse les écarts avec les résultats mensuels de l'exercice précédent,
 - iii. analyse les écarts avec les budgets de l'exercice,
 - iv. examine les paramètres de gestion de chaque centre de profit :
 - 1. Pour les prestations de service : taux d'activité, taux de facturation, nombre d'intervenants, marges brutes ;
 - 2. Pour le négoce et l'intégration : CA réalisé et pipe commercial, marges commerciales, charges de fonctionnement ;
 - 3. Pour le hosting, cloud et services managés : CA, marges brutes et nettes.
 - v. réévalue les perspectives de rentabilité de chaque centre de profit en fonction des résultats passés.
 - vi. étudie l'avenant des réalisations de chaque centre de profit face aux budgets de l'exercice.
 - vii. étudie la contribution de chaque centre de profit et l'évolution des résultats.

Les travaux mensuels du Comité de Direction permettent de prendre le cas échéant les mesures correctrices, notamment en analysant les écarts entre les réalisations et les budgets de chaque centre de profit.

- Semestriellement :
 - les comptes consolidés semestriels du groupe sont établis conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » avec une sélection des notes annexes qui doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés de l'exercice précédent.
 - l'analyse des écarts entre les prévisions budgétaires de début d'exercice et les réalisations des 6 premiers mois donne lieu à l'établissement d'un budget révisé pour le deuxième semestre.
- Annuellement :
 - les budgets annuels de chaque structure du groupe sont établis selon les axes suivants :
 - i. les perspectives et objectifs de chiffre d'affaires sont établis par les responsables de chaque centre de profit et validés par la Direction Générale,

- ii. l'évolution des charges de fonctionnement « récurrentes » (électricité, locations, entretien...) est prédéterminée par la Direction Financière et validée par la Direction Générale,
- iii. les budgets de charges de fonctionnement « spécifiques » sont présentés par chaque service concerné à la Direction Financière et à la Direction Générale, étudiés et validés dans la mesure où leur intégration au budget de fonctionnement global rend cohérents les perspectives de résultat de l'exercice.
- les comptes consolidés du groupe et les comptes annuels sont établis avec les mêmes règles et méthodes comptables que lors de l'arrêté des comptes précédents.

6.4. Les principes essentiels des procédures de contrôle interne.

L'ensemble des procédures repose sur 4 principes essentiels :

a. Implication de la Direction Générale

Le Président Directeur Général intervient directement dans les décisions de commercialisation, de gestion et d'investissement, en concertation avec les autres membres de la Direction et dans la mesure où les engagements dépassent les limitations des délégations de pouvoir accordées.

Seuls le Président Directeur Général et le Directeur Général Délégué aux Finances et à l'Administratif disposent des pouvoirs bancaires.

En matière comptable et financière : la Direction Générale approuve les budgets et les options comptables d'établissement des comptes.

b. Séparation des fonctions

La séparation des fonctions d'engagement (achats, investissements, personnels), de conservation des actifs (trésorerie) et de comptabilisation (comptabilité), permet un contrôle permanent et efficace dans la mesure où les opérations initiées par la société concernent généralement au moins 2 fonctions.

c. Formalisation des processus de traitement et de circulation de l'information

Des procédures internes encadrent la circulation et le traitement de l'information des principaux processus. Elles sont retranscrites dans des « flow-charts » décisionnels et le Comité de Direction assure le respect de celles-ci.

d. Automatisation des traitements

L'automatisation poussée des tâches de facturation et le contrôle effectué par la Direction Financière assure l'intégralité et l'exactitude des facturations des prestations et des ventes réalisées.

Dans le domaine comptable et financier, la production de documents auxiliaires par le système de gestion permet de s'assurer de la pertinence des informations comptabilisées.

La sécurité des données et des traitements informatiques fait l'objet d'une attention particulière (protection physique et logique des accès, sauvegarde, back up...)

6.5. L'évaluation du contrôle interne

Les principaux processus, qu'ils soient opérationnels ou qu'ils traitent de l'élaboration des comptes, font l'objet de revues visant à évaluer les principaux points clés du contrôle interne (forts, faibles) et s'assurer, par sondage, du respect des procédures en place afin de maintenir un niveau élevé de prévention et de maîtrise des risques opérationnels et financiers.

Le groupe a poursuivi son engagement de qualité et a obtenu la certification norme ISO 27001 relative à la sécurité des systèmes d'informations aussi bien en termes de disponibilité, d'intégrité que de confidentialité.

Pour ce faire, la direction du groupe s'engage activement dans la mise en œuvre d'un Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI) géré conjointement par les services « Sécurité » et « Qualité ». Un responsable de la sécurité des systèmes d'informations (RSSI) a été nommé et s'investit auprès du responsable qualité (RMQ) dans la mise en place des mesures nécessaires et la gestion des incidents de sécurité et des non-conformités. Ils sont

également garants du suivi de la veille réglementaire et légale. ITS Group et ITS Integra détiennent les certifications ISO 9001 et 14001.

7. Politique d'investissement et financement

La marge brute d'autofinancement du Groupe, avant coût financier net et impôts, s'élève pour l'exercice 2018 à 7 691 K€ (contre 7 279 K€ en 2017). Cette marge permet à ITS GROUP d'autofinancer ses investissements courants.

Les investissements liés à l'activité hébergement / cloud sont traités majoritairement par des contrats de location-financement ou de crédits-baux.

Concernant les opérations de croissance externe, la politique de financement s'articule autour des principaux axes que sont :

- des recours complémentaires à l'endettement bancaire ;
- des opérations de haut de bilan (en cas d'opération d'envergure).

8. Autres informations.

Filiales et participations.

Au 31 décembre 2018, les sociétés dans lesquelles ITS GROUP détenait une participation étaient les suivantes :

Société	Forme juridique	Localisation	Capital social		Droits de vote
			Montant en K€	% détenu	
ITS INTEGRA	S.A.S.	Boulogne Billancourt (92)	149	100%	100%
ASPLENIUM HOST. SERV.	SA	Boulogne Billancourt (92)	45	100%	100%
THEMIS CONSEIL	SAS	Boulogne Billancourt (92)	37	100%	100%
ITS GROUP BENELUX	SPRL	Bruxelles - BE	60	100%	100%
ITS IBELEM	SA	Boulogne Billancourt (92)	148	97%	97%
ARIANN SOFTWARE (1)	SAS	Boulogne Billancourt (92)	100	100%	100%
MIB SUISSE	SA	Genève - CH	94	67%	67%
TECHNECITE	SARL	Pantin (93)	8	33%	33%
EUCLEIDE (1) (2)	SA	Luxembourg - L	31	100%	100%

(1) Filiales sans activité.

(2) Filiale non consolidée.

Conventions et engagements réglementés visés à l'article L.288-28 du Code de Commerce.

Nous vous informons que les commissaires aux comptes ont été régulièrement informés des conventions et engagements réglementés visés à l'article L. 225-38 du code de commerce et autorisées par votre Conseil d'Administration durant l'exercice écoulé.

La liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales ont été communiqués aux membres du Conseil d'Administration et aux Commissaires aux Comptes.

Charges non déductibles fiscalement.

Conformément à l'article 39-4 du CGI, il est signalé que le montant des dépenses et autres charges visées par cet article et supportées par la société au cours de l'exercice 2018 s'élèvent à 258 K€ et sont composées des amortissements excédentaires des véhicules de tourisme, des TVS associées et des amendes et pénalités non déductibles.

L'impôt s'y rapportant s'élève à 86 K€.

Résultats des cinq derniers exercices.

Le tableau prescrit par l'article 148 du décret du 23 mars 1967 sur les résultats de la société pour chacun des cinq derniers exercices clos est joint en Annexe 1 au présent rapport.

9. Evènements postérieurs à la clôture.

Le Groupe est en négociation exclusive très avancée pour acquérir 100% du capital de la société EUGENA Consulting, spécialisée dans la Cybersécurité et les « Digital Services ». Cette opération a pour but de renforcer le pôle de prestations de services sur ces marchés très porteurs et vise à porter et développer l'offre cybersécurité du Groupe. Cette société, en forte croissance, a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 4,6 M€ et devrait contribuer dès 2019 à l'amélioration de la marge opérationnelle courante du Groupe. L'acquisition sera finalisée au mois d'avril.

De son côté, le pôle Cloud a été restructuré juridiquement avec la fusion de ITS Integra et de Asplenium Hosting Services par voie de Transmission Universelle de Patrimoine le 12 février 2019, sans changer son organisation opérationnelle (avec une BU dédié santé).

10. Perspectives 2019.

En 2019, le Groupe se fixe comme priorité l'amélioration de sa marge opérationnelle courante, notamment au travers :

- De l'amélioration des indicateurs des prestations de services, en particulier des prix de vente (TJM) déjà bien orientés sur le début d'exercice et de la marge brute sur la sous-traitance,
- De l'automatisation et de l'optimisation des coûts de production dans le pôle Cloud, malgré une année de consolidation sur le plan de l'activité (fin programmée de certains contrats historiques et arrêt de l'activité data management virtualisée),
- D'actions de réduction des frais généraux mises en œuvre en 2019 (sans surcoûts additionnels).

L'enjeu majeur de la croissance en 2019 réside toujours dans la faculté du Groupe à recruter et à maintenir tout au long de l'exercice la tendance affichée de hausse de ses effectifs facturables, notamment sur le marché des SMACS (Social, Mobilité, Analytique, Cloud et Sécurité) sur lequel la demande des clients reste très soutenue.

Le Conseil d'Administration

- ANNEXE 1 -

**RESULTAT ET ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE
AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

(Décret 83-1020 du 29.11.1983 - Article 53)

<i>en EUROS</i>	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
Capital en fin d'exercice					
Capital social	3 924 323	3 924 323	3 924 323	3 924 323	3 924 323
Nombre d'actions ordinaires	7 848 645	7 848 645	7 848 645	7 848 645	7 848 645
Nombre d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote	-	-	-	-	-
Nombre maximum d'actions à créer :	-	-	-	-	-
- par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- par droit de souscription	-	-	-	-	-
Opérations et résultat					
Chiffre d'affaires (H.T)	76 313 127	78 981 978	75 109 872	82 609 893	82 496 222
Résultat avant impôts, participation, dotations aux amort et provisions	4 105 416	425 672	- 268 922	2 084 389	1 979 017
Impôts sur les bénéfices	140 155	- 705 238	- 968 285	- 571 244	- 536 214
Participation des salariés	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation, dotations aux amort et provisions	3 608 423	946 275	223 970	2 285 355	1 939 341
Résultat distribué	767 910	784 865	765 137	767 885	922 143
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation, avant dotation aux amort. et provisions	0,51	0,14	0,09	0,34	0,32
Résultat après impôts, participation, dotations aux amort et provisions	-	-	-	-	-
Dividende attribué	0,46	0,12	0,03	0,29	0,25
Dividende attribué	0,10	0,10	0,10	0,10	0,12
Personnel					
Effectif moyen des salariés (à renseigner)	848	821	825	848	852
Montant de la masse salariale	35 085 973	35 778 131	36 222 360	37 764 299	38 007 705
Montant des sommes versées en avantages sociaux (S.S.,œuvres sociales)	-	-	-	-	-
	16 939 259	15 898 020	15 978 414	16 341 450	16 651 339

- ANNEXE 2 -**RAPPORT SUR LA RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE****1. Cadre de référence**

La société ITS Group se réfère au Code de gouvernement d'entreprise Middlenext pour les valeurs moyennes et petites rendu public le 17 décembre 2009 (ci-après le « Code de référence ») dans le cadre de la mise en œuvre de sa gouvernance.

Le Code Middlenext est disponible sur le site Middlenext à l'adresse suivante : www.middlenext.com. Le Code de Référence contient quinze (15) recommandations qui concernent plus particulièrement les mandataires dirigeants et le Conseil d'administration.

Le Conseil d'Administration, dans le cadre de sa démarche de conformité avec les recommandations du Code de référence, a :

(A) Nommé des administrateurs indépendants

Le Conseil d'Administration est désormais composé de trois Administrateurs indépendants sur ses sept membres (voir ci après § 1.1.b Composition du Conseil d'Administration).

(B) Mis en œuvre un processus d'évaluation des travaux du Conseil

Conformément à la quinzième recommandation du Code de référence, relative à l'évaluation du Conseil d'administration, une fois par an les membres du Conseil sont invités par le Président à s'exprimer sur son fonctionnement et la préparation de ses travaux, cette discussion faisant l'objet d'une retranscription au procès verbal de la séance.

Les principales conclusions de l'auto-évaluation, et notamment les éventuelles voies d'amélioration, seront mentionnées dans le rapport du président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne.

(C) Règlement intérieur du Conseil (mis en place le 15 mars 2012, modifié le 23 mars 2017)

Le règlement intérieur a notamment pour objet de préciser la composition, l'organisation, le rôle et les pouvoirs du Conseil, d'optimiser l'efficacité des réunions et des débats et servir de référence pour l'évaluation périodique que le Conseil pourra faire de son fonctionnement. Il précise également les devoirs, les critères d'indépendance et les règles de détermination de la rémunération des membres, ainsi que les règles à observer en termes de déontologie et d'informations des membres du Conseil. Il est diffusé en annexe du Document de Référence.

Le Conseil d'Administration faisant office de Comité D'Audit, lors de sa tenue il est notamment chargé :

- du suivi du processus d'élaboration de l'information financière ; - du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques de la Société ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, sans qu'il soit porté atteinte à son indépendance ;
- du suivi de la réalisation par les Commissaires aux Comptes de leur mission ;
- de l'examen et suivi du respect par les Commissaires aux Comptes des conditions de leur indépendance définies à la section 2 du chapitre II du titre II du Livre VIII du code de commerce ;
- de l'approbation de la fourniture par les Commissaires aux Comptes ou leur réseau respectif des services autres que la certification des comptes mentionnés à l'article L. 822-11-2 du Code de commerce à la Société ou ses filiales ;
- de la vérification de la conformité de l'activité de la Société avec les lois et les règlements qui lui sont applicables.

2. Le Conseil d'Administration

a. Présentation.

La société ITS GROUP est administrée par un conseil d'administration, qui conformément aux dispositions légales et statutaires a pour fonction de déterminer les orientations de l'activité et de veiller à leur mise en œuvre.

Le conseil d'administration se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires la concernant dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires.

b. Composition.

Le conseil d'administration, comporte 7 administrateurs, personnes physiques, que sont :

- Jean Michel BENARD, 56 ans, nationalité française, Président Directeur Général, mandat expirant en 2019,
 - Ingénieur ESTACA et DESS Affaires Internationales à DAUPHINE, il a passé 10 années chez Computer Associates successivement comme Ingénieur d'Affaires, Directeur commercial puis Directeur de la Division Grands Comptes. Après avoir participé au développement de l'activité commerciale « progiciels applicatifs » chez Transiciel avant de créer ITS GROUP en 1997.
 - Il exerce également les mandats suivants :
 - ✓ Président des SAS ITS INTEGRA, THEMIS CONSEIL et Président Directeur Général de la SA IBELEM ;
 - ✓ Gérant de l'EURL Cloud Invest
 - ✓ Administrateur délégué de EUCLEIDE (droit luxembourgeois).
- Robert SPIEGL, 62 ans, nationalité belge, mandat expirant en 2019,
 - Homme d'affaires, il a été à la tête de nombreuses sociétés belges avant d'intégrer un fonds d'investissement en 2009.
 - Il exerce également le mandat suivant :
 - ✓ Administrateur de la SA IBELEM
- Gilles RIDEL, 62 ans, nationalité française, (Adm. Indépendant), mandat expirant en 2019,
 - Aujourd'hui à la tête d'une société d'e-business et d'édition de logiciel, il a dirigé et développé avec succès plusieurs sociétés du secteur des nouvelles technologies.
 - Il exerce également les mandats suivants :
 - ✓ Gérant de la SCI CHAMOIS D'OR,
- Georges ROUSSEAU, 74 ans, nationalité française, (Adm. Indépendant), mandat expirant en 2019,
 - Licencié en sciences économiques, il évolue dans le monde des services informatiques depuis près de 40 ans, a été le Co-fondateur et Président Directeur Général de Soleri en 1980 avant sa cession à Deutsche Telekom. Il continue depuis à s'impliquer dans divers projets d'administration et de conseil aux entreprises.
- Marc LAVINE, 50 ans, nationalité canadienne, (Adm. Indépendant), mandat expirant en 2020,
 - Homme d'affaires intervenant notamment dans le domaine des nouvelles technologies (administrateur de Cyberplex depuis 1996), il dirige un fonds d'investissement destiné au développement des entreprises.
 - Il exerce également les mandats suivants :
 - ✓ Président Directeur Général de la SA EXCLAMATION depuis 2000.
- Ann BENARD, 65 ans, nationalité française, Administrateur, mandat expirant en 2019,
- Pauline BENARD, 28 ans, nationalité française, Administrateur, mandat expirant en 2019.

Les administrateurs ont été nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée de 4 années.

Dans le but de satisfaire au Code de gouvernement d'entreprise MiddleNext et de permettre aux actionnaires de pouvoir se prononcer avec une fréquence suffisante sur l'attribution des mandats d'administrateurs de la Société, l'Assemblée Générale du 20 mai 2009 a décidé de réduire à quatre ans la durée desdits mandats. De même, le Conseil d'Administration fait ses meilleurs efforts afin d'assurer à moyen terme la parité hommes / femmes au sein de ses membres.

Afin de s'assurer que le contrôle de la société n'est pas exercé de façon abusive, trois des administrateurs sont indépendants et répondent à l'ensemble des critères suivants :

- Ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la société ou d'une société de son groupe et ne pas l'avoir été au cours des trois dernières années.
- Ne pas être client, banquier ou fournisseur significatif de la société ou de son groupe ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité
- Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence.
- Ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des trois dernières années.
- Ne pas être actionnaire de référence de la société

c. Fonctionnement.

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le conseil d'administration se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, et un minimum de 4 fois au cours d'un exercice donné, conformément aux recommandations du Code de gouvernance Middlenext.

Au cours de l'exercice 2018, le conseil d'administration s'est réuni à 4 reprises, et a débattu principalement des sujets suivants :

- Examen et arrêté des comptes sociaux et des comptes consolidés de l'exercice clos le 31/12/17 ; élaboration du rapport de gestion du Conseil d'Administration pour le groupe et la société mère pour l'exercice 2017; propositions d'affectation du résultat ;
- Elaboration et suivi des budgets de l'exercice ;
- Arrêtés des chiffres d'affaires périodiques ;
- Examen et autorisation du dossier de croissance externe Asplenium Hosting Services ;
- Convocation de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités ;

Le taux de présence des Administrateurs à ces réunions du conseil a été de 75%
Aucun d'entre eux n'a perçu de jetons de présence.

d. Réunion du Conseil sous forme de Comité.

Conformément aux articles L.823-19 et suivant du Code de commerce, le Conseil d'administration, en présence de Monsieur Philippe Sauvé, Directeur Général Délégué en charge des finances, s'est réuni sous la forme d'un Comité d'audit, en date du 26 mars 2019, à l'effet d'assurer le suivi :

- du processus d'élaboration de l'information financière,
- de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques,
- du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les Commissaires aux comptes,
- de l'indépendance des Commissaires aux comptes et de leur suivi des SACC.

Compte tenu de la structure du Conseil d'administration et de la présence d'administrateurs indépendants, il n'a pas été jugé utile de constituer un comité d'audit.

3. Direction Générale.

Monsieur Jean Michel BENARD représente la société à l'égard des tiers sans limitation particulière. A ce titre, il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société. Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires et aux conseils d'administration.

Il est assisté dans ses fonctions par un comité de direction.

4. Direction Générale Déléguée.

Le Conseil d'Administration du 16 mars 2010 a décidé de nommer Monsieur Philippe SAUVÉ en tant que Directeur Général Délégué aux Finances et à l'Administratif. Ce poste consiste à diriger l'ensemble des activités ressources humaines, administratives, financières et juridiques du groupe, à piloter la stratégie active de croissance externe en collaboration avec le Président Directeur Général, et à gérer les relations investisseurs.

5. Principes et règles de détermination des rémunérations des mandataires sociaux.

a. Rémunération des membres du conseil.

Les Administrateurs ne perçoivent aucun jeton de présence.

b. Rémunération des dirigeants mandataires sociaux.

Le Conseil d'Administration arrête la rémunération des dirigeants mandataires sociaux sur proposition du comité de direction et statue de manière exhaustive sur tous les éléments qui la compose (parties fixes et variables, stock option et actions gratuites, retraites complémentaires et avantages en nature).

Les règles appliquées pour l'élaboration des rémunérations sont stables et correspondent aux objectifs de croissance de l'entreprise.

b.1. La partie fixe de la rémunération est déterminée à l'entrée en fonction de la formation, de l'expérience et des valeurs de marché couramment pratiquées. Elle peut être revue au début de chaque exercice sur la base du bilan personnel de l'exercice écoulé et en tenant compte de la situation générale de la société.

b.2. La part variable des rémunérations est basée sur l'objectif annuel de marge opérationnelle concernée précisément par le champ d'action du mandataire et représente au maximum 40% de la rémunération totale.

b.3. Des attributions d'actions gratuites visent à associer les mandataires sociaux et les principaux cadres aux actionnaires de la société, ces actions ne pouvant être cédées avant la cessation de fonctions des bénéficiaires.

b.4. Les dirigeants mandataires sociaux sont affiliés aux différents contrats groupe (mutuelle, santé). Ils bénéficient de cotisations de retraite supplémentaires dans le cadre de l'article 83 du CGI dont les montants correspondent à une part fixe (15,30%) du plafond de la sécurité sociale.

b.5 Le seul avantage en nature accordé aux dirigeants mandataires sociaux est un véhicule de fonction.

b.6 Au cours de l'exercice 2018, aucun cumul de contrat de travail et de mandat social n'a été constaté.

Les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux sont détaillées dans les tableaux ci-après.

1 - Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social (en K€)		
	Exercice 2018	Exercice 2017
Jean Michel BENARD, PDG		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détailées au tableau 2)	157	167
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détailées au tableau 4)	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détailées au tableau 6)	-	-
TOTAL	157	167
Philippe SAUVE, DGD		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détailées au tableau 2)	155	149
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détailées au tableau 4)	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détailées au tableau 6)	15	-
TOTAL	170	149

2 - Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social (en K€)				
Jean Michel BENARD, PDG	Exercice 2018		Exercice 2017	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe	144	144	144	144
- rémunération variable	7	7	14	14
- avantages en nature				
véhicule				
retraite art. 83	-	-	-	-
6	6	9	9	9
TOTAL	157	157	167	167
Philippe SAUVE, DGD	Exercice 2018		Exercice 2017	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe	113	113	113	113
- rémunération variable	31	28	23	13
- avantages en nature				
véhicule				
retraite art. 83	5	5	5	5
6	6	9	9	9
TOTAL	155	152	149	140

3 - Tableau des jetons de présence (en K€)

NEANT : aucun jeton de présence n'a jamais été versé.

4 - Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social.

Options attribuées à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe.	n° et date du plan	Nature des options	Valorisation des options (€)	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice (€)	Période d'exercice
Jean Michel BENARD, PDG	-	-	-		-	-
Philippe SAUVE, DGD	-	-	-		-	-

5 - Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Options levées par les dirigeants mandataires sociaux	n° et date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice (€)
Jean Michel BENARD, PDG	-	-	-
Philippe SAUVE, DGD	-	-	-

6 - Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social.

Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe.	n° et date du plan	Nre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions (€)	Date d'acquisition	Date de disponibilité
Jean Michel BENARD, PDG					
Philippe SAUVE, DGD	4-25/09/18	19 900	15 109	25/09/2019	25/09/2020

7 - Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social.

Actions de performance devenues disponibles pour chaque dirigeant mandataire social.	n° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions (€)	Date d'acquisition	Date de disponibilité
Jean Michel BENARD, PDG			NEANT		
Philippe SAUVE, DGD			NEANT		

Aucun dirigeant mandataire social ne bénéficie de rémunération conditionnelle ou différée.

c. Indemnités de départ des mandataires sociaux.

A ce jour, aucun des mandataires sociaux ne bénéficie d'une indemnité de départ.

6. Comité de Direction.

a. Présentation.

La société ITS GROUP comporte un comité de direction chargé d'assurer la direction exécutive opérationnelle du groupe. Il a pour principaux objectifs de garantir la rentabilité du groupe, d'en fixer les orientations stratégiques, de définir les procédures et de veiller au respect de celles-ci.

Compte tenu de sa taille, la société ne s'est pas dotée de comités spécialisés (comptes, audit interne, rémunérations et nominations). Toutes les prérogatives de ceux-ci sont en conséquence assurées par le Comité de Direction qui réfère au Conseil d'Administration sur les principaux thèmes suivants :

- Toutes questions comptables et financières (arrêtés des comptes, élaboration des budgets, engagements hors bilan),
- Analyse des risques auxquels la société est exposée et examen des mesures de prévention,
- Rémunérations des mandataires sociaux fixes et variables en fonction des marges opérationnelles dégagées au cours de l'exercice, conditions d'attribution des Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise et d'Actions Gratuites aux collaborateurs du groupe.

Le Conseil d'Administration s'est cependant réuni sous forme de Comité d'Audit (cf Note 2.d).

b. Composition.

- Monsieur Jean Michel BENARD, Président Directeur Général ;
- Monsieur Philippe SAUVÉ, Directeur Général Délégué - Finances et Administratif ;
- Monsieur Denis GUIBE, Directeur Général Adjoint ITS Services ;
- Madame Marzena GROS, Directrice Commerciale Themis Conseil ;
- Madame Caroline GRANGEON, Directrice des Ressources Humaines;
- Madame Sandra REQUENA, Directrice Marketing ;
- Monsieur Gilles GIRARD, Directeur Général Adjoint Themis Conseil ;
- Monsieur Geoffroy DE LAVENNE, Directeur Général ITS Integra ;
- Monsieur Jean Cédric MINIOT, Directeur Général Délégué ITS Ibelem.

Le comité de direction peut être assisté dans ses travaux par les responsables des services Juridique, Systèmes d'information et Contrôle de Gestion, qui ont pour mission d'éclairer le comité sur les points particuliers.

c. Fonctionnement.

Le comité de direction se réunit une fois par mois pour traiter les principaux dossiers et problèmes rencontrés depuis la dernière réunion. Il examine particulièrement les tableaux de bords de clôture du mois précédent de chaque département et de chaque société du groupe. Les résultats ainsi que les principaux indicateurs le composant sont analysés et commentés.

7. Délégation de pouvoirs dans l'entreprise.

a. Principes de la délégation.

Les représentants légaux de chaque société ont la faculté de consentir à une ou plusieurs personnes de leur choix des délégations de pouvoirs.

L'objectif de celles-ci est de permettre le fonctionnement des services concernés sous la responsabilité de chaque bénéficiaire des délégations de pouvoir.

b. Champs des délégations.

Les délégations de pouvoir sont accordées et limitées aux membres du comité de direction.

Les Directeurs Généraux Délégués sont investis, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément au Conseil d'Administration, et dans la limite de l'objet social et du poste défini auparavant, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

c. Délégations de pouvoir accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration

Les délégations de compétence accordées au Conseil d'Administration, en vigueur au 31 décembre 2018 sont les suivantes :

Par les résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2018, pour une durée de 18 mois :

- autorise, conformément aux articles L 225-209 et suivants du Code du commerce, la société à acheter ses propres actions, dans la limite d'un maximum de 784 864 actions, soit 10 % du montant du capital social existant au 29 juin 2018 ;

Par les résolutions extraordinaires de l'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2018, pour une durée de 26 mois :

- émettre des actions ordinaires de la Société et des valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite d'un montant nominal de 2.000.000 €,
- émettre des actions ordinaires de la Société et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, avec faculté de conférer un délai de priorité, dans la limite d'un montant nominal de 2.000.000 €,
- augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite de 15 % de l'émission initiale,
- émettre des titres de capital et des valeurs mobilières donnant accès au capital, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, la limite de 10 % du capital de la Société,
- émettre des actions ordinaires de la Société et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société réservées aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite de 3 % du capital de la Société
- attribuer gratuitement des actions ordinaires de la Société, sans dépasser 2,5 % du capital social de la société.

8. Informations liées au capital

a. Actionnariat.

A la clôture des deux derniers exercices, la répartition du capital social de ITS GROUP S.A. était la suivante :

Actionnaires détenant plus de 3% des actions	31/12/2018				31/12/2017			
	Nombre d'actions	%	Nombre de voix	%	Nombre d'actions	%	Nombre de voix	%
BENARD JM / Cloud Invest	2 206 461	28,1	3 095 912	31,7	2 206 461	28,1	3 095 912	31,7
SPIEGL Robert	1 006 695	12,8	2 010 577	20,6	1 106 409	14,1	2 110 291	21,6
BNP PARIBAS DEV	868 407	11,1	868 407	8,9	546 151	7,0	546 151	5,6
SUNNY ASSET MNGT	408 172	5,2	408 172	4,2	528 796	6,7	528 796	5,4
ZENLOR	300 000	3,8	300 000	3,1	300 000	3,8	300 000	3,1
COIR HOLDINGS LTD	252 962	3,2	252 962	2,6	268 962	3,4	268 962	2,8
Autres actionnaires (1) (2)	2 805 948	35,8	2 836 945	29,0	2 891 866	36,8	2 922 597	29,9
TOTAL	7 848 645		9 772 975		7 848 645		9 772 709	

(1) Nombre d'actions dont autodétenion	Au 31/12/2018 :		Au 31/12/2017 :	
(2) droits de vote théoriques	programme de rachat	271 302	programme de rachat	167 958
	contrat de liquidité	41 756	contrat de liquidité	31 991
		313 058 4,0%		199 949 2,5%

b. Salariés actionnaires

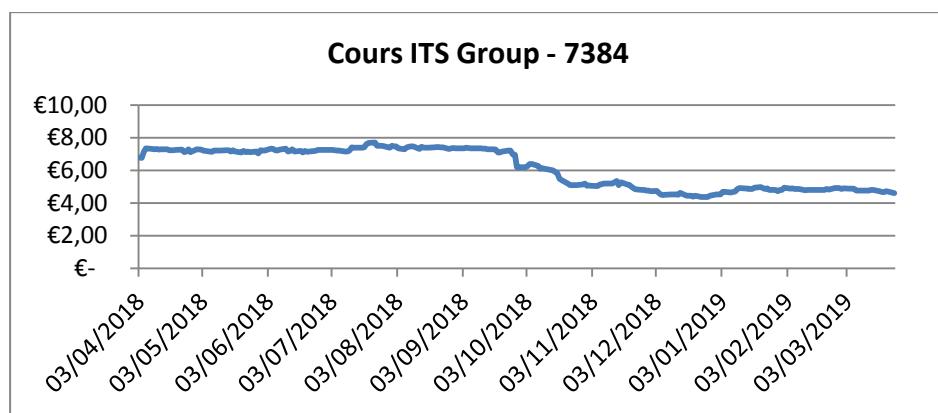
Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du code de commerce, nous vous informons qu'à la date du 31 décembre 2018 0,4 % du capital social de la société ITS GROUP S.A. était détenu par des salariés, et qu'aucun de ces titres ne fait l'objet d'une gestion collective ou n'est frappé d'inaccessibilité.

c. Dilution potentielle

Le 25/09/2018, utilisant la délégation de pouvoir accordé par l'Assemblée Générale du 29 juin 2018, le Conseil d'Administration a attribué 181010 actions gratuites (2,3% du capital) aux principaux managers du groupe, avec une période d'acquisition de 1 an et une période de conservation de 1 an. Ces titres sont actuellement détenus par la société dans le cadre de son programme de rachat d'actions.

d. Informations boursières

La société est cotée sur le compartiment C de l'Eurolist de Euronext Paris (code 7384 - ITS).
L'évolution du cours a été la suivante:



Le résultat net par action (part du groupe) est de 0,83 € contre 0,38 € à la clôture précédente.

e. Franchissement de seuil et opérations réalisées par les dirigeants sur les titres

Néant au cours de l'exercice.

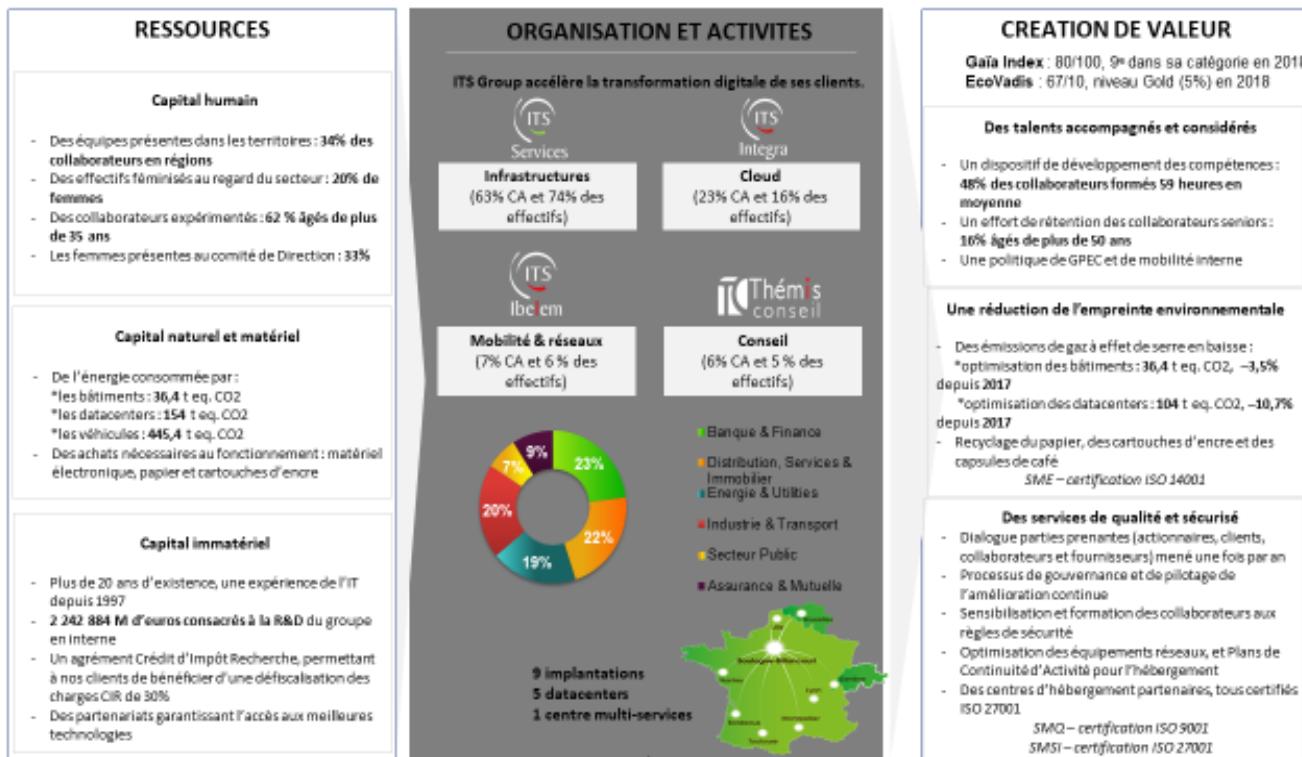
f. Opérations de rachats d'actions

Au cours de l'exercice 2018, dans le cadre du programme de rachats d'actions, la société a procédé aux opérations suivantes :

- Au titre du contrat de liquidité (exclusivement dans le cadre de l'animation du cours) : rachats de 46 933 actions au cours moyen de 5,94 €, ventes de 37 168 actions au cours moyen de 6,32 € ;
- Au titre d'acquisition d'actions propres : 103 345 titres au cours moyen de 5,17 €.

A la date du 31 décembre 2018, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : 41 756
- Solde en espèce du compte de liquidité : 39 566,33 €

- ANNEXE 3 -**DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA FINANCIERE****1 Modèle d'affaire du Groupe**

Les données chiffrées présentées ci-dessus sont calculées sur le périmètre France (l'ensemble des entités française sur les quatre pôles d'activités)

2 Evaluation des risques RSE**2.1 Moyens mis en œuvre pour formaliser la cartographie des risques**

En matière de risques extra-financiers, l'identification et la cotation des risques est menée par les Directions suivantes :

- La Direction Qualité / RSE, assiste les différentes entités dans la maîtrise et la réduction de l'impact environnemental et sociétal du Groupe et de la maîtrise des risques du système d'information en coordination avec le responsable sécurité du système d'information. Elle participe notamment à la maîtrise des risques du Groupe au regard des évolutions réglementaires, normatives, politiques et de société en lien avec les exigences des parties prenantes.
- La Direction des ressources humaines, qui gère les ressources humaines au sein de la Société et assure la cohérence des politiques sociales au sein des différentes entités du Groupe. Elle coordonne les politiques « Santé et Sécurité » au sein du Groupe ;

- La Direction des systèmes d'informations, qui s'assure du bon fonctionnement du système d'information, et se charge, avec le responsable sécurité du système d'information, de s'assurer de la maîtrise des risques sur ce domaine.
- La Direction juridique, fournit à l'ensemble du Groupe une assistance juridique, dans tous les domaines relevant de ses compétences, et notamment intervient en appui pour tous les contrats d'importance lors de leur négociation ou en cas de contentieux ;
- La Direction administrative et financières, qui gère, en liaison avec les différentes entités, pour l'ensemble du Groupe la couverture des risques en matière administrative, financière et d'assurance ainsi que la gestion des moyens financiers (placements et emprunts) ;

L'ensemble de ces directions assure le suivi du contrôle des risques et de la conformité sur leur périmètre respectif.

Par ailleurs, ITS Group possède un ensemble de certifications ISO, dont l'une des exigences normatives est de mener une analyse de risque à fréquence planifiée et de contrôler la conformité de ces risques pour chaque processus intégrant le périmètre de certification.

Les certifications et leur périmètre d'application sont énumérés ci-dessous :

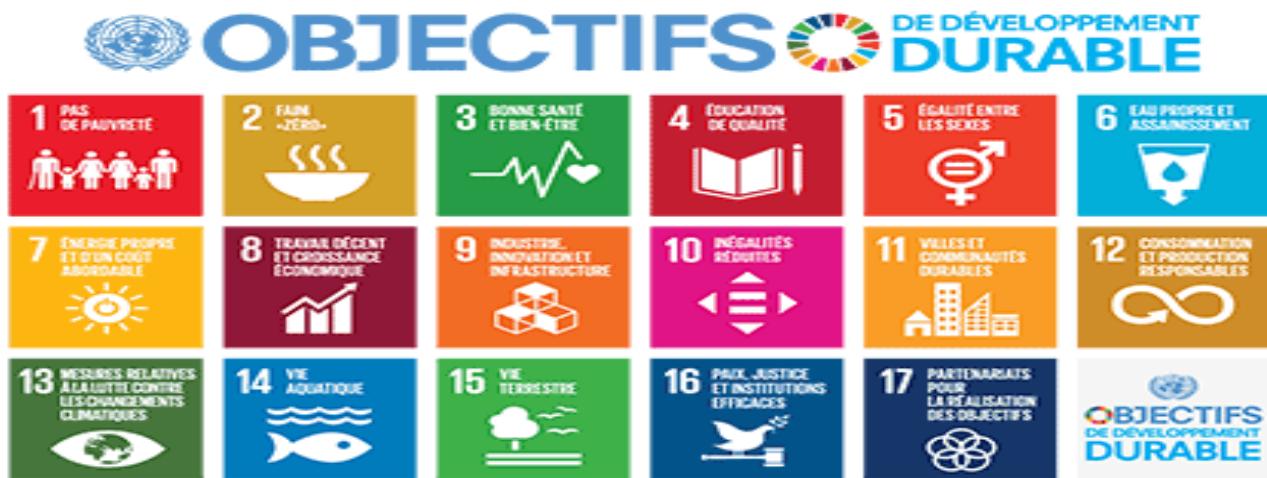
- ISO 9001 (Système de management de la Qualité) sur ITS Services et ITS INTEGRA
- ISO 14001 (Système de management de l'Environnement) sur ITS GROUP
- ISO 27001 (Système de management de la sécurité de l'information) sur ITS INTEGRA
- Certifié Hébergeur de données de santé (HDS) sur le périmètre ITS INTEGRA

Ainsi, la Direction Qualité / RSE s'assure du contrôle et du suivi de ces risques à l'occasion

- De revues de processus annuels
- Des audits internes menés sur les différents processus
- De revues de direction annuels
- Des audits externes
- Des Comités de Direction

2.2 Les risques RSE identifiés

Conformément aux articles L. 225-102-1 et R. 225-104 à R. 225-105-2 du Code de commerce, l'UES a identifié ses principaux risques extra financiers par rapport à leur pertinence contextuelle et leur gravité en tenant compte des objectifs de développement durable (ODD) parmi les 17 définis par les Nations-Unies comme présentés ci-dessous.



Les risques listés dans le tableau de synthèse des risques RSE ci-dessous sont ceux applicables sur le périmètre de consolidation de la déclaration de performance extra-financière 2018. Le périmètre de consolidation intègre l'ensemble des entités française sur les quatre pôles d'activités présentés dans le modèle d'affaire au chapitre 1.



Synthèse des risques RSE (critères ODD)



ENVIRONNEMENTAL

- Gestion insuffisante des déchets propres à l'activité
- Contribution au changement climatique

SOCIAL

- Difficultés à intégrer, fidéliser, et développer les talents
- Garanties insuffisantes pour la santé, la sécurité, et le bien-être des collaborateurs
- Environnement de travail non-inclusif et persistance de discriminations

SOCIETAL

- Atteinte à la sécurité de l'information et à la protection des données personnelles
- Atteinte à l'éthique des affaires et usage de corruption
- Recours à des fournisseurs et sous-traitants à risque en matière de Droits de l'Homme et d'environnement



5ème



Niveau Gold



Depuis 2009



3 La Démarche RSE d'ITS Group

3.1 Une dimension RSE intégrée dans la stratégie du Groupe

Face à l'urgence de la crise écologique et sociale dont les stigmates se manifestent désormais à une échelle mondiale (changement climatique, raréfaction des ressources naturelles, croissance de la population mondiale, augmentation et intensification des catastrophes naturelles), le développement durable apparaît comme une solution crédible aux yeux des différents acteurs mondiaux (Etats, Entreprises, Collectivités, etc.) pour une utilisation responsable et équitable des ressources de la planète tout en assurant la pérennité de celles-ci pour les générations futures.

L'UES, consciente des enjeux du millénaire et sensible aux valeurs universelles véhiculées par la mise en place d'une politique RSE, a fait le choix d'intégrer les dimensions du développement durable au sein même de sa stratégie. Afin d'atteindre la cohésion attendue et une performance dans la cadre de l'amélioration continue, les missions RSE ont été confiées au service Qualité en Mai 2015. Ainsi l'UES bénéficie d'un système de management intégré responsable (SMIR) cohérent avec les engagements RSE, les actions sont harmonisées et la synergie maîtrisée.

L'UES œuvre aujourd'hui à suivre une politique responsable dans ses activités, dans la gestion de ses collaborateurs et pour son impact sur l'environnement.

L'UES ITS communique sur les 4 enjeux de la RSE (social, environnemental, économique et sociétal) et à renouvelé son engagement auprès du Global Compact, caractérisé à travers la publication de notre Communication sur le Progrès (COP) 2018.

3.2 Synthèse des risques, politiques et indicateurs RSE

MACRO RISQUE RSE	DESCRIPTION DU RISQUE	INDICATEUR ASSOCIE
Difficultés à intégrer, fidéliser, et développer les talents  	<p>L'intégration et l'évolution professionnelle sont des sujets fondamentaux dans la politique RSE de l'UES. En effet, dans un secteur très concurrentiel, la perte d'un collaborateur a un impact très fort par rapport à l'investissement engagé et la continuité de service.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Effectif total, et répartition Paris/régions - Entrées & sortie - Part de salariés formés dans l'effectif - Nombre d'heures de formation moyen par salarié formé - Taux de turn over
Garanties insuffisantes pour la santé, la sécurité, et le bien-être des collaborateurs	<p>La santé et la sécurité de l'ensemble des collaborateurs constituent un enjeu majeur dans la conduite de notre politique RSE. En effet, nos collaborateurs étant fondamentaux dans notre</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'accidents du travail et de trajet - Nombre de jours

 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	<p>chaîne de création de valeur, la santé et la sécurité de chacun d'eux constitue l'un des piliers fondamental de notre politique sociale. Des salariés en mauvaise santé ou en situation de mal être au sein de l'entreprise impactent cette dernière, aussi bien sur leur implication que sur leur productivité.</p>	<p>d'absence dûs à un accident du travail ou de trajet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux d'absentéisme
Environnement de travail non inclusif et persistance de discriminations  5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	<p>La discrimination et/ou le harcèlement sont des sujets sensibles qui présentent un risque pour l'ensemble des parties prenantes. Tout d'abord, pour les collaborateurs, des comportements discriminants ou assimilés à du harcèlement peuvent nuire à leur épanouissement professionnel et aboutir à des poursuites judiciaires, avec un impact fort en terme d'image pour la société. De plus, pour les clients, fournisseurs et actionnaires, de telles pratiques peuvent freiner l'envie de construire une relation contractuelle avec l'UES voire dégrader ou terminer les relations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Répartition par catégorie d'âges - Répartition H/F dans l'effectif - Part de femmes cadres dans l'effectif féminin - Part de femmes dans le comité de direction - Nombre de collaborateurs reconnus travailleurs handicapés
Gestion insuffisante des déchets propres à l'activité  12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	<p>La maîtrise de la production et de la consommation des ressources utilisées par l'UES constituent un enjeu fort. Face à la problématique de l'épuisement des ressources naturelles qui conduit à la dégradation de l'écosystème, l'UES est ainsi exposé à des risques de non maîtrise des coûts du fait de la raréfaction de ces ressources. Ainsi, l'UES s'engage dans une politique de réduction de l'utilisation de matière premières, de production de déchets etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Quantités recyclées de papier, déchets électroniques (DEEE), cartouches d'encre, capsules de café, piles et gobelets
Contribution au changement climatique  13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	<p>Face au changement climatique, la nécessité de surveiller et réduire l'impact en terme d'émissions de gaz à effet de serre s'impose. Ainsi, la réduction de la consommation de CO2 du parc automobile, la surveillance de la consommation énergétique de nos bâtiments et de notre fournisseur datacenter, la mesure de l'impact carbone et la sensibilisation de nos collaborateurs constituent un enjeu fort sur lequel ITS Group s'engage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Consommation d'électricité des bâtiments et des datacenters - Emissions de GES liées aux consommations d'électricité - Emissions de GES liées à la flotte de véhicules - Emission moyenne des véhicules en g équivalent CO2/km
Atteinte à la sécurité de l'information et à la protection des données personnelles	<p>De par son secteur d'activité, l'UES a établi la sécurité de ses données comme un risque en tenant compte des fréquences d'attaque quant à la cybersécurité, de la réglementation en vigueur et des sanctions pouvant peser sur la société en cas de fuite de données personnelles découlant du règlement général sur la protection des données et</p>	

 <p>16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES</p>	<p>de l'impact que cela pourrait avoir sur l'ensemble de nos parties prenantes.</p>	
<p>Atteinte à l'éthique</p>  <p>16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES</p>	<p>Par ailleurs, l'UES associe également la question de l'éthique dans ces macro-risques RSE. En effet, tout comportement déloyal ou contraire aux règles de la société faisant prévaloir l'intérêt personnel avant celui de l'UES fait peser sur la société un risque fort en terme d'image, de relations commerciales et peut exposer la société à des sanctions contractuelles ou réglementaires fortes. De même, toute forme de corruption présente un risque pour l'UES et avoir des conséquences graves pour la continuité de affaires.</p>	
<p>Recours à des fournisseurs et sous-traitants à risque en matière de Droits de l'Homme et d'environnement</p>  <p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>  <p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>  <p>16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES</p>	<p>L'absence de respect des droits humains ou de l'environnement par les parties prenantes pertinentes de l'UES peut présenter un risque majeur pour la société. En effet, si l'un des acteurs de la chaîne d'approvisionnement révélait un manquement aux droits issus de la Convention de l'OIT ou une atteinte conséquente ou non maîtrisé à l'environnement par l'exemple, l'impact en terme d'image de la société pourrait être fortement dégradée auprès de ses clients et fournisseurs et nuire à l'attractivité de la société, aussi bien par rapport à ses actionnaires et collaborateurs que par rapport à ses clients et fournisseurs.</p>	

4 Accompagner les collaborateurs dans leur intégration et leur évolution professionnelle

L'intégration et l'évolution professionnelle sont des sujets fondamentaux dans la politique RSE de l'UES. En effet, dans un secteur très concurrentiel, la perte d'un collaborateur a un impact très fort par rapport à l'investissement engagé et la continuité de service.

L'UES s'engage ainsi à intégrer au mieux les nouveaux collaborateurs de la société afin de leur donner une pleine visibilité sur les enjeux, le savoir faire et savoir-être requis pour maintenir un niveau de performance à la hauteur de notre image et de nos engagements auprès des clients.

L'évolution professionnelle est également un pilier fondamental de notre politique social, illustré notamment par nos formations internes et externes permettant aux collaborateurs de gagner en adaptabilité, en agilité etc. Par le biais des formations proposées, l'UES favorise la montée en compétence des collaborateurs, permettant ainsi d'augmenter la compétitivité, l'efficacité de nos collaborateurs et des services proposés. Enfin, la fidélisation de nos collaborateurs est un enjeu indispensable dans le développement de l'UES

4.1 Intégration nouvel arrivant

Nos filiales s'efforcent d'intégrer au mieux les nouveaux collaborateurs par divers moyens.

Un processus de gestion des entrées, de la mobilité interne et des sorties des collaborateurs a été mis en place et globalisé au niveau du groupe. Ainsi, tout nouvel embauché au sein de l'UES bénéficie d'un parcours d'intégration spécifique. Il reçoit de la part du service RH avant son arrivée un mail de bienvenue contenant de la documentation type règlement intérieur, charte etc. Lors de la signature de contrat de travail, un livret d'accueil interactif lui est présenté lui permettant de connaître rapidement les pratiques du groupe et notamment ses règles de gestion. Le collaborateur s'engage également en signant un code de bonne conduite à la confidentialité des informations dont il aura accès dans le cadre de ses fonctions.

Lors de son arrivée, il rencontre son Manager qui va le guider lors de sa première semaine et l'accompagner ensuite tout au long de sa carrière.

Pour le collaborateur travaillant au siège, dans le mois suivant son arrivée dans les locaux, il participe à une session d'accueil lui permettant de rencontrer les services généraux, le service QSE/RSE et le service RH.

Enfin dans le trimestre, une session d'intégration est organisée par le service RH et réunit les nouveaux embauchés du groupe autour d'un quiz interactif concernant les informations du groupe et ses différentes activités. Ainsi, dans un esprit convivial, le collaborateur continue d'acquérir la culture d'entreprise et rencontre à cet effet son/sa parrain/marraine d'intégration, salarié volontaire pour aider les nouveaux à s'intégrer au sein du groupe.

Enfin, des événements sont régulièrement proposés à l'attention des collaborateurs afin de renforcer la cohésion d'équipe, l'intégration des collaborateurs. Parmi ces événements, on trouve des afterwork mensuels, une journée « Mud Day », des événements team-bulding etc.

4.2 Suivi du collaborateur

Chaque année, à la date anniversaire de l'arrivée du collaborateur, un entretien annuel est obligatoirement soumis à chacun des collaborateurs avec son manager par le biais d'un outil ITS Connect. . Ce dernier permet, dans un premier temps, de laisser au collaborateur la liberté de s'exprimer sur différents items (bien être au travail, compétence techniques, managériales, catalogue de formation etc.). Dans un second temps, c'est au manager de répondre sur les mêmes items par rapport au collaborateur évalué. Une fois ces deux étapes finalisés, un entretien physique est planifié afin de faire un point avec le collaborateur sur ses préférences salariales, ses objectifs, son ressenti etc.

Ce suivi des compétences de chaque collaborateur est également illustré par l'accord collectif relatif à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) dont l'un des axes est de développer des outils et des structures accessibles à chacun tout au long de sa carrière pour lui permettre d'anticiper et de préparer son évolution professionnelle dans un souci permanent d'augmentation de ses compétences et donc de son employabilité en interne comme en externe. A titre d'exemple de mise en application de ce principe, l'outil ITS Connect a été mis en place afin d'assurer à chaque collaborateur un entretien annuel avec son manager et de discuter des observations et bilans détaillés par le collaborateur dans cet outil.

L'UES se démarque de la réglementation en vigueur en assurant à chaque collaborateur un entretien annuel alors que la loi impose un entretien annuel au minimum tous les deux ans.

4.3 La rétention des collaborateurs par la formation et la fidélisation

Le groupe ITS accompagne au quotidien ses clients dans leurs problématiques de transformation digitale et est conscient que les évolutions doivent s'opérer aussi bien chez eux, qu'au sein du groupe. Aussi, nous avons un rôle à jouer face au maintien et à la transformation des métiers de nos salariés dans l'IT. Notre politique de formation dynamique permet de développer et consolider leurs compétences, à la fois sur le Savoir-Faire et le Savoir-Etre.

Pour ce faire, nous avons adapté notre catalogue de formation et avons créé nos propres cursus de formations spécifiques : Cursus DevOps, Cursus Manager, Cursus Solutions Groupe.

Le groupe ITS mène également une politique active concernant le passage des certifications.

Aussi, nous accompagnons de la meilleure façon qu'il soit, tous nos collaborateurs désireux de se certifier de manière autonome ou dans le cadre d'un cursus.

Outre la mise en place de ces cursus, dans un cadre de développement stratégique de l'UES et de ses perspectives de croissance, l'effort de formation est absolument incontournable pour maintenir un fort niveau de compétitivité sur le marché des ESN (systèmes, réseaux, bases de données, virtualisation, etc.). L'UES propose périodiquement des sessions liées aux méthodologies (formations ITIL), à l'agilité (formations Professionnal Scrum Master, SAFe) et au DevOps pour ses collaborateurs du siège ou des agences en régions. Pour l'ensemble de ces formations, le passage de la certification est systématique à l'issue de la session.

Des formations d'anglais sont également proposées aux collaborateurs en inter-contrat toutes les semaines.

Les collaborateurs ont la possibilité de gérer leurs droits aux formations à travers le dispositif CPF (Compte Personnel de Formation). Cet outil est disponible tout au long de la vie professionnelle du collaborateur et lui

permet d'obtenir des droits afin de se former et d'acquérir des compétences reconnues (qualification, certification, diplôme) en lien avec les besoins de l'entreprise, prévisibles à court ou moyen terme.

A ce titre, le dispositif CPF a été intégré dans le catalogue formations issu de l'outil dédié aux Ressources Humaines « ITS Connect ». Ce catalogue en ligne permet aux salariés de choisir directement leurs formations depuis janvier 2019. C'est une interface utile et indispensable afin que chaque salarié devienne acteur de son parcours professionnel.

Le suivi de la formation constitue un de nos processus qualité RH, certifié ISO 9001.

Enfin, l'UES a signé un accord collectif sur la participation qui renforce davantage la volonté de fidéliser et récompenser nos collaborateurs sur la base des résultats financiers de la société

4.4 Les indicateurs de performance en matière d'intégration et d'évolution professionnelle

EFFECTIF PAR REPARTITION GEOGRAPHIQUE

ZONE GEOGRAPHIQUE	EFFECTIF FIN D'ANNEE 2016	EFFECTIF FIN D'ANNEE 2017	EFFECTIF FIN D'ANNER 2018
REGION PARISIENNE	860	808	760
PROVINCE	391	410	383
Total général	1251	1218	1143

La baisse des effectifs entre 2017 et 2018 s'expliquent notamment par la cession de l'une des entités de l'UES, ayant eu un impact aussi bien en province qu'en région parisienne.

ENTREES ET SORTIES

	2016	2017	2018
Entrées	272	289	307
Licenciements	25	23	18
Démissions	132	177	182
Fin contrat (CDD, contrat pro)	33	31	15
Fin période essai (initiative employeur)	26	27	24
Fin période essai (initiative salariés)	13	29	30
Rupture conventionnelle	17	30	29
Congés parentales	NA	NA	1
Retraite	6	5	6
Décès	0	1	0

TURN OVER

Année	2016	2017	2018
Taux de turn-over	21,5%	25,92%	25,1%

Entre 2017 et 2018, le taux de turn over connaît une légère diminution, notamment dûe par les moyens déployés en terme de fidélisation des collaborateurs par le biais en autre :

- De l'outil ITS Connect consistant à instaurer une véritable communauté ITSiens au sein de l'UES
- Des événements internes (after-work, Mud Day, Noël des salariés, mission reporter...)
- Des formations certifiantes sur de nouvelles technologies

En effet, l'UES subit actuellement un marché difficile, qui implique un turn over plus important que les autres années. L'ensemble des filiales d'ITS Group sont touchées car elles se positionnent sur un marché très concurrentiel au sein desquels les profils sont recrutés à haut niveau salarial et de fait très exigeants.

FORMATION

Année	2017	2018
Nombre d'heures de formation	26 535	32 138,70
Nombre de collaborateurs formés	603	548
% de collaborateurs formés	50%	48%
Nombre d'heures en moyenne par collaborateurs formés	44	59

Les contrats de professionnalisation sont inclus dans les heures de formation.

5 Contribuer à la santé, sécurité et bien-être des collaborateurs

La santé et la sécurité de l'ensemble des collaborateurs constituent un enjeu majeur dans la conduite de notre politique RSE. En effet, nos collaborateurs étant fondamentaux dans notre chaîne de création de valeur, la santé et la sécurité de chacun d'eux constitue l'un des piliers fondamental de notre politique sociale. Des salariés en mauvaise santé ou en situation de mal être au sein de l'entreprise impactent cette dernière, aussi bien sur leur implication que sur leur productivité et résultats.

La santé et sécurité au travail se révèlent être un enjeu majeur pour l'UES. La bonne santé des collaborateurs conjugué à leur bien-être au travail est un facteur de performance et compétitivité. les collaborateurs sont au coeur des offres que nous proposons à nos clients. Ainsi, l'objectif est de déployer une démarche d'amélioration continue des conditions de travail caractérisée par la réduction des accidents de travail et des risques psychosociaux. Par conséquent, l'UES s'engage à mettre en oeuvre les moyens nécessaires afin d'assurer la santé et sécurité des collaborateurs, respecter la dignité et la vie privée de chacun et s'engage au-delà à assurer le bien-être au travail.

5.1 Les moyens de prévention des risques pour la santé et la sécurité

Un Document unique d'évaluation des risques professionnels est en place et mis à jour annuellement de manière conjointe entre la Direction et le CHSCT. Il répertorie l'ensemble des risques professionnels (dont les RPS) auxquels sont exposés les salariés, afin d'organiser la prévention au sein du programme annuel de prévention.

Des sessions de sensibilisation liées à la santé et à la sécurité au travail sont organisées afin d'améliorer la vie quotidienne et professionnelle des salariés.

A côté, chaque année, une sensibilisation aux premiers secours est réalisée dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable. Une sensibilisation systématique à la discrimination et au stress est également réalisée auprès de tous les managers du groupe. Enfin, afin de maîtriser au mieux les risques associés, ITS Group et ses filiales ne font pas appel à des sous-traitants externes ; Si cela doit se produire pour une urgence, chaque manager concerné lui présente les politiques en vigueur ainsi qu'une charte relative à la santé et la sécurité, un engagement au respect de bonne conduite et de confidentialité absolue est également signé.

5.2 Les moyens d'actions pour garantir la santé et de sécurité au travail

L'UES s'engage ainsi à garantir à ses collaborateurs un environnement de travail adapté, conformément à sa politique de prévention de la santé et de la sécurité en équipant le campus de Boulogne Billancourt par :

- des alarmes (barrières infrarouges, des détecteurs d'ouverture et des détecteurs de mouvement)
- des caméras de surveillance
- des accès biométriques BioVein ou par badge
- une infirmerie, composée d'un lit avec couverture, draps et housses jetables et d'une armoire de soin avec le nécessaire légal en entreprise
- des défibrillateurs qui sont vérifiés et maintenus

Les collaborateurs bénéficient aussi de formations liées à la santé et sécurité au travail :

- Formations 1ers secours et manipulation des défibrillateurs
- Formations incendie et évacuation tous les deux ans
- Habilitation électrique (dans les datacenters, ainsi que deux collaborateurs au siège)
- Formation pour les travailleurs isolés (dans les datacenters)
- Formation sur l'ergonomie au travail

5.3 Les actions en matière de prévention des risques psycho-sociaux

Parmi les accords collectifs d'entreprise signés, se trouve l'accord relatif au bien-être au travail, signé fin 2017, qui a pour but de sensibiliser davantage au bien être au travail et à la prévention des risques psycho-sociaux.

Ainsi, les managers suivent un parcours de formation sur cette thématique avec des modèles e-learning consacrées à la sensibilisation sur le stress au travail, les risques psychosociaux...

Le télétravail est une pratique également utilisée afin de proposer au collaborateur des moyens de contribuer à son bien être au travail en tenant compte de son temps de trajet. Par ailleurs, le travail du collaborateur fait également l'objet d'une attention particulière et, à l'occasion d'un entretien annuel avec son manager, le collaborateur peut exprimer directement son niveau de stress quant à ses fonctions, certaines périodes de l'année etc.

5.4 Alimentation

L'UES délivre chaque mois des tickets restaurants (nombre de tickets équivalent au nombre de jours ouvrés dans le mois) dont la valeur est dorénavant de 8,50 € dont 4.50 € sont pris en charge par l'employeur (à la place de 4€ pris en charge par l'employeur en 2017). Le plafond de la carte est de 19€ par jour utilisable du lundi au samedi.

Par ailleurs, l'UES met à disposition des collaborateurs une salle à manger avec des micros-ondes à disposition.

5.5 Les indicateurs de performance de la santé, sécurité et bien être du collaborateur

	Nombre d'accidents de travail	Nombre de jours d'absence dus à un accident de travail	Nombre d'accidents de trajet	Nombre de jours d'absence dus à un accident de trajet	Accidents de travail et de trajet
2016	3	69	7	190	ET ET TRAVAIL
2017	2	39	20	682,5	
2018	2	21	12	123,5	

En 2018, si le nombre d'accidents de travail est resté stable, le nombre de jours d'absence dus à ces derniers a toutefois diminué.

Par ailleurs, le nombre d'accidents de trajet a diminué presque de moitié entre 2017 et 2018, entraînant un impact important sur le nombre de jours d'absence dus à ces accidents de trajet.

ABSENTEISME

ANNEE	TAUX ABSENTEISME 2016	TAUX ABSENTEISME 2017	TAUX ABSENTEISME 2018
Total général	3,47 %	4,45 %	4,25 %

Le taux d'absentéisme de l'UES est légèrement en dessous du taux moyen d'absentéisme français qui était de 4,72 % en 2017 (source : étude Ayming-AG2R La Mondiale).

Le taux d'absentéisme est un moyen indirect d'estimer la santé, sécurité et bien être de nos collaborateurs.

6 Promouvoir la diversité et lutter contre les discriminations

La discrimination et/ou le harcèlement sont des sujets sensibles qui présentent un risque pour l'ensemble des parties prenantes. Tout d'abord, pour les collaborateurs, des comportements discriminants ou assimilés à du harcèlement peuvent nuire à leur épanouissement professionnel et aboutir à des poursuites judiciaires, avec un impact fort en terme d'image pour la société. De plus, pour les clients, fournisseurs et actionnaires, de telles pratiques peuvent freiner l'envie de construire une relation contractuelle avec l'UES voire dégrader ou terminer les relations.

L'UES s'investit dans la mise en oeuvre d'actions destinées à donner une chance à chacun dans une démarche en faveur de la diversité et en luttant contre toute forme de discrimination, qu'elle soit liée à **l'origine, l'âge, le sexe, l'orientation ou l'identité sexuelle, l'état de santé, l'apparence, la situation familiale, l'appartenance ou non à une religion ou une race, les moeurs, l'activité syndicale ou une opinion politique**. Ainsi, de par cet investissement, l'UES cherche à favoriser l'épanouissement professionnel de nos collaborateurs afin de proposer des conditions attractives pour les nouveaux salariés, fidéliser les collaborateurs actuels et proposer à nos clients des professionnels performants sur le plan technique comme sur le plan humain.

6.1 Les moyens de promotion du principe social d'égalité professionnelle

L'UES ITS mène une politique active pour garantir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes En 2018, l'accord collectif relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a été reconduit avec notamment des engagements relatifs aux pratiques de recrutement.

Cet accord regroupe un certain nombre de mesures dont :

- Une journée pour enfant malade
- Un service à la personne
- Le maintien de l'ancienneté pour le congé parental au 1^{er} enfant
- Le maintien du salaire pour le congé paternité des salariés ayant plus de deux ans d'ancienneté

6.2 Les moyens de promotion d'une politique intergénérationnelle

Impliqué dans une réelle politique de gestion de la pyramide des âges et principalement des jeunes et des seniors, l'UES a conclu un accord collectif intergénérationnel qui contient des mesures qui s'intègrent, de façon naturelle et logique, dans la continuité du parcours professionnel de chacun des collaborateurs. Il a pour objectifs de faciliter l'insertion durable des jeunes dans l'emploi par leur accès à un contrat à durée indéterminée ou encore de favoriser l'embauche et le maintien dans l'emploi des salariés âgés. Cela assure une approche responsable de la transmission des savoirs et des compétences.

Parmi ces engagements, nous retrouvons :

- l'objectif d'avoir au minimum un taux d'emploi des salariés de 50 ans et plus à 16%
- l'objectif d'avoir un taux minimum d'entrée de nouveaux collaborateurs de 50 ans et plus à 7%

6.3 Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées

L'UES mène toutefois une politique active en ce qui concerne l'emploi et l'insertion de personnes handicapées. Bénéficiant de la taxe d'apprentissage, l'UES finance ainsi 3 projets liés au développement durable ou au handicap et soutient 20 écoles.

Par ailleurs, l'UES a mis en place des sessions de formation auprès des managers dont l'objectif est permettre une meilleure compréhension du handicap dans son ensemble, de lever les tabous que cela engendre en les sensibilisant sur les types et situation de handicap, de les informer sur les actions possibles pour favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés et enfin, savoir orienter un salarié du bien-fondé de l'obtention de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

Dans une logique groupe, une communication est réalisée auprès de l'ensemble des salariés via l'intranet de la société. L'objectif est d'informer sur la démarche et l'obtention de la RQTH ainsi que sur les actions associées. Un interlocuteur spécifique au service RH gère l'ensemble des aspects cités précédemment.

6.4 Lutte contre les discriminations

L'UES attache une importance toute particulière à la lutte contre les discriminations relatives au sexe, à l'âge et aux origines et l'identifie comme un pilier de sa politique sociale.

A ce titre, l'UES est signataire de la Charte à la diversité en entreprise depuis 2009. Cette charte condamne les discriminations dans le domaine de l'emploi et oeuvre en faveur de la diversité. Elle exprime la volonté d'agir des entreprises pour mieux refléter, dans leurs effectifs, la diversité de la population française. Articulée autour de six articles, elle guide l'entreprise dans la mise en place de nouvelles pratiques, en y associant l'ensemble de ses collaborateurs et partenaires. Elle les incite aussi à mettre en œuvre une politique de gestion des ressources humaines centrée sur la reconnaissance et la valorisation des compétences individuelles. L'entreprise favorise ainsi la cohésion et l'équité sociale, tout en augmentant sa performance. **31 nationalités différentes** sont présentes au sein de l'UES .

6.5 Les indicateurs de performances de la promotion de la diversité

REPARTITION DE L'EFFECTIF DES SALARIES PAR SEXE ET PAR AGE

SEXE	EFFECTIF FIN D'ANNEE 2016	EFFECTIF FIN D'ANNEE 2017	EFFECTIF FIN D'ANNEE 2018
Féminin	255	237	232
Masculin	996	981	911
Total général	1251	1218	1143

Au sein de l'UES, le taux de femme parmi tous les employés (hommes et femmes) est de 20,30% en 2018 contre 19,46% en 2017. Parmi les salariés femmes, 79% sont cadres en 2018 (il était de 78% en 2017).

Par ailleurs, le pourcentage de femmes présentes au comité de direction du Groupe est de 33,3 %.

AGE	EFFECTIF FIN D'ANNEE		EFFECTIF FIN D'ANNEE 2018
	2016	2017	
Moins de 26 ans	72	67	82
26 - 35 ans	365	389	355
36 - 49 ans	596	563	525
50 ans et plus	218	199	181

Parmi l'ensemble des effectifs de l'UES, 7,2 % des collaborateurs ont moins de 26 ans tandis que 16% ont 50 ans et plus contre respectivement 5,5% et 16% en 2017. On note ainsi en 2018 une stabilisation sur la proportion de collaborateurs âgés de 50 ou plus et une augmentation pour les collaborateurs ayant moins de 26 ans.

HANDICAP

ANNEE	2017	2018
Nombre de travailleurs handicapés	34	29

La diminution sensible du nombre de travailleurs reconnus handicapés s'explique d'une part par le turn-over et d'autre part par la modification du statut de « salarié reconnus travailleur handicapé » qui exige de lourdes démarches administratives. Enfin, la demande du statut peut se heurter à la volonté du salarié qui ne souhaite pas avoir ce statut.

7 Maîtriser la gestion de nos déchets

La maîtrise de la production et de la consommation des ressources utilisées par l'UES constituent un enjeu fort. Face à la problématique de l'épuisement des ressources naturelles qui conduit à la dégradation de l'écosystème, l'UES est ainsi exposé à des risques de non maîtrise des coûts du fait de la raréfaction de ces ressources. Ainsi, l'UES s'engage dans une politique de réduction de l'utilisation de matière premières, de production de déchets etc.

La direction QSE (Qualité, Sécurité et Environnement) transverse est en place afin d'harmoniser les pratiques au sein des diverses entités et a pour principaux objectifs la sensibilisation auprès des équipes ainsi que la remontée des informations nécessaires au maintien et à l'amélioration de la gestion des déchets environnementaux de l'UES.

7.1 Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets

L'UES est responsable de la gestion et de la valorisation de ses déchets liés à son activité comme les déchets des équipements électriques et électroniques (DEEE), le papier, les cartouches d'encre et les capsules de café. La collecte et le recyclage de ces déchets sont réalisés en partenariat avec Paprec, et Cèdre.

En outre, le Groupe vise à sensibiliser ses employés au recyclage. A cet effet un point collecte pour leurs déchets professionnels et domestiques est installé dans le bâtiment. Cette démarche a été initiée lors de la Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD) organisée pour la première fois au siège de l'UES en juin 2015. Les déchets et objets en fin de vie concernés sont :

- Bouchons en plastique

- Piles

Concernant les équipements de production électronique, ITS Group adopte une logique d'économie circulaire. En effet la virtualisation de ses offres contribue à diminuer l'utilisation de matières premières. Les filiales ne sont en revanche pas concernées. ITS Integra gère elle-même les désinstallations de ses équipements pour optimiser leurs réutilisations et maîtriser leurs consommations.

Chaque mois les conteneurs de papiers sont collectés, triés et conditionnés par le prestataire Cèdre, qui collecte également les gobelets, cartouches d'encre et piles. Par la suite, le papier est recyclé par des papeteries situées en France.

PAPIER

Grâce à des campagnes de sensibilisation des utilisateurs au recyclage du papier, le comportement des collaborateurs a évolué et les réflexes désormais acquis révèlent une prise de conscience de la valeur des matériaux utilisés et de leur cycle de vie. Cette sensibilisation reste néanmoins à entretenir auprès des nouvelles recrues lors de la session d'accueil.

Le papier utilisé est labellisé FSC garantissant un mode de gestion responsable et durable des forêts et Ecolabel, label écologique officiel européen - 100% recyclable.

COPIEURS

Conformément à notre politique environnementale qui vise à diminuer notre impact environnemental, l'UES a choisi de remplacer chaque année les copieurs obsolètes par des copieurs par des copieurs Canon iR-ADV C5535/C5535i écoresponsables, qui sont moins énergivores et consomment moins d'encre. En effet, chacun de ces copieurs intègrent des matériaux recyclés et bioplastiques, issus de ressources d'origine végétale.

CAPSULES DE CAFÉ

L'UES confie la collecte et le recyclage de ses capsules de café à la société Nespresso par le biais de sa filière de recyclage et précisément par le biais de la société Paprec. Deux fois par mois les déchets sont collectés puis traités dans cinq centres de tri équipés de machines dites à courant de Foucault, qui isolent l'aluminium des autres matériaux. Compacté et fondu, l'aluminium est ensuite réutilisé par différentes industries.

L'UES est équipé de deux collecteurs et une grande poubelle (240L), pour optimiser le recyclage. Au total, tout le siège de l'UES est équipé d'un bac de 45 L, de huit bacs de 6 L et d'une grande poubelle de 240 L.

En plus de la collecte et recyclage, Cèdre dresse chaque année un reporting des bénéfices environnementaux résultant de la collecte 2018 des déchets suivants :

- Cartouches
- Papiers
- Piles
- Gobelets
-

Bénéfices environnementaux 2018			
Arbres sauvés	Litres d'eau économisés	CO2 préservé (kg)	KWH économisés
16	27930	512	3724

7.2 Le Système de management environnemental, moyen de maîtrise de la gestion des déchets de l'UES

Volontairement, l'UES a pris des mesures pour réduire l'impact de ses activités sur l'environnement.

Depuis 2017, l'ISO 14001 est dorénavant portée par ITS Group. Cette certification atteste de l'engagement fort de la Direction dans la maîtrise des impacts de son activité sur l'environnement. Sous cette dynamique, ITS Group et ITS Integra affichent des objectifs chiffrés et d'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue.

Le Service Qualité / RSE transverse à l'UES est en place afin d'harmoniser les pratiques au sein des diverses entités. Ce service s'est doté d'un réseau interne fort composé de leaders QSE sur chacun des sites de la société. Ces acteurs ont pour principaux objectifs la sensibilisation auprès des équipes ainsi que la remontée de l'ensemble des informations nécessaires au maintien et à l'amélioration du Système de Management de l'Environnement (SME).

Dans le cadre de ce SME des instances sont planifiées à intervalles réguliers : audits internes, Revue de Direction et audit externe de suivi de certification. Des indicateurs sont analysés périodiquement afin d'évaluer l'efficacité de nos actions en matière de gestion des déchets.

7.3 Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement

L'UES est munie de nombreux moyens de communication tels que la messagerie, l'intranet, le site internet, les réseaux sociaux et des écrans internes aux lieux d'affluence (accueil, cantine, etc...).

Des sessions d'accueil ainsi que des formations managers contiennent donc systématiquement un volet RSE. Ces réunions sont un moment clef pour la sensibilisation aux thématiques de la RSE et en particulier de l'environnement conformément à notre engagement ISO 14001.

L'ensemble des collaborateurs a ainsi les moyens de bien comprendre les enjeux de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise et l'impact de leurs actions dans l'entreprise et au-delà. De plus, est mis en place à fréquence trimestrielle, pour tous les nouveaux arrivants, une session d'accueil des collaborateurs qui leur présente les enjeux et démarches en matière d'environnement mené par ITS Group.

Cette sensibilisation est renforcée par la diffusion (site intranet, affiches dans les locaux, guide bonnes pratiques, etc.) des éco-réflexes. Par ailleurs, l'UES s'engage chaque année à participer à la Semaine Européenne du Développement Durable, et met en place à cette occasion des activités en lien avec la thématique du développement durable (vélos smoothies, shiatsu, menu bleu blanc cœur...). Un quiz RSE a également été lancé durant cette semaine et a récolté en moyenne 100 réponses par jour (sur une période de 5 jours) permettant le financement par l'UES de 90 arbres en faveur de l'agroforesterie.

En 2018, un second « dialogue parties prenantes » a été envoyé à nos actionnaires, clients, collaborateurs et fournisseurs. Le thème de l'environnement a été abordé, ce qui leur a permis d'exprimer leur opinion et suggestions à ce sujet. Les résultats de ce questionnaire permettent d'établir un plan d'actions. Un nouveau dialogue plus précis sera lancé en 2019.

7.4 Les indicateurs de performance de la gestion des déchets

QUANTITES DE DECHETS COLLECTES ET RECYCLES

Quantité de déchets en kg	Quantité de papier	Quantité de gobelets	Quantité de piles	Quantité de cartouches d'encre	Quantité de capsules de café	
2017	1958				1333	Aucun
2018	934	28	56	58	1331	DEEE n'a été

collecté et recyclé en 2018. Pour l'année 2019, ITS Group s'engage à mener des plans d'actions pour afin d'identifier la quantité de DEEE recyclé et dresser un indicateur illustrant la quantité de DEEE recyclés.

8 Limiter notre impact sur le réchauffement climatique

Face au changement climatique, la nécessité de surveiller et réduire l'impact en terme d'émissions de gaz à effet de serre s'impose. Ainsi, la réduction de la consommation de CO2 du parc automobile, la surveillance de la consommation énergétique de nos bâtiments et de notre fournisseur datacenter, la mesure de l'impact carbone et la sensibilisation de nos collaborateurs constituent un enjeu fort sur lequel ITS Group s'engage.

L'UES poursuit plusieurs objectifs en matière de lutte contre le changement climatique. Tout d'abord, l'UES s'engage au respect des lois et réglementations applicables. A côté, l'UES mettra en oeuvre les moyens afin d'assurer une maîtrise de sa consommation d'énergie et maintien sa volonté d'être partenaire avec des fournisseurs adoptant une démarche environnementale responsable et certifiée.

8.1 La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables

L'UES utilise pour son usage interne du matériel informatique dernière génération, et des méthodes de virtualisation d'infrastructures, d'applications et de postes de travail réduisant la consommation énergétique de façon significative. Grâce à son entité ITS Integra, l'UES bénéficie des services proposés de Cloud Computing et des datacenters qui permettent de réduire le nombre d'équipements utilisés (serveurs, stockage, réseau) réduisant ainsi la consommation d'énergie.

Les consommations d'énergie concernent uniquement les consommations d'électricité.

En 2018, l'UES a consommé :

- **638,3 MWh** pour ses bâtiments (contre 660,135 MWh en 2017)
- **2246,9 MWh** pour le datacenter Interxion (contre 2176,02 Mwh en 2017)
- **450,5 MWh** pour le datacenter Equinix (contre 840,9 MWh en 2017)

Le suivi de la consommation énergétique est réalisé par les Services Généraux du Groupe et transmis au Service Qualité/RSE pour le reporting. En 2017, un audit énergétique a été réalisée pour dresser un résultat énergétique complet et dégager des plans d'actions visant à optimiser la consommation électrique des bâtiments.

Ainsi, de nombreuses actions sont mises en place pour réduire la consommation d'énergie au sein des établissements du groupe. Toutes ces actions ne sont pas systématiques sur l'ensemble des établissements mais appliquées dès que les moyens le permettent. Les principales sont citées comme suit :

- Remplacement des ampoules et spots par des systèmes basse consommation ;
- Déconnexion de lampes, néons ou ampoules non indispensables ;
- Système de mise en veille automatique des PC après 3 minutes sans action ;
- Système de coupure automatique des éclairages des lieux communs ;
- De façon générale, une préférence pour les fournisseurs ayant une démarche en cohésion avec la norme ISO14001 ;
- Participation au programme Equilibre + EDF : favoriser le recours aux énergies renouvelables dans les datacenters et le financement de programme de développement durable.

Les datacenters de ITS Integra, entité de l'UES spécialisée en hébergement et Système d'infogérance hors site, ont des spécificités prévues pour diminuer la consommation énergétique.

- Matériels choisis respectant :
 - Rapport puissance/efficacité,
 - Echangeurs et économiseurs d'air,
 - Cold corridor : confinement de l'air froid pour l'envoyer directement dans les serveurs. Cela permet aux climatisations de ne pas refroidir la salle entière mais d'envoyer seulement l'air frais au serveur. Mis en place pour les serveurs d'Interxion.
 - Installation de variateurs de vitesse : en limitant la survitesse dans les pompes d'eau glacée ces variateurs entraînent une économie d'énergie.
 - Aspiration de l'air froid/chaud réduisant la consommation d'énergie.
- Une configuration respectant :
 - Design des infrastructures de climatisation et électriques : refroidissement à air libre (free cooling) et réutilisation de la chaleur, réglages des seuils, dispersion énergétique, etc.
 - Gestion des lumières sur site : compact fluorescent light bulbs and LED lights,
 - Optimisation de l'utilisation des fluides (humidificateur, circuits d'eau, glycol)
 - Régulation et optimisation de la production de froid (pilotage centralisé des chillers)
 - La mise en place de serveurs plus puissants permet une utilisation optimale des machines.

Les postes les plus émetteurs de gaz à effet de serre sont liés à l'utilisation d'équipements de production électronique : en amont par leur utilisation pour les clients, et en aval par le recyclage des déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE). L'émission de ces équipements est donc du seul ressort de leurs constructeurs. L'UES n'a de marge de manœuvre que sur ses fournisseurs et ses datacenters.

En matière de consommation énergétique, l'UES a identifié son parc automobile comme l'un des actifs principales, amenant à des mesures de maîtrise et d'amélioration de la consommation. L'UES a donc mis des mesures en place pour contribuer à une réduction de la consommation de sa flotte automobile. La limite d'émission pour chacune des

voitures du parc est fixée 120g/km de CO2 et permet d'afficher une moyenne de 108.8 g/km de CO2 en 2018 contre 112g/km de CO2 en 2017. Cette diminution s'explique par différentes mesures en place :

- le retrait des véhicules les plus anciens et les plus consommateurs
- La diminution du nombre de véhicules (45 voitures de moins par rapport à 2017)
- L'acquisition d'une voiture électrique (Zoé)

8.2 Les indicateurs de performance en matière de GES

RESULTATS GES

La gestion des émissions de Gaz à Effet de Serre fait partie intégrante de la politique de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) qui prend en compte l'impact de l'entreprise sur son environnement et sur les sociétés. Les émissions de GES (exprimées en tonne équivalent CO2 (teqCO2)) du groupe en 2018 sont les suivantes :

Résultats GES : comparatif 2018 vs 2017						
	Bâtiments		Datacenters		Véhicules	
Méthodologie	Méthodologie Bilan GES (ADEME)					Multiplication des émissions de CO2 par le nombre de kilomètres réellement parcourus en 2017
	Périmètre	Valeurs	Périmètre	Valeurs	Périmètre	Valeurs
2017	100% des bâtiments de l'UES	37,7 teqCO2	ITS Datacenter Interxion Datacenter Equinix	172,3 teqCO2	Parc UES (139 voitures)	686 teqCO2
2018		36,4 teqCO2		154 teqCO2	Parc UES (95 voitures)	445,4 teqCO2

La diminution des émissions de CO2 liées au parc automobile de l'UES provient principalement d'un ajustement du périmètre de reporting découlant de la cession en 2018 de la société ITS Overlap.

9 Assurer la sécurité de notre système d'information

De par son secteur d'activité, l'UES a établi la sécurité de ses données comme un risque en tenant compte des fréquences d'attaque quant à la cybersécurité, de la réglementation en vigueur et des sanctions pouvant peser sur la société en cas de fuite de données personnelles découlant du règlement général sur la protection des données et de l'impact que cela pourrait avoir sur l'ensemble de nos parties prenantes.

L'UES a établi des règles strictes et nécessaires du fait de son activité sur les thèmes de la sécurité de son système d'information.

En ce qui concerne la sécurité, l'UES a formalisé une politique de sécurité du système d'information qui liste l'ensemble des mesures de sécurité prises pour garantir la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité du SI. Dans

cette optique, les bonnes pratiques sécurité sont rappelés et l'UES s'efforce de sensibiliser régulièrement les collaborateurs sur ces sujets.

9.1 Les mesures prises en faveur de la sécurité de l'information

Du fait de notre métier, ITS Group s'engage à assurer une qualité de service optimale, en rendant disponibles les applications confiées, et aussi en garantissant une réactivité importante lorsqu'un incident survient (interne ou client), ou que le client émet une demande. Afin de préserver la disponibilité, l'intégrité, la confidentialité de l'information, ITS Group attache une grande importance à sa politique de sécurité du système d'information.

Certifiée ISO 27001 depuis 2013, l'entité ITS Integra a renouvelé sa certification en 2016, ce qui garantit la bonne gestion du système de sécurité de l'information (disponibilité, intégrité, confidentialité et traçabilité de l'information).

Fort de cette reconnaissance, ITS Integra s'est également orientée vers l'hébergement spécifique des données de santé, d'une part grâce à l'acquisition en janvier 2018 de la société Asplenium, spécialisée dans l'hébergement de données de santé, intégré au périmètre de certification ISO 27001. et d'autre part grâce à l'obtention de la certification HDS (Hébergeur de données de santé) en février 2019.

Conformément à la mise en application du règlement n° 2016/679, dit règlement général sur la protection des données (RGPD) le 25 mai 2018, ITS Group a désigné un Délégué à la Protection des Données (DPO), soutenue par un comité de gouvernance, qui détient un rôle de référent pour ITS Group et ses filiales. Ce DPO est chargé de mener les projets de mise en conformité au règlement et de contrôler leur bonne application. Il aura pour missions principales d'informer et conseiller les représentants des responsables de traitement, contrôler le respect du règlement, de réaliser l'analyse d'impact relative à la protection des données par traitement concerné et de coopérer avec l'autorité de contrôle (la CNIL).

L'ensemble des mesures Sécurité du SI ne concernent en 2018 que l'entité ITS Integra. Cependant, l'ensemble des bonnes pratiques en termes de sécurité du système d'information est déployé progressivement au niveau de l'UES.

Pour ce faire, l'UES a déployé plusieurs moyens :

- Une politique de sécurité du système d'information qui liste l'ensemble des mesures de sécurité prises pour garantir la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité du SI. Cette politique s'applique pour ITS Integra et les bonnes pratiques sont déployées sur l'ensemble de l'UES.
- la mise en place d'une politique de classification des informations et des règles d'accès et d'usages, régulièrement mise à jour et faisant l'objet de contrôle aussi bien interne que externe. Cette politique permet d'associer au niveau de confidentialité de chaque type de document les mesures de sécurité adéquates afin de maîtriser la fuite d'information.
- Une charte d'usage des moyens informatiques et de télécommunications annexé au règlement intérieur garantissant que le collaborateur connaît les règles générales à appliquer, afin de protéger l'accès aux données à travers le matériel qui lui est confié, mais aussi afin de garantir la préservation des dispositifs de sécurité en place et la valeur de la confidentialité de l'information
- Un engagement de confidentialité présenté lors de la signature du contrat de travail, en annexe. L'engagement de confidentialité peut aussi être transmis sur demande aux clients lors des audits.

Un RSSI est également présent au sein d'ITS Integra. Un relais sécurité vient en appui dans chaque entité géographique pour garantir la fluidité de l'information.

De plus, une sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs au respect des mesures de sécurité essentielles est assurée de façon régulière, comme par exemple via les sessions d'accueil, des campagnes de sensibilisation

mensuelles lancées depuis 2018, des quiz sécurité afin d'identifier les sujets sur lesquels les collaborateurs doivent être davantage sensibilisés.

Enfin, dans le cadre du dialogue parties prenantes annuelle, nous interrogeons l'ensemble des collaborateurs sur les démarches sécurité afin d'identifier d'éventuels plans d'action en la matière à mettre en place selon les retours.

10 Assurer un comportement éthique

Par ailleurs, l'UES associe également la question de l'éthique dans ces macro-risques RSE. En effet, tout comportement déloyal ou contraire aux règles de la société faisant prévaloir l'intérêt personnel avant celui de l'UES fait peser sur la société un risque fort en terme d'image, de relations commerciales et peut exposer la société à des sanctions contractuelles ou réglementaires fortes. De même, toute forme de corruption présente un risque pour l'UES et avoir des conséquences graves pour la continuité de affaires.

Concernant les règles éthiques, l'UES est engagé dans une politique de respect de l'ensemble des règles éthiques, comme défini dans sa charte éthique, annexé au règlement intérieur et promeut un dialogue avec l'ensemble de ces parties prenantes dans le respect des règles éthiques des affaires. Par ailleurs, en matière de lutte contre la corruption, l'UES a pris un certains nombres de mesures afin d'identifier et de lutter contre toutes formes directes ou indirectes de corruption.

10.1 La promotion des comportements éthiques

L'éthique est le fil conducteur de nos activités. Elle accompagne notre vision entrepreneuriale de long terme. Cela commence par l'application des valeurs du Groupe. L'éthique du Groupe se reconnaît dans des principes fondamentaux qui guident nos comportements : la conformité aux lois et réglementations, l'intégrité, la loyauté, l'honnêteté et le respect d'autrui. Ces valeurs, ces comportements concernent toutes et tous pour faire des objectifs suivants une réalité du terrain :

Afin de sensibiliser les collaborateurs sur les bonnes pratiques à adopter en matière d'éthique des affaires, plusieurs moyens ont été déployés :

L'existence et la mise à jour à fréquence régulière d'une charte éthique indiquant à nos collaborateurs, ainsi qu'à toutes nos parties prenantes, d'exercer leurs missions dans le respect des personnes privées et morales avec lesquelles ils travaillent ; garantissant ainsi une croissance pérenne et développant au sein de ses équipes le sentiment de fierté et d'appartenance.

ITS Group sensibilise tous les managers et collaborateurs à adopter un comportement éthique les uns envers les autres dans leurs relations professionnelles aussi bien par la « Formation manager » qui intègre un volet éthique des affaires que par le biais de la session d'accueil des nouveaux collaborateurs où un descriptif des pratiques anti-concurrentielles est présenté aux nouveaux arrivants.

10.2 Les actions engagées pour lutter contre la corruption

l'UES s'engage à respecter les Principes de la Convention des Nations Unies contre la corruption. En cela, l'UES se refuse d'offrir, recevoir ou fournir, directement et/ou indirectement, un avantage quelconque (qu'il soit monétaire ou en nature) à un représentant de l'État ou de la part de celui-ci, à un parti politique ou de la part de celui-ci, à un employé ou agent d'un client public ou privé ou de la part de ceux-ci, à un organisme de prêt ou d'une banque ou de la part de ceux-ci, dans le seul but d'obtenir ou de maintenir une transaction commerciale ou encore de recevoir une quelconque facilité ou faveur impliquant la transgression d'une réglementation.

Par ailleurs, suite à l'entrée en vigueur de la loi relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (loi Sapin 2), l'UES est soumis au régime légal des lanceurs d'alerte. A ce titre, ITS Group a mis en place un dispositif d'alerte professionnelle, visant à identifier les comportements contraires aux principes éthiques d'ITS Group, d'y mettre fin si ces derniers sont avérés, de sanctionner les responsables des agissements visés et de mettre des plans d'actions afin d'éviter que ce type d'agissements se reproduisent. Le dispositif d'alerte professionnelle de l'UES accompagne la démarche éthique applicable dans la société. En effet, elle permet de répondre à une obligation légale ou réglementaire, à un intérêt légitime de la société ou de guider tout utilisateur sur la vigilance, sensibilisation et diffusion des principes éthiques chez ITS Group et ses filiales afin de prévenir des risques rattachés au dispositif.

11 Contrôler le respect des Droits de l'Homme et la préservation de l'environnement par nos fournisseurs et sous-traitants

L'absence de respect des droits humains ou de l'environnement par les parties prenantes pertinentes de l'UES peut présenter un risque majeur pour la société. En effet, si l'un des acteurs de la chaîne d'approvisionnement révélait un manquement aux droits issus de la Convention de l'OIT ou une atteinte conséquente ou non maîtrisé à l'environnement par l'exemple, l'impact en terme d'image de la société pourrait être fortement dégradée auprès de ses clients et fournisseurs et nuire à l'attractivité de la société, aussi bien par rapport à ses actionnaires et collaborateurs que par rapport à ses clients et fournisseurs.

L'UES s'entoure de fournisseurs et de sous-traitants engagés dans le respect des Droits de l'Homme. Ainsi, l'UES s'engage dans une politique visant à sécuriser l'ensemble de sa chaîne logistique et éviter tout manquements ou atteintes à ces droits fondamentaux.

11.1 Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations

Afin de maintenir une offre de qualité, l'UES procède à des évaluations de la satisfaction de ses clients et au benchmark avec d'autres sociétés du numérique.

Par ailleurs, en 2018, l'UES a initié un dialogue parties prenantes, c'est à dire que sur le modèle d'une enquête de satisfaction, l'UES a questionné ses actionnaires, clients, collaborateurs et fournisseurs sur des sujets de qualité, environnement, sécurité, bien être au travail et autres intéressant la cible questionnée.

Ces résultats ont fait l'objet d'une restitution auprès de la Direction à l'occasion des revues de direction pour les normes ISO 27001 et ISO 9001-14001. La démarche sera reconduite en 2019 tout en optimisant le questionnaire et les destinataires de ces derniers afin d'améliorer le taux de retour.

11.2 La prise en compte dans la politique d'achats des enjeux sociaux et environnementaux auprès des sous-traitants et fournisseurs

Pour plus d'harmonisation, la charte d'achats responsables a été intégrée dans la politique RSE du système de management intégré responsable (SMIR). Elle respecte les engagements du Pacte mondial des Nations Unies et de l'organisation Internationale du Droit du Travail tout en incitant ses collaborateurs à veiller aux achats qu'ils entreprennent pour l'UES.

En 2018 va être adressé à nos fournisseurs un Pacte d'adhésion avec des clauses environnementales et sociales à respecter.

11.3 L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale

L'UES utilise la sous-traitance de consultants indépendants pour répondre à des besoins très spécifiques pour ses clients. Leurs prestations de services sont exécutées dans le respect des règles et recommandations de l'OIT et du Pacte Mondial, respectant ainsi les règles éthiques et déontologiques de l'UES.

L'UES utilise les services d'un loueur de datacenters pour y héberger ses propres installations informatiques. Ces datacenters répondent à des normes de construction, d'installation, et de sécurité complexes. C'est pourquoi l'UES a souhaité faire appel à un spécialiste et sous-traiter ce domaine.

En 2017, 4 datacenters présents sur 3 différents sites sont sous-traités par deux fournisseurs. Deux datacenters le sont par EQUINIX (certificat Equilibre EDF) et deux autres le sont par INTERXION (certifiée ISO 14001, certificats Equilibre et Equilibre+ ED, certification ISO 50001 pour le management de l'énergie) pour le bon fonctionnement de nos activités.

12 Les actions en partenariat ou de mécénat

L'UES tisse des liens avec des partenaires RSE.

Pour ses démarches de collecte, recyclage et valorisation des déchets, l'UES fait appel à des entreprises du secteur adapté protégé. Voici quelques exemples :

- Au cours de l'année, ITS Group a fait appel à l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail « CEDRE » dont la mission est d'accompagner des adultes en situation de handicap mental dans leur parcours professionnel et social. L'objectif est de leur garantir un lieu de travail épanouissant et formateur, tout en leur offrant un travail adapté durable et rémunéré. « CEDRE » propose des activités dans divers secteurs, ateliers ou

- services. A ce titre ITS Group les a sollicités pour le dépôt et le recyclage de corbeilles gobelets avec croisillons
- Depuis 3 ans maintenant, l'UES propose à l'ensemble des collaborateurs du siège de bénéficier chaque jour de l'année de paniers de fruits de saison. Livrées chaque jour de la semaine et disposées à l'accueil du siège, les corbeilles de fruits frais sont issues de l'agriculture biologique ou paysanne et sont en libre-service, Ces corbeilles ont été conditionnées par du personnel handicapé en réinsertion professionnelle travaillant au sein de l'ESAT Les Bouleaux. Cet établissement permet aux travailleurs handicapés d'exercer une activité professionnelle adaptée à leurs capacités personnelles et de développer ainsi leur potentiel.
 - Régulièrement au cours de l'année, les fournitures de bureaux du siège sont commandées auprès de l'ESAT « Les Cigales » situé à Salon-de Provence, dont la principale activité est dédiée au conditionnement et la vente de produits de papeterie.
 - Enfin, ITS Group a également fait appel à l'ESAT « SAPRENA », entreprise adaptée située en Loire Atlantique dont la qualité et l'ambition est de valoriser le facteur humain. SAPRENA a été sollicité pour la réalisation de travaux d'entretien des espaces verts pour l'établissement nantais.

Par ailleurs, l'UES s'engage à soutenir différentes associations ou démarches solidaires afin de contribuer au respect des droits humains.

Chaque année, ITS Group participe au Challenge contre la Faim, événement sportif organisé par l'association Action contre la Faim. Cet évènement, qui a lieu à Boulogne-Billancourt et en province propose aux participants de contribuer à un don au de 15 € au profit d'Action contre la Faim pour chaque km de course, 650m de marche ou 6 minutes de sport. ITS Group participe à cet événement annuel à Boulogne Billancourt, Lille, Lyon et Nantes.

Dans le cadre de sa démarche de développement durable, l'UES participe depuis 2015 à la Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD). A cet occasion, l'UES met en place des activités, des quiz afin d'améliorer la sensibilisation des collaborateurs aux enjeux du développement durable. En 2018, il y a eu 90 participants aux activités de la semaine européenne du développement durable : vélos smoothies, barbecue, shiatsu, menu bleu blanc. Un quiz RSE est également lancé à l'attention de tous les collaborateurs de l'UES avec des lots à gagner chaque jour pendant la SEDD. En moyenne, à peu près 100 réponses ont été reçus, permettant ainsi de financer 90 arbres en faveur de l'agroforesterie).

De plus, l'UES a mis en place un projet interne et externe, IT Solidaire, qui consiste à financer trois projets associatifs choisis par l'ensemble des collaborateurs lors d'un vote. En 2018, trois associations ont été retenues :

- E-Nable, une association qui utilise les technologies de l'impression 3D pour concevoir, fabriquer et offrir des appareils d'assistance à des personnes privées de doigts. Avec ce partenariat, l'UES contribuera à équiper 10 enfants d'une prothèse robotisée à l'effigie de leurs supers héros
- Linkee, une association qui vient en aide aux plus démunis en luttant contre le gaspillage alimentaire. Ainsi, l'UES aidera Linkee à améliorer la redistribution des invendus alimentaires avec l'application Linkee.
- L'Association Onco Plein Air (AOPA) qui a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des enfants et adolescents atteints de cancers et de leucémies et soignés dans le service d'Oncologie Pédiatrique des CHU de Nantes et d'Angers. Ainsi, l'UES, de par son partenariat avec l'association, permettra à des enfants atteints de cancers et de leucémies de partir en vacances grâce aux P'tites Nantaises.

Enfin, l'UES adhère au Pacte des Nations Unies (Global Compact) et publie annuellement une Communication sur le Progrès (COP) qui affiche nos engagements et résultats sur les 4 thématiques du Pacte Mondial, à savoir les droits de l'homme, les normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

13 Note explicative de la déclaration de performance extra-financière 2018

Objectifs du reporting

- Assurer des données fiables et garantir un comparatif valable d'une année sur l'autre.
- Périmètre de reporting

Sauf indication spécifique par indicateur,

- Les données sociales sont consolidées pour la totalité des sociétés de l'Unité Economique et Sociale à savoir ITS Services, ITS Integra, Ibelem, Themis Conseil.
- La société ITS Overlap est exclu à 100% du périmètre de reporting 2018 du fait de sa cession en juillet 2018.
- Les entités situées hors France n'entrent pas dans le périmètre des données environnementales et sociétales.



	Données Sociales	Données Sociétales	Données Environnementales	Données Economiques
Méthode de collecte	logiciel de paie Sage	contrats de partenariats	factures fournisseurs, bordereau de suivi des déchets (BSD)	Logiciels financiers
Périmètre des indicateurs	100% des effectifs en France (hors sites situés à l'étranger)	Siège L'UES ITS	100% des surfaces de l'UES en France (eau, électricité, CO2) Recyclage : Siège ITS	Ensemble du groupe ITS
Services Impliqués	Services : - Ressources Humaines, - Qualité, - Administratif et Financier	Services : - Ressources Humaines, - Qualité, - Moyens généraux	Services : - Qualité, - Moyens généraux	Service Administratif et Financier

Période de reporting

L'ensemble des informations fournies dans le reporting RSE de l'UES couvre une période de 12 mois, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, correspondant à l'exercice fiscal de la société.

Les informations 2017 sont fournies afin de permettre une comparabilité des données.

Planning

La collecte de données est réalisée au cours du premier trimestre de l'année afin de pouvoir extraire les données de l'année précédente.

Contrôle

Les données sont vérifiées en interne, avant publication, par comparaison avec les données de l'année précédente.

Vérification par un organisme tiers indépendant

La présence et la fiabilité des informations requises par les articles L. 225-102-1 et R. 225-104 à R. 225-105-2 du Code de commerce ont été vérifiées par le Commissaire aux Comptes mandaté par la société ITS Group, le cabinet Grant Thornton. Son attestation et son avis sont joints au présent rapport. Ils détaillent les travaux réalisés par le Commissaire aux Comptes ainsi que ses observations et conclusions.

Indicateurs

Les indicateurs utilisés dans le reporting de l'UES ont été définis à partir de plusieurs référentiels internationaux reconnus en matière de RSE tels que la loi Grenelle II de l'Environnement, The Global Reporting Initiative (GRI 4), et la norme ISO 26000. Les chiffres 2018 ont été arrondis à l'entier supérieur.

A côté, l'UES énumère un certain nombre de thématiques non applicables au regard de l'activité du Groupe, à savoir :

- Les moyens de la lutte contre la précarité alimentaire et en faveur du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable
- L'économie circulaire

Focus sur les indicateurs sociaux

Effectifs Groupe

Définition : Tous les contrats CDI, CDD, contrats d'apprentissage, contrats de professionnalisation, présents au 31.12.2018

Exclusion : Les stages, longues maladies, congés maternité et autres personnels non actifs

Entrées Groupe

Définition : Tous les démarrages de contrats des collaborateurs, y compris les conversions de stage en CDI et les transferts d'entité

Exclusion : Les conversions de contrat de travail de CDD à CDI

Sorties Groupe

Définition : Toutes les fins de contrats de collaborateurs y compris les transferts d'entité

Exclusion : Les conversions de contrat de travail de CDD à CDI

Absentéisme

Définition : Nombre de jours ouvrés non travaillés (de façon imprévue) comparé au nombre de jours ouvrés normalement travaillés sur la période

Exclusion : Les jours d'absences prévus (congés, RTT, congés sans solde, congés exceptionnels et sabbatiques, maternités, paternités)

Précisions : Taux d'absentéisme = Nombre de jours maladie / (effectif fin d'année x 218 jours travaillés = nombre de jours travaillés potentiellement) x 100

Le report des absences dans le logiciel de paie est effectif le mois suivant l'absence.

Accidents de travail

Définition : Tous les accidents survenus par le fait ou à l'occasion du travail, quelle qu'en soit la cause, y compris les déplacements approuvés pour se rendre à un lieu de rendez-vous pendant ses heures de travail et en partant de son adresse professionnelle de rattachement

Précisions : Ne sont comptabilisés que les accidents de travail accepté par la CPAM

Accidents de trajet

Définition : Tout accident qui survient à un salarié pendant le trajet effectué :

- entre sa résidence et son lieu de travail
- entre son lieu de travail et le lieu de la pause déjeuner

Formation

Définition : 100% des effectifs ayant suivies des formations continues (7heures/jour)

Précisions : Les heures de formation liées aux contrats de professionnalisation sont incluses dans le calcul.

Taux de turn over

Définition : [(Nombre de départs au cours de l'année N + Nombre d'arrivées au cours de l'année N)/2] / Effectif au 1er janvier de l'année N

Focus sur les indicateurs environnementaux

Energie

Définition : La consommation en matière d'électricité des bâtiments occupés par l'UES et les datacenters.

Emissions Gaz à effets de Serre (GES)

Définition : Les émissions de CO2 dues à l'électricité consommée par les bâtiments et les datacenters, aux véhicules de mission et aux véhicules de fonction.

Les facteurs d'émission proviennent du Bilan carbone de l'ADEME 2018.

Précision : Le calcul des émissions GES pour l'énergie des bâtiments et des datacenters repose sur la méthodologie proposée par l'ADEME.

Le calcul des émissions GES pour les véhicules de mission et de fonction est le suivant : (émissions de CO2 propres à chaque véhicule) X (le nombre de kilomètres réellement parcourus en 2018). La référence ADEME intégrant les données CO2 nécessaires au calcul est la suivante

Voiture particulière-puissance fiscale moyenne, motorisation gazole

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2018

PRESENTATION DU GROUPE

Informations juridiques au 31 décembre 2018.

ITS GROUP est une Société Anonyme à Conseil d'administration.
 Capital : 3.924.322,50 euros, divisé en 7.848.645 actions
 Siège social : 42, rue de Bellevue – 92100 Boulogne-Billancourt
 Immatriculation : RCS de Nanterre B 404 536 922
 Code APE : 6202 A

Informations boursières.

Cotation : Eurolist - Compartiment C - Euronext Paris (Code : 7384)
 Introduction en Bourse : en octobre 1999 au Marché Libre de la Bourse de Paris, et transfert en janvier 2001 au Second Marché.
 Capitalisation Boursière : 36,03 M€ au 26 mars 2019

Informations financières.

Les comptes consolidés présentés dans ce document ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 26/03/2019 et sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 28 juin 2019.

Les données financières du présent document sont exprimées en milliers d'euro (sauf indication contraire)

Activités.

Supervision, Exploitation et Performance des Infrastructures Informatiques sont au cœur de la stratégie de ITS GROUP, société de conseil et d'intégration, qui s'est positionnée, dès sa création, en tant que spécialiste expert sur ces marchés porteurs.

ITS GROUP se différencie des SSII généralistes par un positionnement fort en « gestion des Infrastructures IT » et s'appuie sur les technologies phares des plus grands éditeurs de logiciels du marché pour un développement durable créateur de valeur autour de ses différents pôles de compétences :

- prestations réalisées sur site client (supervision et pilotage de l'ensemble des composants technologiques) ;
- prestations hors site client (hébergement à valeur ajoutée, l'infogérance et l'exploitation outsourcée de systèmes informatiques) ;
- solutions d'intégration d'infrastructures informatiques (négocie hardware et software) et prestations d'intégrations associées.

ITS GROUP intervient aussi en amont de ces activités par des prestations de conseil et d'accompagnement des projets de refonte des offres, d'évolution des systèmes d'information et de transformation des organisations.

Le groupe complète ses activités autour de la mobilité et de l'évolution applicative des Systèmes d'Information.

ETATS FINANCIERS

Etats de situation financière

ACTIF en K€	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Ecarts d'acquisition	A1	37 424	33 209
Immobilisations incorporelles	A2	2 150	2 190
Immobilisations corporelles	A2	3 655	3 981
Titres mis en équivalence	A3	-	-
Actifs financiers non courants	A4	3 415	2 851
Actifs d'impôts différés	A5	568	580
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		47 212	42 811
Stocks		35	-
Clients	A6	39 589	36 225
Autres actifs courants	A7	9 640	7 944
		49 263	44 169
Trésorerie et équivalents	A8	9 924	5 292
Sous-total		59 187	49 461
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	A9	-	28 777
TOTAL ACTIFS COURANTS		59 187	78 238
TOTAL ACTIF		106 399	121 049
PASSIF en K€	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Capital social	B1	3 924	3 924
Primes		7 307	7 307
Réserves consolidées		35 182	33 447
Résultat net		6 495	2 993
Capitaux propres part du groupe		52 908	47 671
Intérêts minoritaires		516	459
TOTAL CAPITAUX PROPRES		53 424	48 130
Provisions	B2	1 810	1 706
Passifs financiers non courants	B2	11 607	8 282
Passifs d'impôts différés	B4	385	435
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		13 802	10 424
Provisions	B3	154	324
Passifs financiers courants	B3	3 339	4 400
Fournisseurs		11 120	6 749
Dettes fiscales et sociales	B5	20 689	20 137
Autres passifs courants	B3	3 870	3 358
Sous-total		39 172	34 968
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	B6	-	27 526
TOTAL PASSIFS COURANTS		39 172	62 494

Compte de résultat consolidé

en K€	Notes	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2017
		12 mois	Retraité 12 mois (1)	Publié 12 mois
Chiffre d'affaires		134 081	128 713	178 900
Achats consommés	C1	38 429	35 326	73 654
Achats et charges externes		6 624	5 232	8 639
Charges de personnel	C2	80 425	78 396	87 473
Impôts et taxes		512	398	591
Dotations aux amortissements et aux provisions		2 192	1 999	2 091
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		5 899	7 363	6 453
Autres produits opérationnels	C3	-	500	500
Autres charges opérationnelles	C4	633	1 018	1 409
RESULTAT OPERATIONNEL		5 266	6 845	5 544
Produits de trésorerie & équivalents de trésorerie		33	-	50
Coût de l'endettement financier		422	364	498
RESULTAT FINANCIER	C5	- 389	- 364	- 448
Résultat et plus values sur activités cédées	C6	3 362	- 995	-
Charge d'impôts sur le résultat	C7	1 632	2 333	1 943
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		6 607	3 153	3 153
Intérêts minoritaires		112	160	160
RESULTAT NET PART DU GROUPE		6 495	2 993	2 993
Résultat par action (en euros)	C8	0,83	0,38	0,38
Résultat dilué par action (en euros)	C8	0,83	0,38	0,38

(1) Pour une information financière comparative, entre le 31/12/2018 et le 31/12/2017, le Compte de résultat Retraité au 31/12/2017 a été retraité de la cession de ITS Overlap. Voir note C7.

Etat du résultat global consolidé

En K€	31/12/2018	31/12/2017
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	6 607	3 153
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL		
participations en équivalence	-	-
Impôt sur le résultat des autres éléments du Résultat Global		
Ecart actuel (1)	- 532	
Ecart de conversion	22	- 59
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL NET D'IMPOTS	22	- 591
RESULTAT GLOBAL TOTAL	6 629	2 562
RESULTAT GLOBAL TOTAL ATTRIBUABLE	6 629	2 562
Aux Actionnaires d'ITS GROUP	6 517	2 402
Aux intérêts minoritaires	112	160
RESULTAT GLOBAL TOTAL	6 629	2 562

- (1) Les éléments de calcul des engagements en matière de retraite, sur l'exercice 2017 ont été modifiés. L'ouverture 2017, a été recalculée et l'écart constaté, a été constaté en capitaux propres.

Tableaux de Flux de Trésorerie Consolidés

En K€	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net		6 607	3 153
Elimination des amortissements et provisions		2 595	2 089
Elimination des plus ou moins-values de cessions		-3 371	-238
Marge brute d'autofinancement après coût financier net et impôt		5 831	5 005
Elimination des impôts	C7	1 535	2 044
Elimination coût endettement financier	C5	324	230
Marge brute d'autofinancement avant coût financier net et impôt		7 691	7 279
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité	D1	1 629	2 694
Impôts payés		-1 522	-1 488
Flux nets générés par (affectés à) l'exploitation (A)		4 540	3 097
Flux net d'activité lié aux activités cédées (A)	D2	-791	
Acquisitions d'immo. Corporelles et incorporelles nettes des cessions	A2	-1 142	-2 128
Variations nettes des immobilisations financières		-555	-368
Incidence des variations de périmètre : Acquisitions		-3 559	0
Flux net provenant des (affectés aux) investissements (B)		-5 256	-2 495
Flux net provenant d'investissements liés aux activités cédées(B)	D2	252	
Dividendes versés aux actionnaires		-987	-963
Souscription d'emprunt	B3	7 299	4 226
Remboursements d'emprunts	B3	-3 423	-3 978
Actions propres		-358	-50
Intérêts versés	C5	-324	-230
Flux net provenant du (affecté au) financement (C)		2 207	-995
Flux net provenant du (affecté au) financement lié aux activités cédées (C)	D2	0	0
Incidence de la variation des taux de change (D)		67	-65
Flux net de Trésorerie lié aux activités cédées (E)	D2	-130	0
Variation de trésorerie (A)+(B) + (C) + (D) + (E)		890	-458
Trésorerie et équivalent de trésorerie d'ouverture		9 035	9 493
Trésorerie et équivalent de trésorerie de clôture	A9	9 924	9 035
Trésorerie positive		9 924	9 036
Trésorerie négative et autres valeurs		0	-1
Trésorerie clôture		9 924	9 035

Variations des Capitaux Propres Consolidés

Capitaux propres, part du groupe (en K€)	Nombre d'actions (en milliers)	Capital	Primes	Résultat net part du groupe	Réserves consolidées	Capitaux propres part du groupe
Capitaux propres 01/01/2017	7 849	3 924	7 307	2 114	32 742	46 087
Résultat 31/12/2017				2 993		2 993
Affectation du résultat 2016				-2 114	2 114	-
Dividendes mis en distribution					- 768	- 768
Ecart de conversion effet de change					- 59	- 59
Variation des actions propres					- 50	- 50
Ecart actuiciel (1)					- 532	- 532
Autres variations					-	-
Capitaux propres 31/12/2017	7 849	3 924	7 307	2 993	33 447	47 671
Capitaux propres 01/01/2018	7 849	3 924	7 307	2 993	33 447	47 671
Résultat 31/12/2018				6 495		6 495
Affectation du résultat 2017				-2 993	2 993	-
Dividendes mis en distribution					- 922	- 922
Ecart de conversion effet de change					22	22
Variation des actions propres					- 358	- 358
Ecart actuiciel					-	-
Capitaux propres 31/12/2018	7 849	3 924	7 307	6 495,109	35 182	52 908
Intérêts minoritaires	Intérêts					
(en K€)	minoritaires					
Intérêts minoritaires au 01/01/2017	523					
Résultat 2017	160					
Ecart de conversion effet de change	- 29					
Dividendes mis en distribution	- 195					
Autres variations	-					
Intérêts minoritaires au 31/12/2017	459					
Intérêts minoritaires au 01/01/2018	459					
Résultat 2018	112					
Ecart de conversion effet de change	11					
Dividendes mis en distribution	- 65					
Intérêts minoritaires au 31/12/2018	516					

(1) Les éléments de calcul des engagements en matière de retraite, sur l'exercice 2017 ont été modifiés. L'ouverture 2017, a été recalculée et l'écart constaté, a été constaté en capitaux propres.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1) Faits marquants de l'exercice

Commentaires sur l'activité du groupe.

L'année 2018 a été marquée par des variations importantes dans le périmètre du groupe, avec une acquisition et une cession majeure.

L'exercice a débuté avec l'acquisition par ITS Integra le 19 janvier d'Asplenium Hosting Services, spécialisée dans les solutions d'hébergement SaaS et IaaS à forte valeur ajoutée pour la gestion des données sensibles en particulier dans le domaine de la Santé. Cette société a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires fortement récurrent et rentable de 3,6 M€ et détient un agrément Hébergeur de Données de Santé délivré par l'Agence des Systèmes d'Information Partagés de Santé.

Cette acquisition stratégique a permis d'accélérer le développement des offres autour de l'hébergement hautement sécurisé de ITS Integra qui a investi fortement dans l'automatisation, la sécurité et l'hybridation de ses services.

Le prix d'acquisition (3,6 M€) a été payée intégralement en numéraire, principalement par la mise en place d'un emprunt bancaire à moyen terme.

Le 31 juillet 2018, ITS Group a finalisé la cession de sa filiale ITS Overlap, spécialisée dans le « négoce d'infrastructures IT» en France, au groupe international Getronics. Le chiffre d'affaires de l'activité cédée était de 50,2 M€ dans les comptes consolidés 2017.

La réalisation de cette opération a mobilisé le management du groupe tout au long du premier semestre de l'exercice et s'inscrit dans le plan focalisé sur le développement des activités stratégiques dont l'ensemble des ressources humaines et financières sont désormais dédiées aux activités cloud et prestations de services (infogérance, mobilité et conseil).

Le prix de cession, 2,74 M€ intégralement payé en numéraire, reste à percevoir à hauteur de 1M€ net (représentant le solde du prix de cession pour 1,5 M€ et du C/C ITS Overlap dans les comptes de ITS Group à hauteur de -0,5 M€), au cours des exercices 2019 et 2020, sans conditions de performance.

L'activité « négoce » située en Suisse, rentable n'a finalement pas été intégrée au périmètre de l'opération et reste dans le groupe comme une activité complémentaire.

Le chiffre d'affaires annuel s'élève à 134,1 M€ en hausse de +4% dont 128,7 M€ pour les activités stratégiques (hors négoce) et se décompose de la manière suivante :

- **Le pôle « prestations de services » a réalisé une bonne fin d'exercice qui lui permet d'afficher une croissance de 1,8% sur l'ensemble de l'année.** Cette bonne performance repose notamment sur une meilleure dynamique sur le plan de recrutement au second semestre (effectifs facturables, y compris sous-traitants, de 1030 collaborateurs à fin décembre 2018, soit +1,9% sur un an) et sur une légère augmentation des prix de vente. Le taux d'activité est resté élevé à près de 88% sur l'ensemble de l'exercice.
- **Le pôle « cloud » réalise un chiffre d'affaires annuel de 29,5 M€ (+24%),** conforme à l'objectif fixé autour de 30 M€. Avec un chiffre d'affaires annuel de 3,8 M€, la contribution d'Asplenium Hosting Services a été parfaitement en ligne avec les attentes et confirme également le potentiel du Groupe dans le secteur de la santé. A périmètre comparable, la croissance ressort à +8,0%, reflétant notamment la mise en production de nouveaux contrats sur l'exercice.
- **Les activités de « négoce » sont réalisées désormais exclusivement en Suisse,** et ont réalisé un chiffre d'affaires de 9,4 M€ en retrait par rapport à l'exercice précédent (11,4M€).

Les métiers du groupe

Le pôle « Prestations de services »

↳ **ITS GROUP SA, société mère du groupe**

Son chiffre d'affaires représente 59 % de l'activité du groupe, contre 40 % en 2017 lorsque ITS Overlap filiale dédiée au négoce d'infrastructures faisait partie du groupe.

ITS Group S.A. regroupe les prestations de service sur site client : infogérance et assistance technique autour de la transformation et de la sécurisation des infrastructures IT. Elle intervient dans les agences d'Ile de France et de Province et offre une expertise à différents niveaux, du renforcement des compétences et de la flexibilité des équipes d'exploitation à la maîtrise d'ouvrage et au développement des solutions informatiques.

↳ **THEMIS CONSEIL SAS**

Themis Conseil est un cabinet de conseil en systèmes d'information, organisation et management qui intervient directement auprès des Directions Générales de grands donneurs d'ordres en s'appuyant sur ses grandes pratiques que sont l'amélioration de la compétitivité, le management de la transformation ou l'alignement de la gouvernance.

↳ **ITS GROUP BENELUX Sprl**

Filiale de droit belge, cette entité se développe, comme les filiales françaises, autour des métiers de gestion des infrastructures IT et propose également l'ensemble des métiers du groupe.

↳ **ITS IBELEM SA**

ITS Ibelem combine une expertise dans l'intégration et la distribution de solutions de mobilités, pour déployer tout type de projet relatif à la gestion de la mobilité en proposant un accompagnement global et sur mesure à chacun de ses clients.

ITS Ibelem est organisée en trois pôles : terminaux mobiles ; Infrastructures WiFi et édition de logiciels (architecture informatique mobile).

Le pôle « Hosting/Cloud/Services managés »

↳ **ITS INTEGRA SAS**

ITS INTEGRA, spécialiste de l'infogérance informatique (hors site client) et de l'hébergement à valeur ajoutée est l'un des tous premiers hébergeurs français avec plus de 6000 serveurs hébergés et infogérés et plus de 400 clients. Ces services portent aussi bien sur des systèmes d'information, des applications Web grand public que sur des applications métier ou des messageries d'entreprise.

↳ **ASPLENIUM HOSTING SERVICES**

Société acquise en janvier 2018, qui a permis de renforcer les offres du pôle cloud dans les solutions d'hébergement des données sensibles, en particulier dans le domaine de la santé (hôpitaux et cliniques).

Les activités de Négoce d'infrastructures

↳ **MIB Suisse Sarl**

Cette filiale concentre les activités de négoce et d'intégration d'infrastructures sur en Suisse et dispose des relations fortes avec les principaux partenaires, constructeurs et éditeurs pour la mise en œuvre des architectures.

Secteurs opérationnels

Conformément à la norme IFRS 8 – Secteurs opérationnels, l'information financière publiée correspond à l'information sur laquelle la direction s'appuie en interne, pour évaluer la performance des segments et décider de l'affectation de ressources aux segments opérationnels.

La présentation de certains segments opérationnels a évolué et par conséquent, l'information financière comparative a été retraitée au titre des exercices 2017. Cette évolution a consisté au regroupement par business model de certains segments, tels que présentés ci-dessous, la société Asplénium a été intégrée au Pôle « Hosting/cloud/services managés » et la société MIB Suisse et ITS Overlap à celui du « Négoce ».

- **1^{er} SEGMENT : les métiers centrés sur trois principaux pôles de compétences.**

Prestations de services : la gestion des infrastructures représente le cœur de l'activité du groupe. Ce segment se décompose en :

- prestations réalisées sur le site client (supervision et pilotage de l'ensemble des composants technologiques) ;
- conseil et accompagnement des projets de refonte des offres, d'évolution des systèmes d'information et de transformation des organisations.
- mobilité (prestations de services et ventes de software liés au nomadisme informatique).

Hosting / cloud / services managés :

- prestations hors site client (hébergement à valeur ajoutée, l'infogérance et l'exploitation outsourcée de systèmes informatiques)

Vente d'infrastructures / Intégration :

- le négoce et prestations d'intégration associées;

- **2nd SEGMENT : zone géographique.**

France et hors France (Belgique et Suisse).

Métiers	CHIFFRE D'AFFAIRES			
	au 31/12/2018		au 31/12/2017 (retraité)	
	en K€	en % du CA groupe	en K€	en % du CA groupe
Prestations de services	95 229	71%	93 528	73%
<i>Dont France</i>	92 513		89 913	
<i>Dont Belgique</i>	2 716		3 614	
Hosting / cloud / services managés	29 469	22%	23 770	18%
Activités de Négoce d'infrastructures	9 384	7%	11 416	9%
<i>Dont Suisse</i>	9 384		11 416	
Total	134 081	100%	128 713	100%
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT DU GROUPE				
Métiers	au 31/12/2018		au 31/12/2017 (retraité)	
	en K€	en % du CA groupe	en K€	en % du CA groupe
Prestations de services	4 440	75%	5 875	80%
<i>Dont France</i>	4 492		5 699	
<i>Dont Belgique</i>	- 52		176	
Hosting / cloud / services managés	1 053	18%	941	13%
Activités de Négoce d'infrastructures	405	7%	547	7%
<i>Dont Suisse</i>	405		547	
Total	5 899	100%	7 363	100%
RESULTAT NET DU GROUPE				
Métiers	au 31/12/2018		au 31/12/2017 (retraité)	
	en K€	en % du CA groupe	en K€	en % du CA groupe
Prestations de services	3 536	83%	3 204	77%
<i>Dont France</i>	3 638		3 137	
<i>Dont Belgique</i>	- 101		67	
Hosting / cloud / services managés	399	9%	535	13%
Activités de Négoce d'infrastructures	301	7%	409	10%
<i>Dont Suisse</i>	301		409	
Total	4 236	100%	4 148	100%

Métiers	ECART D'ACQUISITION DU GROUPE			
	au 31/12/2018 en K€	en % du CA groupe	au 31/12/2017 (retraité) en K€	en % du CA groupe
Prestations de services	29 244	78%	29 244	84%
<i>Dont France</i>	28 501		28 501	
<i>Dont Belgique</i>	744		744	
Hosting / cloud / services managés	7 299	20%	4 496	13%
Activités de Négoce d'infrastructure:	881	2%	881	3%
<i>Dont Suisse</i>	881		881	
Total	37 424	100%	34 622	100%
EMPRUNTS DU GROUPE				
Métiers	au 31/12/2018		au 31/12/2017 (retraité)	
	en K€	en % du CA groupe	en K€	en % du CA groupe
Prestations de services	9 193	62%	7 792	71%
<i>Dont France</i>	9 180		7 778	
<i>Dont Belgique</i>	13		13	
Hosting / cloud / services managés	5 719	38%	3 244	29%
Activités de Négoce d'infrastructure:	-	0%	-	0%
<i>Dont Suisse</i>	-		-	
Total	14 912	100%	11 036	100%

2) Bases de préparation des états financiers

1. Bases de préparation des états financiers

Les comptes consolidés du Groupe ITS GROUP sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'union européenne.

En application des normes de présentation IFRS, ITS GROUP présente au bilan, de façon séparée, ses actifs et passifs courants et non courants en fonction que le Groupe s'attende ou non à les réaliser, consommer ou régler durant son cycle normal d'exploitation lequel s'entend au-dessous de 12 mois après la clôture.

Toutes les sociétés sont consolidées sur la base des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018, ou de situations arrêtées à cette même date pour les sociétés dont la date d'arrêté comptable est différente du 31 décembre, en harmonisation avec les principes comptables du Groupe.

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transactions et instruments financiers classés comme disponibles à la vente.

Les états financiers sont établis en application de l'hypothèse de continuité d'exploitation.

Les actifs non courants et les groupes d'actifs destinés à être cédés et classés en actifs détenus en vue de la vente sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Les principales nouvelles normes, amendements, améliorations et interprétations applicables au 1er janvier 2018 n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés au 31 décembre 2018.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas choisi d'appliquer de normes, amendements de normes ou interprétations par anticipation.

Applications de nouvelles normes et interprétations

- **Nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne et applicable au 1er janvier 2018.**

Le Groupe a appliqué à ses états financiers les normes et amendements nouvellement applicables à compter du 1^{er} janvier 2018.

- *IFRS 15 – Produits issus des contrats avec les clients* : Les impacts et les modalités de transition liés à l'application d'IFRS 15 sont présentés en note 3.
- *IFRS 9 – Instruments financiers* : Les impacts et les modalités de transition liés à l'application d'IFRS 9 sont présentés en note 3.

Les autres textes d'applications obligatoires dans l'Union Européenne au 1er janvier 2018 sont sans impact sur les comptes du Groupe.

- **Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne mais non applicables de manière obligatoire au 1^{er} janvier 2018.**

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des normes et interprétations suivantes dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2018 :

- *Norme IFRS 16 – Locations*, publiée en novembre 2017, établit le modèle de comptabilisation des contrats de location et viendra remplacer la norme IAS 17 – Contrats de location et les interprétations IFRIC 4, SIC 15 et SIC 27, d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2019. Les impacts et les modalités de transition liés à l'application d'IFRS 16 sont présentés en note 3.
- Amendement de la *Norme IFRS 9 – Instruments financiers*, relatif aux clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative, d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2019 ;
- Interprétation *IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux*, d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2019.

- **Normes, amendements et interprétations non encore adoptés par l'Union européenne.**

Les normes et amendements non encore adoptés par l'Union européenne sont :

- Les amendements issus de la procédure annuelle d'amélioration des IFRS 2015- 2017 concernant les normes IAS 12, IAS 23, IFRS 3 et IFRS 11, d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2019, selon l'IASB ;
- Les différents amendements aux normes IAS 19 et IAS 28, d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2019, selon l'IASB ;
- Les amendements aux normes IAS 1 et IAS 8 – Modification de la définition du terme « significatif », d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2020, selon l'IASB ;
- Les amendements à la norme IFRS 3 – Définition d'une entreprise, d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2020, selon l'IASB ;
- La modification des références au cadre conceptuel dans les normes, d'applications obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2020 selon l'IASB ;
- La norme IFRS 17 – Contrats d'assurance, d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2021.

Instruments financiers : IFRS 9

Phase I – Classement et évaluation des actifs financiers

Les dispositions d'IFRS 9 quant à la classification et l'évaluation des actifs financiers sont basées sur le modèle de gestion de l'entreprise et des caractéristiques contractuelles des actifs financiers. Lors de la mise en œuvre de cette norme, le Groupe a procédé à la revue des caractéristiques, notamment de rémunération, de ses actifs financiers. Du fait de la pratique du Groupe dans la gestion de ses actifs financiers et le Groupe ne détenant pas d'instruments financiers complexes, il a été conclu que l'ensemble des actifs financiers du Groupe respectait le critère « Solely Payment of Principal and Interest (SPPI) » tel que défini par IFRS 9. Les actifs financiers comptabilisés au coût amorti selon IAS 39 n'ont donc pas connu de changement de méthode comptable lors de la première application d'IFRS 9.

Les prêts et créances sont dorénavant classés en « Actifs financiers au coût amorti » et les actifs disponibles à la vente sont classés en « Instruments de capitaux propres » et demeurent présentés au bilan en « Autres actifs financiers ».

Phase II – Modèle de dépréciation des actifs financiers

La norme a également fait évoluer les modalités de dépréciation des actifs financiers du Groupe puisque IFRS 9 impose un modèle désormais basé sur les pertes attendues. Une analyse des portefeuilles de créances commerciales et financières. Le Groupe a opté pour la méthode simplifiée pour mesurer les dépréciations relatives à ses créances commerciales. L'étude de l'historique de pertes constatées sur ces créances n'a fait ressortir aucun montant significatif.

Le risque de crédit lié aux créances financières et aux prêts a été mesuré selon les dispositions du modèle complet d'IFRS 9. Aucune hausse significative du risque de crédit n'a été identifiée.

Phase III – Comptabilité de couverture

Le groupe n'a pas contracté de contrat de couverture.

Le Groupe a procédé à l'analyse des nouvelles règles et a conclu que la première application d'IFRS 9 n'a pas d'impact matériel sur les comptes du Groupe.

Produits des activités ordinaires : IFRS 15

Cette norme relative à la reconnaissance du chiffre d'affaires, applicable à compter du 1er janvier 2018, remplace principalement la norme IAS 18 Produit des activités ordinaires applicable au Groupe jusqu'au 31 décembre 2017.

Le Groupe a conduit une étude de cette nouvelle norme sur son portefeuille de contrats afin de chiffrer les éventuelles conséquences dans ses comptes consolidés.

Concernant les activités d'Hébergement, les phases d'« Intégration » (projets permettant la migration des systèmes d'information dans les data center) peuvent être impactées par IFRS 15. Sur les principaux contrats du groupe, ces phases d'Intégration n'ont pas dépassé 3 mois et n'ont jusqu'à présent pour les plus importants, jamais concernés plusieurs périodes comptables (annuelle ou semestrielle), aucun contrat significatif n'a été lancé en fin d'année 2018, donc aucun impact significatif sur IFRS 15.

Le chiffre d'affaires issu des activités d'ITS GROUP est donc reconnu et présenté de la manière suivante :

- Prestations de services : Les revenus du Groupe sont comptabilisés sur la période au cours de laquelle les services sont rendus et sont constitués de la facturation (émise ou à établir) de prestations :
 - en régie : le revenu est égal au temps passé multiplié par un taux horaire, journalier ou mensuel ;
 - au forfait : le revenu est reconnu selon la méthode de l'avancement, proportionnellement aux dépenses engagées. Le pourcentage d'avancement est déterminé par le rapport entre le coût des services exécutés à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat.
- Ventes de marchandises : la vente est comptabilisée en chiffre d'affaires lorsque l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés à l'acheteur. Cette activité de négoce concerne non seulement l'achat et revente de matériels et de logiciels informatique mais également de maintenance constructeur ou éditeur. Contrairement à la maintenance réalisée au sein du Groupe et qui relève de l'assistance technique, la maintenance éditeur ou constructeur achetée et revendue en l'état au client final et est comptabilisée en tant que marchandise.
- Commissions : lorsque le groupe agit en qualité d'agent dans une transaction, le revenu comptabilisé correspond au montant net de la marge perçue, de façon équivalente aux commissions d'apporteurs d'affaires. Les principaux critères considérés pour déterminer si le groupe agit en tant qu'agent sont la valeur ajoutée apportée et le mode de fixation des tarifs.

Locations : IFRS 16

La norme IFRS 16 remplace les normes IAS 17, IFRIC 4, SIC 15 et SIC 27 et sera applicable pour le Groupe à compter du 1er janvier 2019.

Elle introduit un modèle unique de comptabilisation des contrats de location ayant pour principal effet, chez le locataire, la reconnaissance d'un « droit d'usage » à l'actif du bilan, représentant son droit à utiliser l'actif sous-jacent, et une dette au passif du bilan, représentant son obligation de paiements des loyers futurs.

La norme sera appliquée par le Groupe à partir du 1er janvier 2019 en utilisant la méthode rétrospective simplifiée. Par conséquence, les informations comparatives ne seront pas retraitées et l'impact cumulé de la 1ère application sera présentée comme un ajustement des réserves de consolidation au 1er janvier 2019.

Le Groupe a effectué, durant l'exercice 2018, un recensement des contrats de location (locations immobilières, de matériels informatiques et de véhicules) et une analyse des impacts potentiels. Pour ce faire, le Groupe a choisi d'appliquer les exemptions autorisées par la norme et de ne pas reconnaître au bilan les contrats de location :

- de courte durée (moins d'un an) ;
- de bien de faible valeur (valeur individuelle à neuf inférieure à 5K€).

De ce fait, le principal impact attendu serait la reconnaissance de droits d'utilisation et des dettes de location associée de même valeur (correspondant à la somme actualisée des loyers futurs à décaisser sur la durée résiduelle des contrats dont les principales données financières sont présentées, avant actualisation, en engagement hors bilan).

Enfin, la nature des charges encourues évoluera sensiblement dans la mesure où IFRS 16 remplace les charges de loyer opérationnelles par une charge d'amortissement des droits d'usage des actifs sous-jacents et par des intérêts financiers sur la dette de location.

- **Estimation de la Direction**

La préparation des états financiers consolidés implique la prise en compte d'estimations et d'hypothèses par la Direction du Groupe qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans les notes annexes.

La Direction du Groupe revoit ses estimations et ses hypothèses de manière régulière afin de s'assurer de leur pertinence au regard de l'expérience passée et de la situation économique actuelle. En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans ses futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles. L'impact des changements d'estimations comptables est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes les périodes futures affectées.

Par ailleurs, outre l'utilisation d'estimations, la Direction fait appel à son jugement afin de déterminer le traitement comptable approprié de certaines opérations, dans l'attente de la clarification de certaines normes IFRS ou lorsque les normes en vigueur ne traitent pas des problématiques concernées.

Les résultats réels peuvent être différents des estimations. Les principales estimations faites par la Direction lors de l'établissement des comptes consolidés portent notamment sur les hypothèses retenues pour la valorisation des écarts d'acquisition, des actifs incorporels, des passifs non courants et des IDR.

3) Principes et Méthodes Comptables

- **Ecart d'acquisition**

Le Groupe applique la méthode de l'acquisition pour comptabiliser les regroupements d'entreprises.

Le prix d'acquisition aussi appelé « contrepartie transférée » pour l'acquisition d'une filiale est la somme des justes valeurs des actifs transférés et des passifs assumés par l'acquéreur à la date d'acquisition et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur. Le prix d'acquisition comprend les compléments éventuels du prix évalués et comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les coûts directs liés à l'acquisition sont enregistrés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Lors de chaque regroupement d'entreprises, le Groupe peut opter pour une comptabilisation de la fraction d'intérêts non acquise :

- Soit à sa juste valeur à la date d'acquisition avec, en conséquence, la comptabilisation d'un écart d'acquisition sur cette fraction non acquise (méthode dite du « goodwill » complet) ;
- Soit sur la base de sa quote-part dans l'actif net identifiable de l'acquise évalué à la juste valeur, ce qui conduit à ne reconnaître que l'écart d'acquisition attribuable aux actionnaires de la société mère (méthode dite du « goodwill » partiel, méthode privilégiée par le Groupe).

Tout surplus du prix d'acquisition par rapport à la juste valeur des actifs et passifs acquis est comptabilisé en écart d'acquisition. Toute différence négative entre le prix d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs acquis est reconnue en résultat au cours de l'exercice d'acquisition.

L'évaluation initiale du prix d'acquisition et des justes valeurs des actifs acquis et passifs assumés est finalisée au plus tard dans les douze mois suivant la date de l'acquisition et tout ajustement est comptabilisé sous forme de modification rétroactive de l'écart d'acquisition, s'il est lié à des événements existants à la date d'acquisition. Au-delà de cette période de douze mois, tout ajustement est enregistré directement au compte de résultat.

Les compléments de prix sont enregistrés initialement à leur juste valeur et les variations de valeur ultérieures intervenant au-delà de la période de douze mois suivant l'acquisition sont systématiquement comptabilisées en contrepartie du résultat.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuellement, à la date de clôture, ou plus fréquemment s'il existe un indice de perte de valeur. Ils sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie.

- **Dépréciation des écarts d'acquisition.**

La valeur recouvrable des actifs testés est déterminée selon la méthode des DCF (Flux de Trésorerie Actualisés).

Pour effectuer ces tests, les écarts d'acquisition sont ventilés en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui correspondent à des ensembles homogènes générant conjointement des flux de trésorerie identifiables. Le découpage en UGT est réalisé au niveau des entités juridiques : chaque société correspond à une UGT.

La valeur comptable de l'actif est comparée à sa valeur recouvrable, et correspond au maximum de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité, déterminée par la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés. Cette méthode utilise les projections de flux de trésorerie établies à partir d'estimations et plan à moyen terme (au maximum sur 5 ans). Les prévisions sont fondées sur des plans d'actions par entités. Au-delà, les flux de trésorerie sont extrapolés à partir d'un taux de croissance à l'infini.

En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite sur la ligne « Dépréciation d'actifs » en résultat opérationnel. Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles même si la valeur d'utilité de l'actif se rétablit dans les années futures.

Les hypothèses financières utilisées dans les calculs des valeurs d'utilité des UGT sont les suivantes :

- Coût moyen pondéré du capital (WACC) : 8,8 % pour 2018 et 9,1 % pour 2017
- Taux de croissance à l'infini : de 1 ou 2 % pour 2018 et 2017 selon les sociétés du groupe

Ces hypothèses ont été retenues par la direction générale en fonction de l'appréciation des résultats passés et de la situation financière actuelle du groupe. La tendance relative aux hypothèses d'activité demeure proche des réalisations enregistrées sur les exercices précédents. Les taux de marge opérationnels pris en compte sont cohérents avec les taux de marge historiquement constatés. Une analyse de sensibilité est effectuée sur le taux d'actualisation (WACC), sur le taux de croissance et sur la marge opérationnelle

- **Immobilisations incorporelles**

En application de la norme IAS 38, les fonds de commerce ne remplissant pas les critères de reconnaissance d'un actif identifiable sont en conséquence reclassés en écarts d'acquisition et font l'objet de tests de perte de valeur au moins une fois par an.

En revanche, lorsqu'une marque remplit ces critères et lorsqu'elle peut être évaluée de façon fiable, elle est reconnue en immobilisation incorporelle séparément du goodwill. Le groupe a choisi de valoriser celles-ci selon la méthode dite des « différentiels de marges ». Les marques non amortissables font l'objet d'un test de valeur annuel au même titre que les écarts d'acquisition.

Le groupe est amené à réaliser des développements logiciels ayant vocation à être commercialisés. Les coûts sont constitués par la masse salariale chargée affectée à ces développements et sont comptabilisés en « Immobilisations en cours » pendant la phase de conception de ces logiciels, puis transférés au poste « Immobilisations incorporelles » dès lors qu'ils sont prêts à être commercialisés.

Ils sont amortis sur une durée de 1 à 3 ans en mode linéaire.

Les autres immobilisations incorporelles, notamment les logiciels à usage interne, sont amortis sur leur durée de vie probable par application de taux d'amortissement linéaire sur 3 à 5 ans.

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Le groupe n'a pas opté pour la méthode de réévaluation de ses actifs.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie probable par application des taux suivants :

- Installation et agencement : linéaire sur 5 à 10 ans
- Matériel informatique et matériel de bureau : linéaire sur 3 à 5 ans
- Mobilier : linéaire sur 5 à 10 ans

Ces durées d'amortissement sont revues annuellement et sont modifiées si les attentes diffèrent des estimations précédentes.

Location-financement

Les contrats de location d'immobilisations pour lesquels le groupe supporte substantiellement la quasi-totalité des avantages et risques inhérents à la propriété des biens sont considérés comme des contrats de location financement et font à ce titre l'objet d'un retraitement.

Les actifs en location financement sont comptabilisés au bilan en immobilisations corporelles diminuées des amortissements cumulés. Ils sont amortis sur leur durée prévue d'utilisation ; au passif la contrepartie des contrats retraités figurent en dettes financières.

Les contrats de locations simples sont présentés dans les engagements hors bilan.

- **Actifs financiers non courants**

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs non courants dès lors que leur l'échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture. Ils font l'objet d'une actualisation si l'effet est considéré comme significatif.

Actifs détenus jusqu'à l'échéance

Les actifs détenus jusqu'à l'échéance comprennent principalement les dépôts et cautionnements. Ils sont classés en actifs financiers non courants.

Il s'agit des sommes versées aux bailleurs en garantie des loyers. La valeur de ces actifs est réajustée régulièrement lors de la révision des loyers. Ils font l'objet d'une actualisation si l'effet est considéré comme significatif.

Titres de participation non consolidés

Ils sont inclus dans les actifs non courants, sauf si le groupe compte les vendre dans les douze mois suivant la date de clôture. Ils sont présentés au bilan à leur juste valeur. En cas de baisse durable de leur valeur d'utilité, une perte de valeur est constatée. La valeur d'utilité est déterminée en fonction de critères financiers tels que quote-part de capitaux propres et perspective de rentabilité.

- **Impôts différés**

Conformément à la norme IAS 12 « impôts sur le résultat », des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Les impôts différés sont évalués au taux d'impôt dont l'application est connue à la date d'arrêté des comptes. L'imposition a été ajustée afin de tenir compte de l'incidence des changements de législation fiscale et des nouveaux taux d'imposition. A ce titre, les impôts différés à long terme, essentiellement relatifs aux marques acquises et sur les IDR, ont été réévalués selon le taux applicable à partir de 2022 de 25 %. Pour le reste le taux d'impôt différé retenu s'élève à 28 %, contre 33,33 % l'année précédente.

- **CVAE**

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée produite par les entreprises présente certaines caractéristiques la rapprochant d'un impôt sur le résultat au regard d'IAS 12.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le montant de la CVAE s'élève à 1 378 K€ et représente un impact positif sur le résultat opérationnel courant de 1 %, au 31 décembre 2017 l'impact positif sur le résultat courant était de 0,8 % pour un montant de 1 399 K€.

- **Stocks**

Le stock est évalué au coût d'achat, et est déprécié, le cas échéant, afin de le ramener à la valeur nette probable de réalisation. En général les dépréciations sont progressives en fonction de l'ancienneté du matériel.

- **Créances clients**

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont appréciées individuellement, et le cas échéant font l'objet d'une provision pour dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Conformément à IFRS 9, les pertes attendues sont également estimées à chaque clôture et comptabilisées si elles s'avèrent significatives.

- **Autres actifs courants**

Ils sont évalués à leur valeur nominale, sous déduction des éventuelles dépréciations tenant compte des possibilités effectives de recouvrement.

- **Trésorerie et équivalents**

La ligne Trésorerie et équivalents comprend les dépôts à vue et SICAV qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du groupe.

Les placements à court terme sont évalués à leur valeur liquidative à la date de clôture. Les écarts de valorisation sont comptabilisés en résultat financier de la période.

- **Auto contrôle**

Les actions de la société ITS GROUP détenues par ITS GROUP sont inscrites en diminution des capitaux propres consolidés pour leur valeur d'acquisition.

Le résultat des acquisitions/cessions éventuelles des actions auto-détenues est directement imputé dans les capitaux propres consolidés et n'affecte pas le résultat de l'exercice.

- **Actifs et passifs classés comme détenus en vue de la vente**

Les actifs et passifs au 31 décembre 2017 des sociétés ITS Overlap et MIB Suisse étaient présentés séparément dans la situation financière et classés comme détenus en vue de la vente conformément à IFRS 5. ITS Group avait engagé le processus de cession de ces sociétés avec la volonté de réaliser cette opération sur le premier semestre 2018. ITS Overlap a été cédée le 31 juillet 2018. Au 31 décembre 2018, le projet de cession de MIB Suisse est abandonné.

- **Provisions**

Conformément à la norme IAS 37, des provisions sont comptabilisées lorsque, à la date de clôture de l'exercice, il existe une obligation du groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un évènement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques. L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doive supporter pour éteindre son obligation.

Les provisions sont actualisées conformément à la norme IAS 32 lorsque l'effet de l'actualisation est significatif.

Les provisions non courantes incluent pour l'essentiel :

- les provisions destinées à couvrir les litiges dont le dénouement est supérieur à un an,

- les engagements de retraite sont provisionnés conformément à la norme IAS 19, dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraite et assimilés sont évalués par un logiciel acquis auprès d'une société d'actuariat spécialisée en retraite et prévoyance. D'après cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée et enregistrée dans les comptes sociaux en provision pour charges.

Les éléments de calcul retenus sont les suivants :

- | | |
|--------------------------------------|---|
| ☞ Méthode de calcul utilisée : | unité de crédit projeté |
| ☞ Personnel concerné : | Ensemble des salariés, |
| ☞ Mode de départ : | départs à la retraite, |
| ☞ Taux de Turn over : | Démission 17 % et taux de licenciement 2,85 % sur 2018, et 2017 |
| ☞ Taux d'actualisation : | 1,6 % en 2018 et 1,5 % en 2017, |
| ☞ Age de départ à la retraite : | 67 ans, |
| ☞ Taux de progression des salaires : | 2% sur 2018, 2 % en 2017, |
| ☞ Table de mortalité : | TF0002-ND. |

Une partie de l'engagement de retraite est couvert par des fonds externalisés (250 K€ au 31 décembre 2018) auprès d'établissements financiers spécialisés, CARDIF, filiale de BNP PARIBAS et SOGECAP filiale de la SOCIETE GENERALE.

Les provisions courantes incluent pour l'essentiel :

- Les provisions destinées à couvrir les litiges dont le dénouement est inférieur à un an.

• **Passifs financiers**

Les passifs financiers définis par la norme IFRS 9 comprennent les emprunts et les contrats de location financement. La ventilation des passifs financiers entre courant et non courant est déterminée par leur échéance à la date d'arrêté suivant qu'elle soit inférieure ou supérieure à un an.

Tous les coûts relatifs aux emprunts et aux contrats de location financement sont comptabilisés en résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

• **Dettes fournisseurs et autres dettes**

Les dettes fournisseurs et autres dettes sont comptabilisées au coût historique, considéré comme la meilleure approximation de leur juste valeur.

• **Produits des activités ordinaires :**

Voir § « Produits des activités ordinaires : IFRS 15 » page 13.

• **Paiement en actions et assimilés**

L'application de la norme IFRS 2 « Paiements en actions et assimilés » a pour conséquence la comptabilisation d'une charge au titre des plans d'options ou de souscription d'actions ou d'attribution gratuite d'actions accordés par le groupe à ses salariés à compter du 7 novembre 2002. L'attribution d'options est en effet assimilée à un complément de rémunération qui doit être évalué à la juste valeur, laquelle doit être constatée en compte de résultat linéairement sur la période d'acquisition des droits à exercice pour les salariés.

La détermination de la juste valeur de ces options à la date d'attribution repose sur le cours de bourse à cette date.

Le 25/09/2018, utilisant la délégation de pouvoir accordé par l'Assemblée Générale du 29 juin 2018, le Conseil d'Administration a attribué 181010 actions gratuites (2,3% du capital) aux principaux managers du groupe, avec une période d'acquisition de 1 an et une période de conservation de 1 an. Ces titres sont actuellement détenus par la société dans le cadre de son programme de rachat d'actions.

- **Coût d'emprunt**

Les coûts d'emprunts sont comptabilisés en charge dans la période au cours de laquelle ils sont encourus.

- **Autres produits et charges opérationnels**

Les opérations non courantes de montant significatif et pouvant nuire à la lisibilité de la performance opérationnelle courante sont classées en « autres produits opérationnels et autres charges opérationnelles », conformément à la recommandation du CNC adoptée le 2 juillet 2009. Elles comprennent notamment :

- les plus ou moins-values de cessions ou dépréciations importantes et inhabituelles d'actifs, corporels ou incorporels, et de goodwill,
- les coûts de restructuration résultant de plans dont le caractère inhabituel et l'importance perturbent la lisibilité du résultat opérationnel courant,
- les provisions de matérialité très significative,
- les coûts sur opérations de croissance externe,
- les opérations à caractère non récurrents.

- **Résultat financier**

Le résultat financier se compose du coût de l'endettement financier net et des autres produits et charges financiers ;

Le coût de l'endettement financier net comprend :

- les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (produits d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie, résultat de cession d'équivalents de trésorerie) ;
- le coût de l'endettement financier brut (charges d'intérêts sur opérations de financement).

Les autres composants à caractères financiers comprennent des produits et charges de nature financière qui ne sont pas de nature opérationnelle et ne font pas partie du coût de l'endettement financier net :

- le résultat de change (différence positive et négative de change) sur créances et dettes financières.
- les produits financiers (produits d'intérêts et produits de cession des autres actifs financiers (hors trésorerie et équivalents de trésorerie), produits financiers d'actualisation).
- les charges financières (dépréciation et pertes sur cession des autres actifs financiers (hors trésorerie et équivalents de trésorerie), charges financières d'actualisation, autres charges financières).

- **Résultat et plus-values des activités cédées**

Le résultat des activités cédées est le produit du Produit de cession – Ecart d'acquisition + QP de la situation nette diminué des honoraires et impôts. Au 31 décembre 2018 le résultat de cession est de 3 362 K€, contre – 995 K€ au 31 décembre 2017 qui correspond au résultat net l'exercice de ITS Overlap.

- **Résultat par action**

Le résultat net par action est déterminé en divisant le résultat net (part du groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est déterminé en divisant le résultat net (part du groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

- **Tableau des flux de trésorerie**

Le tableau des flux de trésorerie consolidé présente pour l'exercice et le précédent les flux d'exploitation, d'investissement et de financement. Il est présenté selon la méthode directe à partir du résultat avant impôt des sociétés intégrées.

4) Indicateurs financiers

Le Groupe utilise comme principaux indicateurs financiers :

- le Chiffre d’Affaires,
- la Marge Brute, c'est-à-dire la différence entre le chiffre d'affaires et les coûts directs de production, analysée à partir des principales composantes que sont le taux d'activité, les tarifs de ventes et les salaires des productifs,
- le Résultat Opérationnel Courant, c'est à dire le résultat opérationnel, avant prise en compte des résultats de cession d'actifs, dépréciation de goodwill, et autres éléments exceptionnels non récurrents et non directement liés à l'activité,
- la Marge Opérationnelle Courante qui est le rapport entre le Résultat Opérationnel Courant et le chiffre d'affaires, mesure la performance opérationnelle d'activité, hors éléments non récurrents et non directement liés à l'activité,
- les dettes financières nettes, soit la différence entre la trésorerie disponible et les dettes financières
- le ratio d'endettement financier (dettes nettes/capitaux propres).

5) Périmètre de Consolidation

- **Critères retenus**

Les filiales sont toutes les entités pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Les filiales dans lesquelles le groupe ITS GROUP exerce directement ou indirectement une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle, sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Le groupe ne détient pas d'entité ad hoc.

- Identification des entreprises consolidées**

	Siège social	31/12/2018			31/12/2017		
		% contrôle	% intérêt	Méthode	% contrôle	% intérêt	Méthode
ITS GROUP	42,rue de Bellevue - 92100 Boulogne Billancourt	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ITS INTEGRA	42,rue de Bellevue - 92100 Boulogne Billancourt	100%	100%	IG	100%	100%	IG
IBELEM	42,rue de Bellevue - 92100 Boulogne Billancourt	100%	97%	IG	100%	97%	IG
ARIANN Software	42,rue de Bellevue - 92100 Boulogne Billancourt	100%	97%	IG	100%	97%	IG
ITS BENELUX	Av. de la Toison d'Or 55 Gulden Vlies Laan B-1060 BRUXELLES	100%	100%	IG	100%	100%	IG
THEMIS Conseil	42,rue de Bellevue - 92100 Boulogne Billancourt	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ASPLENIUM Hosting Services	42,rue de Bellevue - 92100 Boulogne Billancourt	100%	100%	IG			
ITS OVERLAP	42,rue de Bellevue - 92100 Boulogne Billancourt				100%	100%	IG
MIB SUISSE	rte des jeunes 59-case postale 1423 CH1211 GENEVE -26	100%	70%	IG	100%	70%	IG
TECHNE CITE	4, allée Bel Air 97410 Saint-Pierre Ile de la Réunion	33%	33%	MEE	33%	33%	MEE

- Exclusion de périmètre**

Seule la société luxembourgeoise Eucléide, en sommeil, détenue à 100 % par ITS GROUP n'est pas consolidée.

Détail des Postes**Bilan - Actif****Note A1.****Ecarts d'acquisition**

En K€	01.01.17	Augm.	Actifs classés comme détenus en vue de la vente (2)	Variation de périmètre (1)	Autres variations	31.12.17
Valeurs brutes	35 557		- 2 162			33 395
Dépréciations	185					185
Valeurs nettes	35 371	-	- 2 162	-	-	33 209

En K€	01.01.18	Augm.	Actifs classés comme détenus en vue de la vente (2)	Variation de périmètre (1)	Cession d'actif (2)	31.12.18
Valeurs brutes	33 395	-	2 162	2 802	-	749
Dépréciations	185					185
Valeurs nettes	33 209	-	2 162	2 802	-	749

(1) L'augmentation de l'écart d'acquisition sur l'exercice 2018 s'analyse comme suit :

Prix d'acquisition de la société ASPLENIUM Hosting Services	3 554 K€
Situation nette au 31/12/2017	- 752 K€
Total de	2 802 K€

(2) La diminution de ce poste correspond à l'écart d'acquisition de la société ITS OVERLAP dont la cession a été effective le 31/07/2018. Sur l'exercice 2017, cet écart d'acquisition était inclus dans le poste « Actifs classés comme détenus en vue de la vente », voir § Note A10 Actifs détenus classés en vue de la vente.

Les goodwill sont regroupés en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) elles-mêmes regroupées en secteurs opérationnels (cf - « Segments opérationnels »), comme recommandé par la norme IFRS8. La valeur recouvrable de ces actifs à tester, estimée selon la méthode des DCF ressort supérieure à leur valeur nette au 31 décembre 2018.

Sensibilité des valeurs d'utilité DCF des goodwill

La sensibilité du résultat du test aux variations des hypothèses retenues pour la détermination fin 2018 de la valeur d'utilité DCF des goodwill est reflétée dans le tableau ci-dessous :

En K€	Valeur brute du Goodwill	Marge du test	Taux d'actualisation des flux +0,5%	Taux de croissance à l'infini -0,5%	Taux de MOC de la valeur terminale -0,5%
ITS GROUP - Infrasctructures Fr	25 189	12 988	10 295	10 126	7 911
ITS INTEGRA- Hébergement	7 299	12 439	11 045	10 958	10 543
ITS IBELEM - Mobilité	1 270	11 062	10 314	10 267	10 413
THEMIS CONSEIL - Conseil AMOA	2 060	8 808	9 400	9 400	8 318
ITS GROUP Benelux - Infra Belgique	744	547	458	453	351
MIBS - Négoce Intégration Suisse	1 059	4 912	4 591	4 571	3 743

Note A2.**Immobilisations incorporelles et corporelles.**

VALEURS BRUTES	01.01.17	Augm.	Actifs classés comme détenus en vue de la vente		Dimin.	31.12.17	Augm.	Autres variations (2)	Variation de périmètre (3)	Dimin.	31.12.18
			(1)	(4)							
En K€											
immobilisations incorporelles											
Logiciels	2 903	840	127	286	3 329	727	-	355	521	3 891	
Location financement					-	130				130	
Marque THEMIS (3)	730				730		-	-		730	
Immobilisation en cours	234	583	-	463	354	613	-	-	660	307	
TOTAL	3 866	1 423	127	749	4 414	1 470	-	355	1 181	5 058	
immobilisations corporelles											
Inst. Techn. & matériels	6 840	2 214	372	1 817	6 865	313	132	2 734	66	9 979	
Location financement	3 049	1 013		430	3 632	19			318	3 332	
Immobilisation en cours	-				-	-				-	
TOTAL	9 889	3 227	372	2 248	10 496	332	132	2 734	384	13 311	
AMORTISSEMENTS	01.01.17	Augm.	Actifs classés comme détenus en vue de la vente		Dimin.	31.12.17	Augm.	Autres variations (2)	Variation de périmètre (3)	Dimin.	31.12.18
En K€	(1)		(2)		(2)		(1)		(4)		
immobilisations incorporelles											
Logiciels	1 696	645	42	68	2 231	876	-	330	521	2 916	
Location financement					-	60			60	-	
TOTAL	1 696	645	42	68	2 231	936	-	330	581	2 916	
immobilisations corporelles											
Inst. Techn. & matériels	4 173	863	336	138	4 561	959	114	1 809	66	7 378	
Location financement	1 668	712		430	1 949	688			363	2 273	
TOTAL	5 840	1 575	336	568	6 510	1 647	114	1 809	429	9 651	
VALEURS NETTES	01.01.17	Augm.	Actifs classés comme détenus en vue de la vente		Dimin.	31.12.17	Augm.	Autres variations (2)	Variation de périmètre (3)	Dimin.	31.12.18
En K€	(1)		(2)		(2)		(1)		(4)		
immobilisations incorporelles											
Logiciels	1 214	195	85	218	1 105	-	149	-	25	-	0
Location financement						70	-	-	-	60	130
Marque THEMIS (3)	730	-	-	-	730	-	-	-	-		730
Immobilisation en cours	234	583	-	463	354	613	-	-	660	307	
TOTAL	2 177	778	85	681	2 190	534	-	25	599	2 150	
immobilisations corporelles											
Inst. Techn. & matériels	2 661	1 351	36	1 679	2 297	-	646	18	926	-	2 595
Location financement	1 382	301	-	-	1 683	-	669	-	-	45	1 059
Immobilisation en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	4 043	1 652	36	1 679	3 980	- 1 315	18	926	- 45	3 655	

(1) L'augmentation du poste « Logiciels » concerne la société pour l'essentiel, 521 K€ à des logiciels produits par la société ITS IBELEM, pour 139 K€ pour les Logiciels de gestion du groupe acquis sur l'exercice 2017 et mis en service sur le mois de janvier 2018.

L'augmentation de 130 K€ à des logiciels de ITS ITEGRA pris en location financement.

L'augmentation du poste « Immobilisations en cours » pour l'essentiel, 591 K€, correspond à des développements de logiciels réalisés au cours de l'exercice 2018 par la société ITS IBELEM.

L'augmentation des immobilisations corporelles concerne pour l'essentiel l'achat de matériel informatique et des agencements sur les autres sociétés du groupe.

(2) La société MIB Suisse n'étant plus à vendre, le poste autre variation correspond à ces immobilisations qui étaient classées en 2017 au poste « Actifs classés comme détenus en vue de la vente ».

(3) La variation de périmètre correspond aux immobilisations de la société Asplénium Hosting Services acquise le 19 janvier 2018.

(4) La diminution des immobilisations incorporelles correspond pour 521 K€ à des mises au rebut de la société IBELEM.

La diminution du poste Location financement correspond à des fins de contrat en crédit- bail.

(5) Il s'agit de la marque THEMIS CONSEIL, valorisée à l'acquisition de cette société selon la méthode des différentiels de marge. Cet actif incorporel non amortissable ne présente pas d'indice de perte de valeur au 31 décembre 2018.

(6) Voir § Note A10 Actifs détenus classés en vue de la vente.

Note A3.

Titres mis en équivalence

VALEURS BRUTES En K€	01.01.17	Augm.	Dimin.	31.12.17	Augm.	Dimin.	31.12.18
Titres TECHNE CITE (1)	53	-	-	53	-	-	53
TOTAL	53	-	-	53	-	-	53
<hr/>							
DEPRECIATIONS En K€	01.01.17	Augm.	Dimin.	31.12.17	Augm.	Dimin.	31.12.18
Titres TECHNE CITE (1)	53		-	53	-	-	53
TOTAL	53	-	-	53	-	-	53
<hr/>							
VALEURS NETTES En K€	01.01.17	Augm.	Dimin.	31.12.17	Augm.	Dimin.	31.12.18
Titres TECHNE CITE (1)	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-	-	-

(1) Les titres Technicité ont été dépréciés en totalité, en 2016 sur base de la dernière situation connue.

Note A4.**Actifs financiers non courants**

Dépôts de garantis et autres	31/12/2018	31/12/2017
En K€	(1)	
Autres	13	13
Prêts (Effort construction)	2 059	1 840
Dépôts de garantis Locaux	529	481
OSEO BPI France	552	378
CGA (*)	265	139
TOTAL	3 415	2 851

(1) Hausse des Prêts à l'effort construction pour 219 K€, 178 K€ de dépôt de garantie auprès de OSEO BPI, 138 K€ de dépôt de garantie auprès de CGA, le solde correspond aux divers dépôts de garanties versés.

(*) Préfinancement des CICE des années 2015 à 2018, auprès de la société Compagnie Générale d'Affacturage.

Note A5.**Actifs d'impôts différés**

En K€	31.12.18	31.12.17
Indemnités fin de carrière	452	494
Autres décalages temporaires	7	26
IDA / Actualisation des prêts	60	60
IDA / Provision AGA	48	-
TOTAL	568	580

Note A6.**Créances clients**

VALEURS BRUTES	31.12.18	31.12.17
En K€		
Clients et comptes rattachés	39 896	36 373
TOTAL	39 896	36 373
DEPRECiations	31.12.18	31.12.17
En K€		
Clients et comptes rattachés	308	148
TOTAL	308	148
VALEURS NETTES	31.12.18	31.12.17
En K€		
Clients et comptes rattachés	39 589	36 225
TOTAL	39 589	36 225

▪ Balance âgée des créances échues

		31/12/2018				
VALEURS en K€	Total	Age des créances en fin de période				
		< 2 mois	2 mois à 6 mois	6 mois à 1 an	> 1 an	
Créances clients TTC échues au 31/12/2018	9 954	6 714	1 966	821	454	
Provisions HT	308	119	0	149	40	

Note A7. Autres actifs courants

VALEURS NETTES En K€	31.12.18	31.12.17
TVA	1 583	1 129
CCA (1)	1 703	1 861
Etat, IS	4 247	3 665
Fournisseurs avoirs à recevoir	141	205
Créance sur cession de titres (2)	1 500	-
Autres créances	466	1 084
TOTAL	9 640	7 944

(1) Les charges constatées d'avance sont pour l'essentiel divers contrats de location, de maintenance et d'abonnements.

(2) Solde du prix de cession de la société ITS OVERLAP à échéance pour moitié échéance 31/07/2019 et solde au 31/07/2020.

Note A8. Trésorerie et équivalents

VALEURS NETTES En K€	31.12.18	31.12.17
Disponibilités	9 574	5 292
SICAV	350	-
TOTAL	9 924	5 292

Note A9. Actifs classés comme détenus en vue de la vente

ACTIF en K€	31/12/2017
Actif Immobilisé	1 512
Actifs d'impôts différés	181
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	1 693
Stocks	192
Clients (1)	17 368
Autres actifs courants	3 896
	21 455
Trésorerie et équivalents	3 744
TOTAL ACTIF	26 892

(1) 5 266 K€ de créances cédées au factor.

Bilan - Passif**Note B1. Capital Social****▪ Composition du capital**

Le capital au 31 décembre 2018 s'élève à 3.924.322,50 euros divisé en actions d'une valeur nominale de 0,50 euro chacune. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Conformément à l'article 17 des statuts, les actions inscrites depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double.

Note B2. Passifs non courants**▪ Provisions**

En K€	01.01.17	Augm.	Passifs classés		31.12.17	Augm.	Variation de Pérимètre	Diminution	31.12.18
			comme détenus en vue de la vente (2)	Diminution					
Litiges commerciaux (1)	500	-		500	-	-	-	-	-
Indemnités de fin de carrière	1 224	1 034	552		1 706	130	2	30	1 809
TOTAL	1 724	1 034	552	500	1 706	130	2	30	1 809

(1) Un litige opposant ITS Group au vendeur d'une société acquise en 2000 par Seevia Consulting a donné lieu à une condamnation en 2017. Toutes les sommes dues ont été acquittées par ITS Group et en conséquence les provisions constituées ont été reprises intégralement.

(2) Voir § Note B6 Passifs détenus classés en vue de la vente.

▪ Passifs financiers non courants

En K€	01.01.17	Augm.	Diminution	31.12.17	Augm.	Reclassement	Diminution	31.12.18
Emprunts à plus d'un an (1)	6 236	3 084	2 093	7 227	7 100	3 546	-	10 782
Loc. financement à plus d'un an	795	908	648	1 055		428	-	627
CGA - Financement CICE (2)	-	-	-	-	199		-	199
TOTAL	7 030	3 992	2 740	8 282	7 299	3 974	-	11 607

(1) Pour l'acquisition de la société ASPLENIUM Hosting Services, le groupe par sa filiale ITS INTEGRA, a contracté en janvier 2018 auprès de BNP Paribas un emprunt de 1 900 K€ et un emprunt de 1 650 K€ auprès de la Banque Populaire Val de France, ces emprunts sont pour 2 308 K€ en Passifs financiers non courant. En juillet 2018, le groupe a souscrit auprès de BPI, un emprunt de 3 550 K€ dont la totalité est en Passifs financiers non courant.

Voir chapitre 3 Facteurs de risque financier § b Risques de crédit.

(2) Le groupe a préfinancé auprès de CGA le CICE 2018, l'excédent de 199 K€ sera remboursé à CGA sur le dépôt de garantie de l'opération.

Note B3. Passifs courants**▪ Provisions**

En K€	01.01.17	Augm.	Diminutions :		Diminutions :		Augm.	Diminutions : reprises de provisions non utilisées	Diminutions : reprises de provisions utilisées
			reprises de provisions utilisées	Passifs classés comme détenus en vue de la vente (2)	reprises de provisions non utilisées	31.12.17			
Litiges prud'homaux (1)	307	111	67	65	28	258		106	152
Provision pour charge	40				40		40	-	
Provision pour risque de change	9	41	2	15	7	26	2	26	2
TOTAL	356	152	69	80	35	324	2	40	132
									154

(1) La diminution de ce poste fait suite à la fin des litiges.

(2) Voir § Note B6 Passifs détenus classés en vue de la vente.

▪ Passifs financiers courants

En K€	01.01.17	Augm.	Passifs classés comme détenus en vue de la vente (2)	Dimin.	31.12.17	Augm.	Reclassement	Dimin.	31.12.18
Concours bancaires courants	58	54	- 10	58	43	34		43	34
Autres	2	2 318	- 715	2	1 603			1 603	-
Emprunts bancaires (1)	3 152	2 222	-	3 268	2 106	13	3 546	2 788	2 877
Location financement	606	752	-	710	648	-	428	648	428
TOTAL	3 817	5 346	- 725	4 038	4 400	48	3 974	5 082	3 339

(1) Pour l'acquisition de la société ASPLENIUM Hosting Services, le groupe par sa filiale ITS INTEGRA, a contracté en janvier 2018 auprès de BNP Paribas un emprunt de 1 900 K€ et un emprunt de 1 650 K€ auprès de la Banque Populaire Val de France, ces emprunts sont pour 710 K€ en Passifs financiers courant. En juillet 2018, le groupe a souscrit auprès de BPI, un emprunt de 3 550 K€ dont la totalité est en Passifs financiers non courant.

Voir chapitre 3 Facteurs de risque financier § b Risques de crédit.

(2) Voir § Note B6 Passifs détenus classés en vue de la vente.

▪ Autres passifs courants

En K€	31.12.18	31.12.17
Produits constatés d'avance	2 287	2 298
Avoirs à établir (1)	666	586
Charges à payer - condamnation	-	51
Autres (2)	919	423
TOTAL	3 872	3 358

(1) Les avoirs à établir correspondent à des RFA (remises de fin d'année) de l'exercice 2017 et 2018.

(2) 500 K€ de dette auprès de Getronics (Ex ITS Overlap), 250 K€ à échéance 31/07/2019, et solde de 250 K€ au 31/07/2020. 267 K€ de subventions reçues chez ITS IBELEM dont 170 K€ de récupérable, le solde de 152 K€ de créateurs divers.

Note B4. Passifs d'impôts différés

En K€	31.12.18	31.12.17
IDP sur Marque THEMIS (1)	183	211
IDP sur Amortissements dérogatoires	203	224
TOTAL	385	435

Note B5. Dettes fiscales et sociales

En K€	31.12.18	31.12.17
Dettes sociales	5 022	4 907
Organismes sociaux	7 455	7 525
TVA	8 000	7 338
Etat, IS	84	39
Etat, autres dettes	139	328
TOTAL	20 700	20 137

Note B6. Passifs classés comme détenus en vue de la vente

PASSIF en K€	31/12/2017
Provisions	552
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	552
Provisions	80
Passifs financiers courants	725
Fournisseurs	21 449
Dettes fiscales et sociales	3 765
Autres passifs courants	956
TOTAL PASSIFS COURANTS	26 974
TOTAL PASSIF	27 526

Compte de Résultat**Note C1. Achats Consommés**

En K€	31.12.18	31.12.17
Achats de marchandises	12 749	13 425
Variations des stocks	10	0
Marges arrières	(22)	(49)
S/Total coût d'achat des Marchandises	12 736	13 376
Achat d'études et de prestations de service	25 693	19 600
Total	38 429	32 976

Note C2. Charges de personnel et effectif

En K€	31.12.18	31.12.17
Salaires	54 864	53 716
Crédit d'impôt recherche	(1 069)	(888)
Crédit impôt compétitivité emploi (CICE)	(1 185)	(1 440)
Charges sociales	27 542	26 738
Dotation ou reprise à la provision pour retraite	102	270
Actions gratuites attribuées	171	0
Total	80 425	78 396

▪ **Effectif moyen**

En unité	2018	2017
Cadres	961	934
ETAM	212	229
Total	1 173	1 163

Note C3. Autres produits opérationnels

En K€	31.12.18	31.12.17
Reprise de Provision Litige commercial (1)		500
Total	0	500

(1) Concernant la reprise de Provision sur l'exercice 2017, Voir Note B2 Passifs non courant § Provisions.

Note C4. Autres charges opérationnelles

En K€	31.12.18	31.12.17
Condamnations et honoraires liés (2)	29	631
Provision et charges d'inoccupation des locaux de Nanterre (1)	48	
Manifestation - 20 ans ITS Group (3)	20	339
Projet TEO - XC (5)	232	
Restructurations organisationnelles (4)	234	
Honoraires d'acquisition	118	
Total	633	1 018

(1) Une provision avait été constituée sur l'exercice 2014 pour les loyers ou charges restants à courir pour les locaux des différents sites de Nanterre. La charge sur l'exercice 2017 représente 48K€.

(2) Voir Note B2 Passifs non-courants § Provisions, les honoraires de 29 K€, cette charge complémentaire sur l'exercice à fait l'objet d'une reprise de provision en 2017. Voir §C3 Autres produits opérationnels.

(3) En 2017 pour ses 20 ans, ITS Group a réalisé des manifestations exceptionnelles à l'attention de ses salariés et de ses principaux clients.

(4) Concerne l'arrêt de l'activité Data management.

(5) Projet de recherche et développement abandonné courant octobre 2018.

Note C5. Résultat financier

En K€	31.12.18	31.12.17
Revenus des VMP	0	6
Intérêts des emprunts	(324)	(230)
Résultat de change	8	(64)
Commissions de financement	(74)	(29)
Autres produits et charges financières	1	(46)

Note C6. Résultat et plus-value sur activités cédées

En K€	31.12.18	31.12.17
Résultat avant impôt	(705)	(1 384)
Impôts	111	389
Résultat net	(594)	(995)
Plus value nette de l'IS	3 956	0
Total	3 362	(995)

Note C7. Passage du compte de résultat publié au compte de résultat retraité au 31.12.2017 – ITS Overlap

Chiffre d'Affaires	52 537
Résultat Opérationnel Courant	- 910
Résultat Opérationnel Non Courant	- 391
Résultat Financier	- 84
Impôts	389
Résultat Net	- 995

Note C8. Charge d'impôt

▪ **Taux effectif d'impôt**

La différence entre le taux courant d'imposition en France et le taux effectif est présentée ci-dessous.

En K€	2018	2017
Résultat des sociétés intégrés avant impôts	8 239	5 486
Taux d'imposition	33,33%	33,33%
Impôt théorique (1)	2 746	1 828
Impôts sur les résultats	1 655	2 367
Charge d'impôt différé	(23)	(34)
Impôt constaté (2)	1 632	2 333
Taux d'impôt constaté	19,81%	42,53%
Ecart (2) - (1)	(1 114)	504
Incidence des différences permanentes	130	326
CVAE	1 378	1 262
CICE	(395)	(480)
CIR	(1 069)	(888)
Autres	(3)	(54)
Incidence des activités abandonnées - Résultat et PV	1 072	339

Depuis le 1er janvier 2014, ITS GROUP est la société mère du Groupe fiscal des sociétés établies en France.

Note C9. Résultat Net par action

En K€	31.12.18	31.12.17
Résultat <i>Part du Groupe</i>	6 495	2 993
Nombre d'actions	7 848 645	7 848 645
Résultat par action (en euros)	0,83	0,38
En K€	31.12.18	31.12.17
Résultat <i>Part du Groupe</i>	6 495	2 993
Nombre d'actions	7 848 645	7 848 645
Dilutions potentielles	-	-
Nombre d'actions moyen pondéré dilué	7 848 645	7 848 645
Résultat dilué par action (en euros)	0,83	0,38

Le 25/09/2018, utilisant la délégation de pouvoir accordé par l'Assemblée Générale du 29 juin 2018, le Conseil d'Administration a attribué 181 010 actions gratuites (2,3% du capital) aux principaux managers du groupe, avec une période d'acquisition de 1 an et une période de conservation de 1 an. Ces titres sont détenus par la société dans le cadre de son programme de rachat d'actions.

Tableau de Flux de Trésorerie Consolidés**Note D1. Variation du BFR**

En K€	Variation	31.12.18	31.12.17
Variation des stocks		35	102
Variation des Clients		3 364	-
Variation des Fournisseurs	-	4 358	4 844
Autres variations du BFR		2 588	3 313
Variation du BFR		1 629	2 694

Note D2. Détail des Flux de Trésorerie liés aux activités cédées

La variation de trésorerie de l'activité cédée, s'analyse comme suit :

- Trésorerie à l'ouverture de l'activité cédée, 1 620 K€,
- Des flux nets générés par l'exploitation de - 791 K€, basés
- Un flux lié aux investissements de 252 K€,
- Acquisition des titres ITS OVERLAP -2 742 K€

Informations Complémentaires**1. Transactions avec les parties liées**

En K€	31/12/2018	31/12/2017
Bilan actif		
Titres de participation Eucléide	25	25
Provision / titres	(25)	(25)
Titres de participation Eucléide nets	0	0
Créances rattachées / Eucléide	24	24
Provisions / créances rattachées	(11)	(11)
Créances rattachées / Eucléide nettes	13	13
Compte de résultat		
Produits d'exploitation	0	0
Produits financiers	0	0
Total des produits	0	0
Achats consommés (sous traitance infor.)	0	0
Autres achats et charges externes	1 908	1 881
Total des charges	1 908	1 881

2. Engagements hors bilan**Engagements reçus**

Néant

Engagements donnés

Néant

↳ Engagements en matière de location simple :

Les informations sont détaillées ci-dessous :

En K€	Comptabilisé en charges au cours de l'exercice 2018	Paiements minimaux futurs		
		à 1 an au plus	à plus de 1 an et moins de 5 ans	à plus de 5 ans
Baux commerciaux (1)	1 924	1 870	6 870	-
Véhicules en LLD (2)	671	331	140	-
TOTAL	2 595	2 201	7 010	-

(1) Le groupe loue des locaux par des baux commerciaux 3/6/9 dont les échéances sont les suivantes :

▪ Boulogne (92), 42 rue de Bellevue :	30/06/2023
▪ Lyon (69), 19 bd Eugène Deruelle :	21/07/2022
▪ Nantes (44), 2, allée des Vieux Tilleuls :	28/02/2019
▪ Montpellier(34), Place Duheim Millénaire II :	15/08/2019
▪ Gradignan (33), Technoclub Catalan :	30/06/2021
▪ Bruxelles (B-1060) 55 Ave de la Toison d'Or	31/01/2021
▪ Paris (75) 94 rue Saint-Lazare	30/06/2019
▪ Toulouse (31) 2, rue Maryse Hilsz :	30/04/2026

(2) La flotte automobile du groupe est constituée de contrats de location longue durée, sans possibilité de résiliation anticipée.

- ↳ Garanties liées aux emprunts bancaires : les engagements donnés dans le cadre de la souscription des emprunts ayant servi au financement des différentes opérations de croissance externe sont mentionnés dans le paragraphe 3.b « Facteurs de risques » ci-après.

3. Facteurs de risque financier

a. Risques de liquidité

L'échéancier relatif à l'ensemble des engagements et dettes de la société est le suivant :

Créances par échéance (au 31 décembre 2018)

Nature	Montant total	Montant à 1 an au plus	Montant à plus d'1 an à moins de 5ans	Montant à plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations	24	24		
Prêts	2 071	26	180	1 865
Autres immo. financières	1 331	100	953	278
Clients	39 589	39 267	322	
Etat - Impôts différés	568	7		560
Personnel & comptes rattachés	16	16		
Organismes sociaux	120	120		
Etat & Impôts sur les bénéfices	4 365	4 365		
TVA	1 583	1 583		
Débiteurs divers	1 853	1 103		750
Charges constatées d'avance	1 703	1 703		
TOTAL DES CREANCES	53 223	48 314	2 205	2 703

Dettes par échéance (au 31 décembre 2018)

Nature	Montant	à 1 an	à plus d'1 an et plus de 3 ans	à plus de 5 ans	
		total	au plus	à 3 ans au plus	5 ans au plus
Emprunts, dettes / d'éts de crédit	14 946	3 538	6 075	3 890	1 443
Dettes fournisseurs et cptes rattachés	11 107	11 107			
Personnel et cptes rattachés	5 022	5 022			
SS et autres organismes sociaux	7 455	7 455			
Impôts différés Passif	385	84	118		183
Etat, IS et autres impôts & taxes	223	223			
TVA	8 000	8 000			
Créditeurs divers	1 585	1 335	250		
Produits constatés d'avance	2 287	2 287			
TOTAL DES DETTES	51 011	39 052	6 444	3 890	1 625

Le remboursement de la part à court terme des dettes financières est assuré par la marge brute d'autofinancement dégagée. En cas de diminution significative de celle-ci, le groupe estime être en mesure de faire face au remboursement de ses dettes à court terme compte tenu de sa capacité à mobiliser de nouveaux financements (du fait notamment de la qualité et du niveau de son actif circulant).

b. Risques de crédit.Dettes garanties

Pour financer ses opérations de croissance externe et pour financer les travaux d'aménagements de son site de Boulogne, le groupe a souscrit plusieurs emprunts. Ceux restant en cours au 31/12/2018 sont les suivants :

- Contrat de Développement Participatif (BPI France) du 10 décembre 2013 :
 - Montant : 3.000 K€ ;
 - Durée 7 ans, soit jusqu'au 10/12/2020 avec deux ans de différé de remboursement du capital ;
 - Taux fixe : 2,91% avec complément de rémunération 0,0186% du CA HT ; remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.
- Contrat de Développement Participatif (BPI France) du 09 juillet 2015 :
 - Montant : 1.400 K€ ;
 - Durée 7 ans, soit jusqu'au 31/07/2022 avec deux ans de différé de remboursement du capital ;
 - Taux fixe : 2,08 % ; remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.
- Contrat de prêt (SOCIETE GENERALE) du 5 novembre 2015 :
 - Montant : 825 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 13/11/2020 ;
 - Taux fixe : 1,5% ; remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.
- Contrat de prêt (Banque TARNEAUD) du 10 novembre 2015 :
 - Montant : 825 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 13/11/2020 ;
 - Taux fixe : 1,5% ; remboursement par mensualités ;
 - Garantie : aucune.

- Contrat de Prêt croissance (BPI France) du 18 février 2016 :
 - Montant : 1.000 K€ ;
 - Durée 7 ans, soit jusqu'au 28/02/2023 avec deux ans de différé de remboursement du capital ;
 - Taux fixe : 1,78 ; remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.

- Contrat de Prêt croissance (BPI France) du 6 juin 2017 :
 - Montant : 2.000 K€ ;
 - Durée 7 ans, soit jusqu'au 30/06/2024 avec deux ans de différé de remboursement du capital ;
 - Taux fixe : 1,65 % ; remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.

- Contrat de prêt (BNPPARIBAS) du 17 mai 2017 :
 - Montant : 1.200 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 17/05/2022 ;
 - Taux fixe : 1,7% ; remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.

- Contrat de Prêt croissance (BPI France) du 24 juillet 2018 :
 - Montant : 3.550 K€ ;
 - Durée 7 ans, soit jusqu'au 31/07/2025 avec deux ans de différé de remboursement du capital ;
 - Taux fixe : 1,50 % ; remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.

- Contrat de prêt (BNPPARIBAS) du 19 janvier 2018 :
 - Montant : 1.900 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 19/01/2023 ;
 - Taux fixe : 2,5% ; remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.

- Contrat de prêt (BPVF) du 19 janvier 2018 :
 - Montant : 1.900 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 19/01/2023 ;
 - Taux fixe : 2,5% ; remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.

Pour la réhabilitation des locaux de Boulogne la société a contracté les quatre emprunts suivants :

- Contrat de prêt d'Equipement professionnel (BPVF) du 4 octobre 2014 :
 - Montant : 1.000 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 05/10/2019 ;
 - Taux : Euribor 3 mois + 0,90 ; remboursement par mensualités ;
 - Garantie : aucune.

- Contrat de prêt d'Equipement professionnel (Banque TARNEAUD) du 9 décembre 2014 :
 - Montant : 500 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 09/12/2019 ;
 - Taux : Fixe 1,8 % l'an ; remboursement par mensualités ;
 - Garantie : aucune.

- Contrat de prêt d'Equipement professionnel (BNP PARIBAS) du 12 mars 2015 :
 - Montant : 400 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 05/03/2020 ;
 - Taux : Fixe 2 % l'an ; remboursement par mensualités ;
 - Garantie : aucune.

- Contrat de prêt d'Equipement professionnel (SOCIETE GENERALE) du 23 mars 2015 :
 - Montant : 500 K€ ;
 - Durée 55 mois, soit jusqu'au 23/10/2019 ;
 - Taux : Fixe 1,8 % l'an ; remboursement par mensualités ;
 - Garantie : aucune.

Echéancier de la dette au 31/12/2018

Emprunts		Échéances de remboursement					KRD fin d'année
		T1	T2	T3	T4	Total annuel	
2019	BPI CDP 2013	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	600 000 €	600 000 €
	BPI CDP 2015	70 000 €	70 000 €	70 000 €	70 000 €	280 000 €	770 000 €
	BPI Croissance 2016	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	200 000 €	650 000 €
	BPI Croissance 2017			100 000 €	100 000 €	200 000 €	1 800 000 €
	BPI Croissance 2018	- €	- €	- €	- €	- €	3 550 000 €
	BlueSafe (SG/BT)	82 931 €	83 087 €	83 244 €	83 402 €	332 664 €	320 916 €
	Travaux (BNP/SG/BPVF/BT)	125 829 €	126 318 €	126 809 €	73 698 €	452 654 €	20 798 €
	BNP Divers	59 100 €	59 351 €	59 603 €	59 857 €	237 911 €	612 318 €
2020	Asplenium (BNP/BPVF)	177 500 €	177 500 €	177 500 €	177 500 €	710 000 €	2 307 500 €
		715 359 €	716 256 €	817 156 €	764 457 €	3 013 229 €	10 631 532 €
	BPI CDP 2015	70 000 €	70 000 €	70 000 €	70 000 €	280 000 €	490 000 €
	BPI Croissance 2016	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	200 000 €	450 000 €
	BPI Croissance 2017	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	400 000 €	1 400 000 €
	BPI Croissance 2018	- €	- €	- €	177 500 €	177 500 €	3 372 500 €
	BlueSafe (SG/BT)	83 560 €	83 719 €	83 878 €	69 758 €	320 916 €	- €
2021	Travaux (BNP/SG/BPVF/BT)	20 798 €				20 798 €	- €
	BNP Divers	60 111 €	60 367 €	60 623 €	60 881 €	241 982 €	370 336 €
	Asplenium (BNP/BPVF)	177 500 €	177 500 €	177 500 €	177 500 €	710 000 €	1 597 500 €
		561 970 €	541 586 €	542 002 €	705 639 €	2 351 195 €	7 680 336 €
	BPI CDP 2015	70 000 €	70 000 €	70 000 €	70 000 €	280 000 €	210 000 €
	BPI Croissance 2016	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	200 000 €	250 000 €
2022	BPI Croissance 2017	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	400 000 €	1 000 000 €
	BPI Croissance 2018	177 500 €	177 500 €	177 500 €	177 500 €	710 000 €	2 662 500 €
	BNP Divers	61 140 €	61 399 €	61 660 €	61 922 €	246 122 €	124 215 €
	Asplenium (BNP/BPVF)	177 500 €	177 500 €	177 500 €	177 500 €	710 000 €	887 500 €
		636 140 €	636 399 €	636 660 €	636 922 €	2 546 122 €	5 134 215 €
	BPI CDP 2015	70 000 €	70 000 €	70 000 €		210 000 €	- €
2023	BPI Croissance 2016	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	200 000 €	50 000 €
	BPI Croissance 2017	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	400 000 €	600 000 €
	BPI Croissance 2018	177 500 €	177 500 €	177 500 €	177 500 €	710 000 €	1 952 500 €
	BNP Divers	62 186 €	62 029 €			124 215 €	
	Asplenium (BNP/BPVF)	177 500 €	177 500 €	177 500 €	177 500 €	710 000 €	177 500 €
2024		637 186 €	637 029 €	575 000 €	505 000 €	2 354 215 €	2 780 000 €
	BPI Croissance 2016	50 000 €				50 000 €	- €
	BPI Croissance 2017	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	400 000 €	200 000 €
	BPI Croissance 2018	177 500 €	177 500 €	177 500 €	177 500 €	710 000 €	1 242 500 €
2025	Asplenium (BNP/BPVF)	177 500 €					
		505 000 €	277 500 €	277 500 €	277 500 €	1 160 000 €	1 442 500 €
	BPI Croissance 2017	100 000 €	100 000 €			200 000 €	- €
2024	BPI Croissance 2018	177 500 €	177 500 €	177 500 €	177 500 €	710 000 €	532 500 €
		277 500 €	277 500 €	177 500 €	177 500 €	910 000 €	532 500 €
2025	BPI Croissance 2018	177 500 €	177 500 €	177 500 €	177 500 €	532 500 €	- €
		177 500 €	177 500 €	177 500 €	- €	532 500 €	- €

Conditions des Lignes de crédit court terme au 31 décembre 2018

Société Générale : 500 000 €, T4M + 1,20 % l'an,

BNP Paribas : 1 000 000 €, T4M + 1,20 % l'an,

Banque Tarneaud : 500 000 €, T4M + 1,20 % l'an,

Banque Populaire Val de France : 500 000 €, T4M + 1,20 % l'an.

Au 31 décembre 2018, aucune de ces lignes de crédit court terme n'était utilisée.

Engagements

ITS GROUP ne compte ni d'engagement complexe, ni engagement relatif à des clauses d'exigibilité liées aux dettes financières.

Evolution de la trésorerie nette

Date	Actif Dispo. + VMP	Passif Emprunts et dettes fin.	Trésorerie nette
			Actif - Passif
31/12/2018	9 924	14 946	- 5 022
31/12/2017	5 292	12 682	- 7 390

La situation de trésorerie au 31/12/2017 présentée ci-dessus n'intègre pas les actifs et passifs financiers des sociétés en cours de cession qui sont présentés sur les lignes Actifs et Passifs classés comme détenus en vue de la vente.

En tenant compte de ces actifs, la trésorerie disponible au 31/12/2017 s'élève à 9 035 K€ et la variation par rapport au 31/12/2018 s'explique de la façon suivante :

- Des flux nets générés par l'exploitation de + 4 540 K€, basés sur :
 - ✓ une Marge Brute d'Autofinancement de + 7 691 K€,
 - ✓ des impôts payés à hauteur de 1 522 K€,
 - ✓ et sur une variation négative du BFR de - 1 629 K€ ;
- Un flux lié aux investissements de – 5 256 K€, lié :
 - ✓ aux investissements corporels et incorporels à hauteur de - 1 142 K€ ;
 - ✓ aux variations des immobilisations financières - 555 K€,
 - ✓ aux variations de périmètre – 3 559 K€ (acquisition Asplenium Hosting Services).
- Des flux nets de financement pour +2 207 K€, dont :
 - ✓ des remboursements d'emprunts pour 3 423 K€ et souscriptions d'emprunts pour 7 299 K€ ;
 - ✓ des versements de dividendes pour 987 K€.

c. Risques de taux

Aucun des emprunts en cours n'est à taux variable.

d. Risques de change

Le groupe facture en devise locale (Euro et Franc Suisse). Seule IBELEM, réalise une partie de ses achats (équivalent à 857 K€ TTC) en US Dollars.

La différence de change nette des reprises représente un produit sur l'exercice de 8 K€.

L'écart de conversion des comptes MIB Suisse sur l'exercice s'élève à 67 K€.

4. Rémunération des dirigeants mandataires sociaux

2 - Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social (en K€)				
	Exercice 2018		Exercice 2017	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe	144	144	144	144
- rémunération variable	7	7	14	14
- rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
- jetons de présence	-	-	-	-
- avantages en nature				
véhicule				
retraite art. 83	6	6	9	9
TOTAL	157	157	167	167
Philippe SAUVE, DGD	Exercice 2018		Exercice 2017	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe	113	113	113	113
- rémunération variable	31	28	23	21
- rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
- jetons de présence	-	-	-	-
- avantages en nature				
véhicule				
retraite art. 83	5	5	5	5
TOTAL	155	152	149	148

Les avantages consentis sont constitués par les avantages en nature liés à la mise à disposition de véhicules de fonction, ainsi que de cotisations versées dans le cadre de régime de retraites à prestations définies (article 83 cc).

Aucun administrateur du groupe ne perçoit aucune sorte de rémunération au titre de l'exercice de son mandat.

5. Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux.

	VICTOIRE AUDIT				GRANT THORNTON			
	Montant HT		%		Montant en HT		%	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
AUDIT								
<u>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes :</u>								
. Emetteur	63,24	63,24	97,64%	100,00%	82,00	91,80	39,83%	42,01%
. Filiales intégrées globalement					112,40	117,20	54,59%	53,64%
<u>Service autre que la certification des comptes :</u>								
. Emetteur	1,5		2,36%	2,36%	10,00	8,00	4,86%	3,66%
. Filiales intégrées globalement					1,5	1,50	0,73%	0,69%
Total	63,74	63,24	100 %	100 %	205,9	218,5	100,00%	100,00%

6. Evènements postérieurs à la clôture

Le Groupe est en négociation exclusive très avancée pour acquérir 100% du capital de la société EUGENA Consulting, spécialisée dans la Cybersécurité et les « Digital Services ». Cette opération a pour but de renforcer le pôle de prestations de services sur ces marchés très porteurs et vise à porter et développer l'offre cybersécurité du Groupe. Cette société, en forte croissance, a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 4,6 M€ et devrait contribuer dès 2019 à l'amélioration de la marge opérationnelle courante du Groupe. L'acquisition sera finalisée au mois d'avril.

De son côté, le pôle Cloud a été restructuré juridiquement avec la fusion de ITS Integra et de Asplenium Hosting Services par voie de Transmission Universelle de Patrimoine le 12 février 2019, sans changer son organisation opérationnelle (avec une BU dédié santé).

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
ITS GROUP
Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée générale des actionnaires de la société ITS Group,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ITS Group relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Valorisation des écarts d'acquisition

Risque identifié	Notre réponse
Au 31 décembre 2018, les écarts d'acquisition sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 37,4 M€ et représentent 35% du total de l'actif.	Nous avons pris connaissance du processus mis en place par la société pour déterminer la valeur d'utilité des écarts d'acquisition.
Ces écarts d'acquisition sont alloués aux unités génératrices de trésorerie (UGT) ou à des groupes d'UGT. Ils ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur est identifié.	Nos travaux ont notamment consisté à : <ul style="list-style-type: none"> - Apprécier le fondement et le caractère approprié des méthodes d'évaluation de la valeur d'utilité des écarts d'acquisition utilisées ; - Comparer les données utilisées par la direction dans ces évaluations avec les données sources historiques et budgétaires présentées aux membres du conseil d'administration pour chaque UGT ou groupe d'UGT concernée ; - Effectuer des entretiens avec la direction afin d'évaluer la correcte traduction des perspectives d'activité dans les prévisions de flux de trésorerie ; - Apprécier la cohérence des hypothèses financières utilisés par la société sous-tendant les projections de flux de trésorerie, notamment le taux de croissance à long terme et les taux d'actualisation retenus avec l'aide de nos experts en évaluation.
Comme indiqué dans la note « Dépréciation des écarts d'acquisition » figurant au chapitre « Principes et méthodes comptables » et dans la note A1 « Ecarts d'acquisition » de l'annexe, les tests de dépréciation annuels se fondent sur les valeurs d'utilité des UGT, déterminées selon la méthode des discounted cash-flows (DCF), nécessitant l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations.	Nous avons examiné la pertinence des analyses de sensibilité aux hypothèses clés, réalisées par la société et nous avons également effectué nos propres calculs de sensibilité pour corroborer ces analyses.
Nous avons considéré que l'évaluation des écarts d'acquisition constituait un point clé de notre audit, compte tenu de l'importance de ces actifs dans le bilan de la société et de la sensibilité de leur valeur d'utilité aux variations de données et hypothèses, en particulier concernant les prévisions de flux de trésorerie, les taux d'actualisation et le taux de croissance à long terme utilisés.	Enfin, nous avons procédé au contrôle arithmétique des évaluations retenues par la société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par les textes légaux et réglementaires, des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Déclaration de performance extra financière

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société ITS Group par l'assemblée générale du 1^{er} septembre 2005 pour le cabinet Grant Thornton et pour le cabinet Victoire Audit et Conseil.

Au 31 décembre 2018, le cabinet Grant Thornton était dans la 14^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet Victoire Audit et Conseil était également dans la 14^{ème} année de sa mission sans interruption, dont pour les deux cabinets, 14 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et

sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit

Nous remettons un rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons le conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Neuilly-sur-Seine et Versailles, le 10 mai 2019

Les Commissaires aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Victoire Audit et Conseil

Laurent Bouby

Associé

Thierry Thibaut de Ménonville

Associé

**COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2017**

ETATS FINANCIERS

Bilan actif

	31/12/2018		31/12/2017	
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisation incorporelles				
Frais d'établissement	-			
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	247 624	91 538	156 086	11 850
Fonds commercial	24 287 530		24 287 530	24 324 869
Immobilisations incorporelles en cours	32 130		32 130	127 771
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	3 071 086	1 437 970	1 633 116	1 806 687
Immobilisation corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisation financières				
Participations	6 804 653	36 463	6 768 189	8 268 189
Créances rattachées à des participations	24 256	11 000	13 256	13 256
Autres titres immobilisés	286 129	56 496	229 633	306 005
Prêts	2 094 723		2 094 723	1 914 109
Autres immobilisation financières	1 290 333		1 290 333	966 932
	38 138 463	1 633 467	36 504 996	37 739 668
ACTIF CIRCULANT				
Créances				
Clients et comptes rattachés	22 737 297	2 250	22 735 047	21 693 763
Autres créances	12 542 648		12 542 648	9 112 309
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres	1 565 301	86 133	1 479 168	1 039 124
Autres titres	349 932		349 932	
Disponibilités				
Charges constatées d'avance				
Frais d'émission d'emprunt à étaler	3 131 620		3 131 620	2 343 630
Ecart de conversion actif	532 733		532 733	432 351
	40 859 532	88 383	40 771 149	34 621 177
	31 655		31 655	25 077
	-		-	25 014
TOTAL GENERAL	79 029 649	1 721 850	77 307 799	72 410 937

Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
	NET	NET
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 3 924 323)	3 924 323	3 924 323
Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 306 608	7 306 608
Ecart de réévaluation		
Boni de fusion	59 510	59 510
Réserves :		
- Réserve légale	392 432	392 432
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	24 127 974	22 764 762
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 939 341	2 285 355
	37 750 188	36 732 990
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	43 000	146 272
Provisions pour charges	1 235 721	1 048 574
	1 278 721	1 194 846
DETTES		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	10 838 053	9 357 323
Emprunts et dettes financières	6 280 226	6 557 949
Avances et acomptes reçue sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 787 715	3 580 207
Dettes fiscales et sociales	13 736 183	13 589 992
Dettes sur immobilisation et comptes rattachés		
Autres dettes	1 067 140	592 816
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	569 573	804 814
	38 278 891	34 483 101
TOTAL GENERAL	77 307 799	72 410 937

Compte de résultat

	31/12/2018	31/12/2017
	Net	Net
Ventes de marchandises	1 507 765	3 139 117
Production vendue (services)	80 988 457	79 470 776
Chiffre d'affaires net	82 496 222	82 609 893
Production immobilisée	45 767	34 345
Subventions d'exploitation	241 187	134 865
Reprises sur provisions et transfert de charges	4 814	568
Autres produits		
PRODUITS D'EXPLOITATION	82 787 990	82 779 671
Achats de marchandises	1 374 174	3 097 797
Achats de matières premières et autres approvisionnements	22 754 558	20 229 329
Autres achats et charges externes	2 766 915	2 617 947
Impôts, taxes et versements assimilés	38 007 705	37 764 299
Salaires et traitements	16 651 339	16 341 450
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et provisions :	354 683	326 454
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 250	7 547
Sur actif circulant : dotations aux provisions	187 147	172 207
Pour risque et charges : dotations aux provisions	108 145	38 679
Autres charges		
CHARGES D'EXPLOITATION	82 206 916	80 595 708
RESULTAT D'EXPLOITATION	581 074	2 183 963
Produits financiers		
De participations	132 330	473 756
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo. participations	121	498
Autres intérêts et produits assimilés	14	15 020
Reprises sur provisions et transfert de charges	25 014	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	157 479	489 275
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions	142 629	25 014
Intérêts et charges assimilées	286 147	348 917
Différences négatives de change	29 539	8 621
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	458 314	382 552
RESULTAT FINANCIER	(300 835)	106 723
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	280 239	2 290 686
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	3 943	3 864
Sur opérations en capital	2 742 401	500 000
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	2 746 344	503 864
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	60 045	30 934
Sur opérations en capital	1 563 411	616 873
Dotations aux amortissements et aux provisions	432 632	
	1 623 456	1 080 439
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 122 888	(576 575)
Participation des salariés aux résultats	- 536 214	- 571 244
Impôts sur les bénéfices	85 691 813	83 772 809
Total des produits	83 752 472	81 487 455
BENEFICE	1 939 341	2 285 355

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

L'activité de ITS GROUP SA

ITS GROUP SA, société mère du groupe, son chiffre d'affaires représente 59 % de l'activité du groupe, contre 40 % en 2017 lorsque ITS Overlap filiale dédiée au négoce d'infrastructures faisait partie du groupe.

ITS Group S.A. regroupe les prestations de service sur site client : infogérance et assistance technique autour de la transformation et de la sécurisation des infrastructures IT. Elle intervient dans les agences d'Ile de France et de Province et offre une expertise à différents niveaux, du renforcement des compétences et de la flexibilité des équipes d'exploitation à la maîtrise d'ouvrage et au développement des solutions informatiques.

Faits marquants de l'exercice.

Commentaires sur l'activité du groupe.

L'année 2018 a été marquée par des variations importantes dans le périmètre du groupe, avec une acquisition et une cession majeure.

L'exercice a débuté avec l'acquisition par ITS Integra le 19 janvier de Asplenium Hosting Services, spécialisée dans les solutions d'hébergement SaaS et IaaS à forte valeur ajoutée pour la gestion des données sensibles en particulier dans le domaine de la Santé. Cette société a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires fortement récurrent et rentable de 3,6 M€ et détient un agrément Hébergeur de Données de Santé délivré par l'Agence des Systèmes d'Information Partagés de Santé.

Cette acquisition stratégique a permis d'accélérer le développement des offres autour de l'hébergement hautement sécurisé de ITS Integra qui a investi fortement dans l'automatisation, la sécurité et l'hybridation de ses services.

Le prix d'acquisition (3,6 M€) a été payé intégralement en numéraire, principalement par la mise en place d'un emprunt bancaire à moyen terme.

Le 31 juillet 2018, ITS Group a finalisé la cession de sa filiale ITS Overlap, spécialisée dans le « négoce d'infrastructures IT» en France, au groupe international Getronics. Le chiffre d'affaires de l'activité cédée était de 50,2 M€ dans les comptes consolidés 2017.

La réalisation de cette opération a mobilisé le management du groupe tout au long du premier semestre de l'exercice et s'inscrit dans le plan focalisé sur le développement des activités stratégiques dont l'ensemble des ressources humaines et financières sont désormais dédiées aux activités cloud et prestations de services (infogérance, mobilité et conseil).

Le prix de cession, 2,74 M€ a été intégralement payé en numéraire, reste à percevoir à hauteur de 1M€ net (représentant le solde du prix de cession pour 1,5 M€ et du C/C ITS Overlap dans les comptes de ITS Group à hauteur de -0,5 M€), au cours des exercices 2019 et 2020, sans conditions de performance.

L'activité « négoce » située en Suisse, rentable n'a finalement pas été intégrée au périmètre de l'opération et reste dans le groupe comme une activité complémentaire.

Le chiffre d'affaires annuel s'élève à 134,1 M€ en hausse de +4% dont 128,7 M€ pour les activités stratégiques (hors négoce) et se décompose de la manière suivante :

- **Le pôle « prestations de services » a réalisé une bonne fin d'exercice qui lui permet d'afficher une croissance de 1,8% sur l'ensemble de l'année.** Cette bonne performance repose notamment sur une meilleure dynamique sur le plan de recrutement au second semestre (effectifs facturables, y compris sous-traitants, de 1030 collaborateurs à fin décembre 2018, soit +1,9% sur un an) et sur une légère augmentation des prix de vente. Le taux d'activité est resté élevé à près de 88% sur l'ensemble de l'exercice.
- **Le pôle « cloud » réalise un chiffre d'affaires annuel de 29,5 M€ (+24%),** conforme à l'objectif fixé autour de 30 M€. Avec un chiffre d'affaires annuel de 3,8 M€, la contribution d'Asplenium Hosting Services a été parfaitement en ligne avec les attentes et confirme également le potentiel du Groupe dans le secteur de la santé. A périmètre comparable, la croissance ressort à +8,0%, reflétant notamment la mise en production de nouveaux contrats sur l'exercice.

- **Les activités de « négoce » sont réalisées désormais exclusivement en Suisse**, et ont réalisées un chiffre d'affaires de 9,4 M€ en retrait par rapport à l'exercice précédent (11,4M€).

Principes et Méthodes Comptables

1. Principes appliqués

Le règlement de l'ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG) a été homologué par arrêté du 26 décembre 2016 (JO du 28). Il est applicable aux exercices clos le 31 décembre 2018 et respecte les principes suivants : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'application du règlement de l'ANC n°2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture n'a aucun impact sur les comptes de la société.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les chiffres sont exprimés en euros.

La société établit des comptes consolidés. ITS GROUP est la société mère du Groupe intégré fiscalement depuis le 1er janvier 2014.

2. Méthodes comptables

▪ **Immobilisations incorporelles**

Les frais de développement sont amortis selon la méthode linéaire sur 3 ans. La société est amenée à réaliser des développements logiciels ayant vocation à être commercialisés. Les coûts sont constitués par la masse salariale chargée affectée à ces développements et sont comptabilisés en « Immobilisations en cours » pendant la phase de conception de ces logiciels, puis transférés au poste « Immobilisations incorporelles » dès lors qu'ils sont prêts à être commercialisés.

Ils sont amortis sur une durée de 1 à 3 ans en mode linéaire.

Les autres immobilisations incorporelles, notamment les logiciels à usage interne, sont amortis sur leur durée de vie probable par application de taux d'amortissement linéaire sur 1 à 5 ans.

Les fonds commerciaux sont évalués à leurs coûts d'acquisition. Ils ne sont pas amortis, mais font l'objet d'une dépréciation si du fait d'évènements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

La méthode de suivi des fonds de commerce est identique à celle des titres de participation présentée dans le paragraphe « Participations et créances rattachées ».

Conformément aux nouvelles règles issues du règlement 2015-06 de l'ANC, les malis techniques figurant au bilan d'ouverture de l'exercice au poste « fonds commercial » ont été reclassés dans un compte spécifique : 2081 « Mali de fusion sur actif incorporel », et ils bénéficient de la même présomption de non amortissement que les fonds commerciaux.

▪ **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition

Les durées et modes d'amortissements retenus sont les suivantes :

- Agencements aménagements installations	Linéaire	5 à 10 ans
- Matériels de bureau et informatiques	Linéaire	3 à 5 ans
- Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 8 ans

Dans le cas de biens immobiliers ou mobiliers acquis par voie d'option au terme d'un contrat de crédit-bail, la base amortissable s'entend de la valeur effectivement payée à terme.

La valeur utile des immobilisations est proche de la valeur inscrite dans les comptes. Une réévaluation de ces actifs ne serait pas significative compte tenu de la typologie des immobilisations.

▪ **Participations et créances rattachées**

Les titres de participation et autres actifs financiers sont évalués à leur coût d'acquisition.

La méthode de suivi mise en place pour l'évaluation des titres de participation est la méthode des DCF (Flux de Trésorerie Actualisés).

Pour effectuer ces tests, les titres de participation sont ventilés en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui correspondent à des ensembles homogènes générant conjointement des flux de trésorerie identifiables. Le découpage en UGT est réalisé au niveau des entités juridiques : chaque société correspond à une UGT.

La valeur comptable de l'actif est comparée à sa valeur recouvrable, et correspond au maximum de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité, déterminée par la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés. Cette méthode utilise les projections de flux de trésorerie établies à partir d'estimations et plan à moyen terme (au maximum sur 5 ans). Les prévisions sont fondées sur des plans d'actions par entités. Au-delà, les flux de trésorerie sont extrapolés à partir d'un taux de croissance à l'infini.

En cas de perte de valeur, il est constaté une provision pour dépréciation.

Les principaux critères retenus pour l'application de la méthode d'évaluation selon les DCF sont les suivants :

- Coût moyen pondéré du capital (WACC) : 8,8 % pour 2018 et 9,1 % pour 2017
- Taux de croissance à l'infini : de 1 ou 2 % pour 2018 et 2017 selon les sociétés du groupe
- Endettement net de l'entité concernée.

Ces hypothèses ont été retenues par la direction générale en fonction de l'appréciation des résultats passés et de la situation financière actuelle du groupe.

▪ **Autres immobilisations financières**

A la date du 31 décembre 2018, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité (Autres titres immobilisés) :

- Nombre d'actions : 41 756 actions pour un prix de revient de 243 562,87 €, évaluées à 187 067 €, dépréciées à hauteur de 56 495,87 €,
- Solde en espèce du compte de liquidité : 37 566,33 €.

Les autres immobilisations financières incluent également le dépôt de garantie des locaux de Boulogne pour 420 K€, le fonds de garantie de 552 K€ sur les emprunts OSEO, le dépôt de garantie concernant les créances CICE pour 265 K€, les prêts à l'effort construction de 2 082 K€ et des immobilisations financières diverses (dépôts de garantie).

▪ **Créances et dettes**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est constituée lorsqu'il apparaît que leur recouvrement est incertain. Cette provision, déterminée au cas par cas, est égale à la différence entre la valeur nominale hors taxes et la valeur de recouvrement estimée.

▪ Valeurs mobilières de placement

Elles sont constituées de sicav monétaires dont la valeur comptable au 31 décembre correspond au cours moyen pondéré.

Au 31 décembre 2018, dans le cadre du programme de rachats d'actions, la société détenait 271 302 d'actions ITS GROUP pour un prix de revient total 1 565 300,87 €, dépréciées à hauteur de 86 132,84 €.

Le 25/09/2018, utilisant la délégation de pouvoir accordé par l'Assemblée Générale du 29 juin 2018, le Conseil d'Administration a attribué 181010 actions gratuites (2,3% du capital) aux principaux managers du groupe, avec une période d'acquisition de 1 an et une période de conservation de 1 an.

La société détenait 342 sicav BNP Paribas pour un montant de 349 932,07 €.

▪ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont destinées à couvrir des risques et des charges, nettement précisées quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours à la clôture de l'exercice rendent probables.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société doive supporter pour éteindre son obligation.

▪ Indemnité de fin de carrière

Elles sont provisionnées : conformément à la norme IAS 19, dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraite et assimilés sont évalués par outil acquit auprès d'une société d'actuariat spécialisée en retraite et prévoyance. D'après cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée et enregistrée dans les comptes sociaux en provision pour charges.

Les éléments de calcul retenus sont les suivants :

- ☞ Méthode de calcul utilisée : unité de crédit projeté
- ☞ Personnel concerné : Ensemble des salariés,
- ☞ Mode de départ : départs à la retraite,
- ☞ Taux de Turn over : Démission 17 % et taux de licenciement 2,85 %
sur 2018, et 2017
- ☞ Taux d'actualisation : 1,6 % en 2018 et 1,5 % en 2017,
- ☞ Age de départ à la retraite : 67 ans,
- ☞ Taux de progression des salaires : 2 % sur 2018, 2 % en 2017,
- ☞ Table de mortalité : TF0002-ND.

Une partie de l'engagement de retraite est couvert par des fonds externalisés (250 K€ au 31 décembre 2018) auprès d'établissements financiers spécialisés, CARDIF, filiale de BNP PARIBAS et SOGECAP filiale de la SOCIETE GENERALE.

▪ Crédit impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 905 K€.

Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel (charges sociales).

Au bilan, il a été imputé en Autres créances.

Ce produit traduit le droit au CICE acquis par notre entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice, et va faire l'objet d'une demande de préfinancement.

▪ Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires issu des activités de ITS GROUP est reconnu et présenté de la manière suivante :

- Prestations de services : Les revenus du Groupe sont comptabilisés sur la période au cours de laquelle les services sont rendus et sont constitués de la facturation (émise ou à établir) de prestations :
 - en régie : le revenu est égal au temps passé multiplié par un taux horaire, journalier ou mensuel ;
 - au forfait : le revenu est reconnu selon la méthode de l'avancement, proportionnellement aux dépenses engagées. Le pourcentage d'avancement est déterminé par le rapport entre le coût des services exécutés à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat.
- Ventes de logiciels / matériels : la vente est comptabilisée en chiffre d'affaires lorsque l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés à l'acheteur. Cette activité de négoce concerne non seulement l'achat et revente de matériels et de logiciels informatiques mais également de maintenance constructeur ou éditeur. Contrairement à la maintenance réalisée au sein du Groupe et qui relève de l'assistance technique, la maintenance éditeur ou constructeur achetée et revendue en l'état au client final est comptabilisée en tant que marchandise.

Par ailleurs, ITS Group étant la société mère du groupe, elle supporte directement certaines charges et les refacture à ses filiales en fonction de l'utilisation que celles-ci en ont. Ces charges concernent :

- Les locaux (le bail du siège social de Boulogne Billancourt est porté par ITS Group), ainsi que toutes les charges et taxes associées ;
- Les services centraux mutualisés, y compris la Direction Générale.

▪ Coûts des emprunts

Les coûts d'emprunts sont comptabilisés en charge dans la période au cours de laquelle ils sont encourus. Les frais d'acquisition de ces emprunts sont amortis sur une durée de cinq ans et représentent 32 K€ au 31 décembre 2018.

Détail des postes

1. Bilan actif

▪ Immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations		
		Réévaluations	Acquisitions	Apport ou par virement
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de développement	Total I	-		-
Logiciels		63 897	65 868	117 860
Fonds de Commerce	Total II	24 324 869		
		24 388 765	65 868	117 860
Immobilisations incorporelles en cours	Total III	127 771	22 219	-
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagement divers		2 259 972	33 904	
Matériel de transport		16 231	-	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		660 885	100 094	
Immobilisations corporelles en cours		-		
Avances et acomptes		-		
	Total IV	2 937 088	133 997	-
Immobilisations financières				
Autres participations et créances rattachées (2)		8 328 908	-	
Autres titres immobilisés		5 000		
Prêts et autres immobilisations financières		3 182 046	557 292	
	Total V	11 515 955	557 292	-
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	38 969 579	779 376	117 860

	Diminutions			Valeur brute fin d'exercice
	Par virement	Apport partiel d'actif	Par cession	
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de développement	-			-
	Total I	-	-	-
Logiciels				247 625
Fonds de Commerce			37 339	24 287 529
	Total II	-	37 339	24 535 154
Immobilisations incorporelles en cours	117 860			32 130
	Total III	117 860	-	32 130
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				2 293 876
Installations générales, agencements et aménag. Divers				16 231
Matériel de transport				760 979
Matériel de bureau et informatique, mobilier				-
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				3 071 085,90
	Total IV	-	-	3 071 085,90
Immobilisations financières				
Autres participations (1)			1 500 000	6 828 908
Autres titres immobilisés				5 000
Prêts et autres immobilisations financières			73 153	3 666 185
	Total V	-	1 573 153	10 500 093
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	117 860	-	1 610 492	38 138 463

- (1) Le 31 juillet 2018, ITS Group a cédé sa filiale ITS Overlap, spécialisée dans le « négoce d'infrastructures IT» en France, au groupe international Getronics. Le prix de cession, 2,74 M€ intégralement payé en numéraire, reste à percevoir à hauteur de 1M€ net (représentant le solde du prix de cession pour 1,5 M€ et du C/C ITS Overlap dans les comptes de ITS Group à hauteur de -0,5 M€), au cours des exercices 2019 et 2020, sans conditions de performance.

▪ Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMobilisations		Valeurs en début d'exercice	Augmentations dotations	Augmentations apports	Diminutions sorties/ reprises (1)	Valeurs en fin d'exercice
AMORTISSABLES						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement recherche dévelop.	(I)	-				-
Logiciels		52 046	39 492			91 538
Fonds de Commerce		-				-
Autres immobilisations incorporelles	(II)	52 046	39 492			91 538
Immobilisations incorporelles en cours	(III)	-				-
Immobilisations corporelles						
Instal générales, agenc. et aménagement divers		634 087	227 313			861 400
Matériel de transport		16 231	-			16 231
Matériel de bureau et informatique, mobilier		480 083	80 256			560 339
	(IV)	1 130 401	307 568	-	-	1 437 970
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		1 182 448	347 060	-	-	1 529 508

▪ Liste des filiales et participations

	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Prêts et avances consenties	Dépréciation	Dividendes	Cautions et Avals	Quote-part du capital détenu en pourcentage	Capitaux Propres	Résultat du dernier exercice clos
A - RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPIATIONS									
1- Filiales (plus de 50 % du capital détenu)									
EUCLEIDE S.A. (Luxembourg)	24 801	-	24 256				100%	NC	NC
ITS IBELEM S.A.	1 687 316	1 687 316		11 000			97%	5 382 086	402 377
ITS INTEGRA S.A.S.	1 831 330	1 831 330	4 719 949				100%	7 588 272	316 309
ITS GROUP BENELUX SPRL	348 542	348 542	583 187				100%	316 303	- 170 769
THEMIS Conseil S.A.S	2 516 002	2 516 002	148 079				100%	4 167 639	804 139
MIB Suisse	385 000	385 000	-	132 330			67%	1 165 322	301 123
2- Participations (de 10 à 50 % du capital détenu)							33,33%	130 060	-
TECHN E CITE S.A.R.L.	11 662	-		11 662					
	6 804 653	6 768 189	5 475 471	22 662				18 749 682	1 653 179
B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPIATIONS									
1- Filiales non reprises en A :									
a) francaises									
b) étrangères									
2- Participations non reprises en A :									
a) francaises									
b) étrangères									

ITS GROUP est la société mère consolidant les comptes de ITS IBELEM, ITS INTEGRA, THEMIS Conseils, ITS GROUP BENELUX Sprl, MIB Suisse et de TECHNE CITE, ainsi que de ARIANN Software filiale détenue à 100% par IBELEM et ASPLENIUM Hosting Services filiale à 100 % de ITS INTEGRA. Les comptes consolidés du groupe sont disponibles au siège social sur simple demande, ainsi que sur le site www.itsgroup.com

▪ Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d' 1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	24 256		24 256
Prêts (1) (2)	2 094 723	38 417	2 056 305
Autres immobilisations financières	1 571 462	58 985	1 512 477
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	2 701		2 701
Autres créances clients	22 734 596	22 734 596	
Créances représentatives d'effets de commerce		-	
Personnel et comptes rattachés	8 979	8 979	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	72 412	72 412	
Impôts sur les bénéfices	4 232 729	4 232 729	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 078 048	1 078 048	
Autres impôts taxes et versements assimilés	14 779	14 779	
Débiteurs divers (3)	1 661 286	911 286	
Groupe et associés (2)	5 506 070	5 506 070	750 000
Charges constatées d'avance	532 733	532 733	
Total	39 534 774	35 189 035	4 345 739

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	189 979
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	9 365
(2) Prêts et avances consenties aux associés	-

(3) dont une créance de 1500 K€ sur Getronics France liée à la cession des titres ITS Overlap dont l'échéance est pour moitié au 31/07/2019 et pour moitié au 31/07/2020.

▪ Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	31/12/2018	31/12/2017
Charges d'exploitation	532 733	432 351
Charges financières	-	-
Charges exceptionnelles	-	-
Total	532 733	432 351

▪ Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2018	31/12/2017
Fournisseurs avoirs à recevoir	36 466	3 268
Créances clients et comptes rattachés	2 537 282	2 743 407
Organismes sociaux	72 412	86 491
Autres créances dont Etat	16 686	
Total	2 662 846	2 833 165

▪ Actions propres

Au 31/12/2018, la société ITS GROUP détenait 313 058 de ses propres titres, 90 292 titres sur un Programme de rachat valorisé à 5,16 €, 181 010 actions gratuites attribuées, le solde concernant un contrat de Liquidité valorisé à 5,83 €.

2. Bilan passif

▪ Capital social

Le capital au 31 décembre 2018 s'élève à 3.924.322,50 euros divisé en actions d'une valeur nominale de 0,50 euro chacune. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Conformément à l'article 17 des statuts, les actions inscrites depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double.

▪ Variation des capitaux propres

VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)		Exercice clos 31/12/2018
A		
1.	Capitaux propres à la clotûre de l'exercice N-1 avant affectation	34 448
2.	Affectations du résultat à la situation nette par l'AGO	2 285
3.	Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	0
B	(=A3) Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	36 733
C	Variations en cours d'exercice :	
1.	Variation du capital	-922
2.	Variation des primes, réserves, report à nouveau (1)	0
3.	Variations des provisions relevant des capitaux propres	0
4.	Contrepartie des réévaluations	0
5.	Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	0
6.	Résultat de l'exercice	1 939
D	(=B+C) Capitaux propres au bilan de clotûre de l'exercice N avant AGO	37 750
E	VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE (D-B)	1 017
F	dont variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
G	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE (E-F)	1 017

(1) Distribution d'un dividende de 922 K€

■ **Provisions**

Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations exercice ou apport	Diminutions : Reprises exercice Non consommées ou transférées par apport	Montant à la fin de l'exercice Consommées
--------------------------------	---	---	--

Provisions réglementées					
Provisions pour investissements					
Amortissements dérogatoires					
Provisions fiscales pour implant. à l'étranger					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées	-				
Total I	-	-			
Provisions pour risques et charges					
Prov pour litiges	121 258			78 258	43 000
Prov pour garanties données aux clients					
Prov pour amendes et pénalités					
Prov pour impôts					
Provision pour risque de change	25 014	-		25 014	-
Prov pour charges sociales et fiscales sur CP					
Autres prov pour risques et charges	1 048 574	187 147			1 235 721
Total II	1 194 846	187 147	-	103 272	1 278 721
Provisions pour dépréciations					
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation	36 463				36 463
Sur autres immobilisations financières	11 000				11 000
Sur autres titres immobilisés	-	56 496			56 496
Sur stocks et en-cours	-				-
Sur comptes clients	7 547	2 250		7 547	2 250
Autres provisions pour dépréciations	-	86 133			86 133
Total III	55 010	144 879	-	7 547	192 342
TOTAL GENERAL (I + II +III)	1 249 856	332 025	-	110 818	1 471 063

Dont dotations et reprises :	- d'exploitation	189 397	-	85 805
	- financières	142 629	-	25 014
	- exceptionnelles		-	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art 39-1-5 du C.G.I)	-
--	---

▪ Etat des dettes

Etat des dettes	Montant	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunt et dettes financières (1)				
- à un an maximum à l'origine	13 550	13 550		
- à plus d'un an à l'origine	10 826 023	2 153 229	7 230 294	1 442 500
Fournisseurs et comptes rattachés	5 787 715	5 787 715		
Personnel et comptes rattachés	3 294 201	3 294 201		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 289 727	5 289 727		
Impôts sur les bénéfices	-	-		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 985 742	4 985 742		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	166 514	166 514		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-		
Groupe et associés (2)	6 278 706	6 278 706		
Autres dettes (3)	1 067 140	817 140	250 000	
Produits constatés d'avance	569 573	569 573		
Total	38 278 891	29 356 097	7 480 294	1 442 500

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 550 000
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 242 544
(2) Emprunts, dettes contractés auprès des associés	

(3) dont une dette envers Getroncis France de 500 K€ dont les échéances sont concomitantes au paiement par cette dernière de la créance sur cession de titres, soit pour moitié au 31/07/2019 et pour moitié au 31/07/2020.

▪ Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	23 088
Emprunts et dettes financiers divers	12 030	12 911
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	814 985	406 237
Dettes fiscales et sociales	5 750 041	6 051 013
Autres dettes : Clients AAE	517 201	488 613
Autres dettes : Charges à payer	-	51 000
Total	7 094 257	7 032 861

▪ Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation	569 573	804 814
Produits financiers	-	-
Produits exceptionnels	-	-
Total	569 573	804 814

- Etat des entreprises liées

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	

Immobilisations financières Participations Créances rattachées à des participations Prêts Autres titres immobilisés Autres immobilisations financières	6 804 653		
	24 256		
	-		
	-		
	-		
	6 828 908		
Créances Créances clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit, appelé, non versé	22 120		
	5 513 750		
	-		
	5 535 870		
Valeurs mobilières de placement Disponibilités	-		
	-		
Dettes Autres emprunts convertibles Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Autres dettes	-		
	-		
	23 143		
	6 278 706		
	6 301 849		

POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS Produit financiers Charges financières	132 330		
	14 541		
	117 789		

3. Compte de résultat

▪ Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation par secteur d'activité propres et marchés géographiques	31/12/2018			31/12/2017
	France	Etranger	Total	Total
Prestations de services informatique	77 927 609	-	77 927 609	79 470 776
Ventes de logiciels/matériels	1 507 765		1 507 765	-
Produits des activités annexes	3 060 848		3 060 848	3 139 117
Total	82 496 222	-	82 496 222	82 609 893

Ventilation par secteur d'activité clients et marchés géographiques	31/12/2018			31/12/2017
	France	Etranger	Total	Total
Banques / Assurances	28 848 929		28 848 929	20 189 858
Industries/ Energies	26 101 805		26 101 805	13 762 808
Informatique	6 475 953		6 475 953	8 393 165
Sociétés de Services	20 335 319		20 335 319	16 976 333
Administrations Publiques	734 216	-	734 216	23 287 729
Total	82 496 222	-	82 496 222	82 609 893

▪ Résultat financier

Produits Financiers	31/12/2018	31/12/2017
Dividendes	132 330	394 461
Intérêts des Comptes courants groupe	-	79 295
Produits nets de valeurs mobilières de placement et autres Immo. financières	121	112
Autres produits financiers	14	385
Boni sur Actions propres		15 020
Rep. Provision financières	25 014	-
Total	157 479	489 275

Charges Financières	31/12/2018	31/12/2017
Intérêts des Emprunts	183 340	195 035
Intérêts des Comptes courants groupe	14 541	112 358
Agiros bancaires	10 493	1 079
Dot. Aux Provisions financières	142 629	25 014
Perte de change	29 539	8 621
Autres charges financières	77 773	40 447
Total	458 314	382 552

▪ **Produits et charges exceptionnels**

Produits exceptionnels	31/12/2018	31/12/2017
------------------------	------------	------------

Produit cession élément actif	2 742 401	-
Régularisations diverses	3 943	3 864
Reprise de provision sur litige	-	500 000
Total	2 746 344	503 864

Charges exceptionnelles	31/12/2018	31/12/2017
-------------------------	------------	------------

Charges exceptionnelles diverses	1 002	31
Charges sur exercices antérieurs		30 277
Amendes et Pénalités ND	465	626
Pénalités sociales et majorations de retard	8 325	-
VNC des immobilisations financières cédées	1 537 339	-
Condamnations Art. 700	3 000	8 882
Redressement contrôle URSSAF		-
Condamnation litige commercial et social	50 253	607 991
Mali Provenant. Rachat Actions propres	23 072	
Provision pour IFC (Changement d'hypothèses)	-	432 632
Total	1 623 456	1 080 439

▪ **Transfert de charges**

Transfert de charges	31/12/2018	31/12/2017
----------------------	------------	------------

Remboursement Prévoyance	53 468	41 290
Reclassement des Actions gratuites attribuées	101 915	
Total	155 383	41 290

▪ **Ventilation de l'impôt sur les sociétés**

Avant impôt	Impôt théorique	Crédit d'impôt à imputer (1)	Résultat comptable après impôts
-------------	-----------------	------------------------------	---------------------------------

+ Résultat courant	280 239	- 374 259	378 648	1 033 146
+ Résultat exceptionnel	1 122 888	374 259	-	748 629
- Participation des salariés	-	-	-	-
+ Economie IS intégration fiscale		- 157 566		157 566
Résultat comptable	1 403 127	- 157 566	378 648	1 939 341

Au 31 décembre 2018, il n'existe pas de déficit reportable.

(1) Le crédit d'impôt recherche s'élève à 378 648 €, le montant des dépenses de frais de recherche comptabilisées en charge s'élève à 1 262 160 €.

▪ Accroissement et allègement de la dette future d'impôts

Accroissements de la dette future d'impôt		Montant
Provisions réglementées :		
- Amortissements dérogatoires		
- Provisions pour hausse des prix		
- Provisions pour fluctuation des cours		
Autres :		0
		Total
Allègements de la dette future d'impôt		Montant
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :		
- Provisions pour congés payés		0
- Participation des salariés		
Autres :		
- Provisions IFC		1 133 806
Dépréciation créance Eucléide et titres Techné Cité		22 662
Organic		99 869
Provision pour dépréciation des actifs circulants		0
		Total
		1 256 337
Amortissements réputés différés		0
Carry back		0
Déficits reportables		0
Moins-values à long terme		0

▪ Effectif et rémunération des dirigeants

	31/12/2018	31/12/2017
	Personnel salarié	Personnel salarié
Cadres	674	661
Employés	178	187
TOTAL	852	848

2 - Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social (en K€)				
Jean Michel BENARD, PDG	Exercice 2018		Exercice 2017	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe	144	144	144	144
- rémunération variable	7	7	14	14
- avantages en nature				
véhicule	-	-	-	-
retraite art. 83	6	6	9	9
TOTAL	157	157	167	167
Philippe SAUVE, DGD	Exercice 2018		Exercice 2017	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe	113	113	113	113
- rémunération variable	31	28	23	21
- avantages en nature				
véhicule	5	5	5	5
retraite art. 83	6	6	9	9
TOTAL	155	152	149	148

Les avantages consentis sont constitués par les avantages en nature liés à la mise à disposition de véhicules de fonction, ainsi que de cotisations versées dans le cadre de régime de retraites à prestations définies (article 83 cc).

Aucun administrateur du groupe ne perçoit aucune sorte de rémunération au titre de l'exercice de son mandat.

- **Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux.**

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes, s'établit à 157 K€ au 31 décembre 2018, dont 145 K€ au titre de l'audit légal.

4. Engagements hors bilan

- **Engagements reçus**

Néant

- **Engagements donnés**

Néant

5. Dettes garanties

Pour financer ses opérations de croissance externe et pour financer les travaux d'aménagements de son site de Boulogne, le groupe a souscrit plusieurs emprunts. Ceux restant en cours au 31/12/2017 sont les suivants :

- Contrat de Développement Participatif (BPI France) du 10 décembre 2013 :
 - Montant : 3.000 K€ ;
 - Durée 7 ans, soit jusqu'au 10/12/2020 avec deux ans de différé de remboursement du capital ;
 - Taux fixe : 2,91% avec complément de rémunération 0,0186% du CA HT ; remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.
- Contrat de Développement Participatif (BPI France) du 09 juillet 2015 :
 - Montant : 1.400 K€ ;
 - Durée 7 ans, soit jusqu'au 31/07/2022 avec deux ans de différé de remboursement du capital ;
 - Taux fixe : 2,08 % ; remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.
- Contrat de prêt (SOCIETE GENERALE) du 5 novembre 2015 :
 - Montant : 825 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 13/11/2020 ;
 - Taux fixe : 1,5% ; remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.
- Contrat de prêt (Banque TARNEAUD) du 10 novembre 2015 :
 - Montant : 825 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 13/11/2020 ;
 - Taux fixe : 1,5% ; remboursement par mensualités ;
 - Garantie : aucune.
- Contrat de Prêt croissance (BPI France) du 18 février 2016 :
 - Montant : 1.000 K€ ;
 - Durée 7 ans, soit jusqu'au 28/02/2023 avec deux ans de différé de remboursement du capital ;
 - Taux fixe : 1,78 ; remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.

- Contrat de Prêt croissance (BPI France) du 6 juin 2017 :
 - Montant : 2.000 K€ ;
 - Durée 7 ans, soit jusqu'au 30/06/2024 avec deux ans de différé de remboursement du capital ;
 - Taux fixe : 1,65 % ; remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.
- Contrat de prêt (BNPPARIBAS) du 17 mai 2017 :
 - Montant : 1.200 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 17/05/2022 ;
 - Taux fixe : 1,7% ; remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.
- Contrat de Prêt croissance (BPI France) du 24 juillet 2018 :
 - Montant : 3.550 K€ ;
 - Durée 7 ans, soit jusqu'au 31/07/2025 avec deux ans de différé de remboursement du capital ;
 - Taux fixe : 1,50 % ; remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.

Pour la réhabilitation des locaux de Boulogne la société a contracté les quatre emprunts suivants :

- Contrat de prêt d'Equipement professionnel (BPVF) du 4 octobre 2014 :
 - Montant : 1.000 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 05/10/2019 ;
 - Taux : Euribor 3 mois + 0,90 ; remboursement par mensualités ;
 - Garantie : aucune.
- Contrat de prêt d'Equipement professionnel (Banque TARNEAUD) du 9 décembre 2014 :
 - Montant : 500 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 09/12/2019 ;
 - Taux : Fixe 1,8 % l'an ; remboursement par mensualités ;
 - Garantie : aucune.
- Contrat de prêt d'Equipement professionnel (BNP PARIBAS) du 12 mars 2015 :
 - Montant : 400 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 05/03/2020 ;
 - Taux : Fixe 2 % l'an ; remboursement par mensualités ;
 - Garantie : aucune.
- Contrat de prêt d'Equipement professionnel (SOCIETE GENERALE) du 23 mars 2015 :
 - Montant : 500 K€ ;
 - Durée 55 mois, soit jusqu'au 23/10/2019 ;
 - Taux : Fixe 1,8 % l'an ; remboursement par mensualités ;
 - Garantie : aucune.

Echéancier de la Dette

Emprunts		Échéances de remboursement				KRD fin d'année
		T1	T2	T3	T4	Total annuel
2018	BPI CDP 2013	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	600 000 €
	BPI CDP 2015	70 000 €	70 000 €	70 000 €	70 000 €	280 000 €
	BPI Croissance 2016	- €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	150 000 €
	BPI Croissance 2017	- €	- €	- €	- €	2 000 000 €
	BPI Croissance 2018	- €	- €	- €	- €	3 550 000 €
	BlueSafe (SG/BT)	82 310 €	82 465 €	82 619 €	82 775 €	330 169 €
	Travaux (BNP/SG/BPVF/BT)	123 893 €	124 374 €	124 857 €	125 342 €	498 466 €
	BNP Divers	58 106 €	58 353 €	58 601 €	58 850 €	233 909 €
		484 309 €	535 191 €	536 077 €	536 966 €	2 092 544 €
2019	BPI CDP 2013	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	600 000 €
	BPI CDP 2015	70 000 €	70 000 €	70 000 €	70 000 €	280 000 €
	BPI Croissance 2016	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	200 000 €
	BPI Croissance 2017	- €	- €	100 000 €	100 000 €	200 000 €
	BPI Croissance 2018	- €	- €	- €	- €	3 550 000 €
	BlueSafe (SG/BT)	82 931 €	83 087 €	83 244 €	83 402 €	332 664 €
	Travaux (BNP/SG/BPVF/BT)	125 829 €	126 318 €	126 809 €	73 698 €	452 654 €
	BNP Divers	59 100 €	59 351 €	59 603 €	59 857 €	237 911 €
		537 859 €	538 756 €	639 656 €	586 957 €	2 303 229 €
2020	BPI CDP 2015	70 000 €	70 000 €	70 000 €	70 000 €	280 000 €
	BPI Croissance 2016	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	200 000 €
	BPI Croissance 2017	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	400 000 €
	BPI Croissance 2018	- €	- €	- €	177 500 €	177 500 €
	BlueSafe (SG/BT)	83 560 €	83 719 €	83 878 €	69 758 €	320 916 €
	Travaux (BNP/SG/BPVF/BT)	20 798 €	- €	- €	- €	20 798 €
	BNP Divers	60 111 €	60 367 €	60 623 €	60 881 €	241 982 €
		384 470 €	364 086 €	364 502 €	528 139 €	1 641 195 €
2021	BPI CDP 2015	70 000 €	70 000 €	70 000 €	70 000 €	280 000 €
	BPI Croissance 2016	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	200 000 €
	BPI Croissance 2017	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	400 000 €
	BPI Croissance 2018	177 500 €	177 500 €	177 500 €	177 500 €	710 000 €
	BNP Divers	61 140 €	61 399 €	61 660 €	61 922 €	246 122 €
		458 640 €	458 899 €	459 160 €	459 422 €	1 836 122 €
2022	BPI CDP 2015	70 000 €	70 000 €	70 000 €	- €	210 000 €
	BPI Croissance 2016	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	200 000 €
	BPI Croissance 2017	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	400 000 €
	BPI Croissance 2018	177 500 €	177 500 €	177 500 €	177 500 €	710 000 €
	BNP Divers	62 186 €	62 029 €	- €	- €	124 215 €
		459 686 €	459 529 €	397 500 €	327 500 €	1 644 215 €
2023	BPI Croissance 2016	50 000 €	- €	- €	- €	50 000 €
	BPI Croissance 2017	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	400 000 €
	BPI Croissance 2018	177 500 €	177 500 €	177 500 €	177 500 €	710 000 €
		327 500 €	277 500 €	277 500 €	277 500 €	1 160 000 €
2024	BPI Croissance 2017	100 000 €	100 000 €	- €	- €	200 000 €
	BPI Croissance 2018	177 500 €	177 500 €	177 500 €	177 500 €	710 000 €
		277 500 €	277 500 €	177 500 €	177 500 €	910 000 €
2025	BPI Croissance 2018	177 500 €	177 500 €	177 500 €	- €	532 500 €
		177 500 €	177 500 €	177 500 €	- €	532 500 €

Conditions des Lignes de crédit court terme au 31 décembre 2018

Société Générale : 500 000 €, T4M + 1,20 % l'an,

BNP Paribas : 1 000 000 €, T4M + 1,20 % l'an,

Banque Tarneaud : 500 000 €, T4M + 1,20 % l'an,

Banque Populaire Val de France : 500 000 €, T4M + 1,20 % l'an.

Au 31 décembre 2018, aucune de ces lignes de crédit court terme n'était utilisée.

Engagements

ITS GROUP ne compte ni d'engagement complexe, ni engagement relatif à des clauses d'exigibilité liées aux dettes financières.

6. Passifs éventuels

Néant

7. Évènements postérieurs à la clôture

Le Groupe est en négociation exclusive très avancée pour acquérir 100% du capital de la société EUGENA Consulting, spécialisée dans la Cybersécurité et les « Digital Services ». Cette opération a pour but de renforcer le pôle de prestations de services sur ces marchés très porteurs et vise à porter et développer l'offre cybersécurité du Groupe. Cette société, en forte croissance, a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 4,6 M€ et devrait contribuer dès 2019 à l'amélioration de la marge opérationnelle courante du Groupe. L'acquisition sera finalisée au mois d'avril.

De son côté, le pôle Cloud a été restructuré juridiquement avec la fusion de ITS Integra et de Asplenium Hosting Services par voie de Transmission Universelle de Patrimoine le 12 février 2019, sans changer son organisation opérationnelle (avec une BU dédié santé).

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels
Société ITS GROUP
Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée générale des actionnaires de la société ITS Group,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ITS Group relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Valorisation des titres de participation et des fonds de commerce

Risque identifié	Notre réponse
Au 31 décembre 2018, les titres de participations et les fonds de commerce sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de respectivement 6,7 M€ et 24,3 M€. Les titres de participation représentent 9% du total de l'actif et les fonds de commerce représentent 31% du total de l'actif.	Nous avons pris connaissance du processus mis en place par la société pour déterminer la valeur d'utilité des titres de participation et des fonds de commerce. Nos travaux ont notamment consisté à : <ul style="list-style-type: none"> - Apprécier le fondement et le caractère approprié des méthodes d'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participation et des fonds de commerce utilisées ; - Comparer les données utilisées par la direction dans ces évaluations avec les données sources historiques et budgétaires présentées aux membres du conseil d'administration pour chaque entité concernée ; - Effectuer des entretiens avec la direction afin d'évaluer la correcte traduction des perspectives d'activité dans les prévisions de flux de trésorerie ; - Apprécier la cohérence des hypothèses financières utilisés par la société sous-tendant les projections de flux de trésorerie, notamment le taux de croissance à long terme et les taux d'actualisation retenus avec l'aide de nos experts en évaluation.
Les titres de participation et les fonds de commerce sont alloués aux unités génératrices de trésorerie (UGT) ou à des groupes d'UGT. Ils ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur est identifié.	
Comme indiqué dans les notes « Immobilisations incorporelles » et « Participations et créances rattachées » figurant au chapitre « Principes et Méthodes Comptables » de l'annexe, les tests de dépréciation annuels se fondent sur les valeurs d'utilité des UGT, déterminées selon la méthode des discounted cash-flows (DCF), nécessitant l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations.	
Nous avons considéré que l'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participation et des fonds de commerce constituait un point clé de notre audit, compte tenu de l'importance de ces actifs dans le bilan de la société et de la sensibilité de ces valeurs d'utilité aux variations des hypothèses, en particulier concernant les prévisions de flux de trésorerie, les taux d'actualisation et le taux de croissance à long terme utilisés.	Nous avons examiné la pertinence des analyses de sensibilité aux hypothèses clés, réalisées par la société et nous avons également effectué nos propres calculs de sensibilité pour corroborer ces analyses. Enfin, nous avons procédé au contrôle arithmétique des évaluations retenues par la société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société ITS Group par l'assemblée générale du 1^{er} septembre 2005 pour le cabinet Grant Thornton et pour le cabinet Victoire Audit et Conseil.

Au 31 décembre 2018, le cabinet Grant Thornton était dans la 14^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet Victoire Audit et Conseil était également dans la 14^{ème} année de sa mission sans interruption, dont pour les deux cabinets, 14 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de

gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit

Nous remettons un rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Neuilly-sur-Seine et Versailles, le 10 mai 2019

Les Commissaires aux comptes

Grant Thornton

Victoire Audit et Conseil

Membre français de Grant Thornton International

Laurent Bouby

Associé

Thierry Thibaut de Ménonville

Associé